

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE DE LA DÉMOCRATIE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

VENDREDI
9
FÉVRIER

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI
ABONNEMENT UN AN : 40 euros
INTITULÉ : IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Banque française de crédit coopératif n° 021006363404
C.C.P. Limoges : 20041 01006 0207131 U 27 71

Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour l'arrondissement de SARLAT
Commission paritaire des papiers n° 1008 C 83767

Bureaux du journal : 29, avenue Thiers
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Michel et Josette DELPECH
BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax : 05 53 59 17 52

62^e année
N° 24 - 2007
1 €

POUR UN BON COUSCOUS

LA PALMERAIE

à SARLAT
Spécialités marocaines

Vendredi soir
samedi et dimanche
MECHOUI

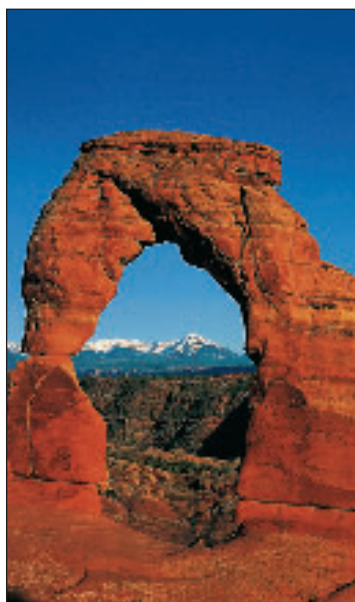
MENUS et
CARTE VARIÉS

Couscous à emporter

Réservations
au 05 53 30 31 40

Ouvert tous les jours sauf le lundi

Cinémaconférence Connaissance du monde



Les plus beaux sites naturels
de l'ouest américain

Lundi 12 février à 14 h 30 et 20 h 45 au Rex

[Lire page 24](#)

Montignac



Communauté de communes
de la Vallée Vézère :
projet de gymnase intercommunal

[Lire page 15](#)



Cérémonie de la Sainte-Barbe
et bilan de l'année 2006

[Lire page 15](#)

Bedos en piste à Sarlat

Il se produira sur la scène de la salle Paul-Eluard
le vendredi 23 février à 21 h



Est-il encore besoin de présenter Guy Bedos ? Certainement pas. Tout le monde connaît son humour corrosif et grinçant, quelquefois féroce, et ses coups de gueule légendaires.

Guy Bedos se fait trop rare sur scène et en tournée, alors ne rater pas cet événement à Sarlat et laissons la parole à l'artiste.

" Ce spectacle, je l'aime beaucoup. Il sera composé d'une galerie de portraits, de personnages issus de mon répertoire ou inédits. Depuis plusieurs années j'avais cédé à la mode du " stand up ", j'en faisais depuis longtemps sans le savoir, c'est Jamel Debbouze qui m'a appris le mot, j'apprends l'anglais avec les Arabes ! et sortant de deux ans d'interprétation de la pièce de

mon fils Nicolas, j'avais très envie de renouer avec mon métier d'acteur. Certains personnages, pas fatalement les plus connus, sont d'une actualité assez troublante, que ce soit sur la violence planétaire, les injustices sociales, les racismes, la dictature de l'argent, le monde ne s'est pas amélioré, c'est le moins qu'on puisse dire.

" Et dans la drôlerie et la férocité, Jean-Loup Dabadie ou moi – ou les deux ensemble –, nous étions des visionnaires. Donc une heure environ de performance d'acteur et, qu'on se rassure, l'incontournable revue de presse dont ceux qui dirigent le pays et même la planète, du trio Chirac-Villepin-Sarkozy à l'irrésistible George Bush junior, seront les involontaires coauteurs. Sans oublier les très inquiétants Ben La-

den et l'actuel maître de l'Iran qui m'amuse moyennement.

" Faire du drôle avec du triste reste ma devise. Et je n'oublierai pas non plus de me moquer de mon immodeste personne, c'est une élémentaire politesse. A moi de jouer, à vous de voir et d'entendre. Bonne soirée "

Durée : 1 h 30.

Entrée générale : 25 €. Abonnement individuel : 23 €. Abonnement collectif : 20 €. Tarif réduit : 23 €. Tarif jeune : 10 €.

Billetterie ouverte à 20 h 15 le soir du spectacle.

Réservations au Centre culturel, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, téléphone : 05 53 31 09 49.

Gourdon



Soirée musique et gastronomie

[Lire page 16](#)

Belvès



Assemblée générale
du comité des fêtes

[Lire page 15](#)



Un objet d'art fonctionnel

[Lire page 16](#)

Siorac-en-Périgord



Les travaux de la place du Marché

[Lire page 16](#)



fleurs d'Europe
JARDINERIE

Jusqu'au 17 février

Fête des plantes vertes et fleuries

Pré de cordy à Sarlat - tél. 05 53 31 02 44

Le tour des livres

Une écriture peignée au fer rouge

“ Une écriture peignée au fer rouge ”, c'est ainsi que son éditeur, Le Dilettante, qualifie Cubel-Ulluarde, romancier d'origine espagnole mais écrivant en français, qui vient de publier trois *novellas* (longues nouvelles) sous le titre de “ Descabello ”. Descabello, c'est la mise à mort dans la corrida. Il ne s'agit en rien de nouvelles taurines, mais d'histoires fortes où le héros joue sa vie, et qui s'achèvent dans un fracas. Dans “ Maria ”, le héros est un séducteur chamboulé par la rencontre avec Maria. Pour cette femme lointaine, obsédante, toujours à conquérir, il se mortifie, porte un cilice, pratique le jeûne et l'abstinence. Mais Maria est-elle une femme ou la mère de Jésus ? “ Mayra ” nous entraîne au Chili vers 1900. Tout réussit à Eusebio. Il est riche et son épouse, Clara, est délicieuse. Au cours d'une régate, son bateau percute une barque où réside une famille d'Alakalufs, ces Indiens misérables de la Terre de Feu. Seule survit une petite fille, Mayra. Le destin va s'acharner à croiser leurs chemins, jusqu'au drame final. Avec la troisième histoire, c'est le monde des gauchos d'Argentine et leur univers, de la pampa au bordel, qui nous sont décrits dans un style où la grandeur alterne avec la férocité.

C'est également en français que s'exprime Laura Alcoba pour évoquer son enfance argentine dans “ Manèges ”, publié chez Gallimard. En 1975, au moment du putsch du colonel Videla, elle a huit ans. Ses parents, qui appartiennent au groupe communiste des Montoneros, sont pourchassés. Le père est emprisonné

et elle doit fuir avec sa mère. Elle se souvient du voyage les yeux fermés pour ne pas pouvoir révéler la cachette en cas de capture, de la maison à double fond d'où elle ne sort que rarement, du changement de nom. Un témoignage sur les crimes des escadrons de la mort.

Chez Flammarion, “ Shantaram ” est un gros roman qui vaut son pesant de talent. Son auteur, l'Australien Gregory David Roberts, l'a rédigé en prison, condamné pour attaques à main armée. C'est un peu son histoire qu'il nous raconte à travers ce Lin, évadé des bagnes australiens, qui gagne Bombay, en Inde, où il essaie de se racheter avant de sombrer à nouveau dans le crime. Il lui faudra subir la prison et sa torture pour prendre le sens de la rédemption, grâce à une femme, Karla, et un ami, à la fois saint et truand. Un premier livre qui frappe comme un coup de poing pour s'achever dans la sérénité.

C'est un roman réglé comme une symphonie que nous livre l'Allemand Christoph Hein avec “ Prise de territoire ”, publié par les éditions Métailié. Cinq voix, sur cinq registres différents, racontent l'histoire de Bernhard Haber, chassé après la guerre de sa Silésie natale devenue polonaise et communiste, pour se retrouver en Saxe. Un Allemand en Allemagne peut être un immigré comme les autres. Moqué, rééduqué, brutalisé, il jure de réussir et de se venger. Une chronique de la société est-allemande sans fard ni complaisance.

Le Domino devient Les Six Nations



Dominique Delrieux et son épouse, devant le bar

Le bar-tabac-press Le Domino, situé à côté du cinéma Rex à Sarlat, a changé de propriétaire à l'automne 2006. Dominique Delrieux l'a repris et a décidé de lui donner un nouveau nom.

Fermé pendant plusieurs mois pour en changer le look, c'est donc sous l'enseigne Les Six Nations que l'établissement vient de rouvrir, juste avant le début de la compétition du même nom. Disposant de plus d'espace, en particulier pour la presse et le tabac, et d'une vitrine où trône un exemplaire du maillot de chacune des six

équipes engagées dans le tournoi, le lieu est accueillant et ne manquera pas de séduire.

Dominique Delrieux se montre satisfait : “ Je suis vraiment content du résultat. Je reconnais que les trois mois de travaux ont été difficiles. On trouve toujours que cela ne va pas comme on le voudrait, et puis il y a la crainte d'avoir des surprises, de ne pas être prêt le jour J. Grâce à la compétence des entreprises tout a été parfait et nous avons respecté le calendrier sans fausse note ”.

Bien connu en Sarladais où il est intervenu plusieurs fois, Jean Blum publie, chez Alphée, “ Dieu, Einstein... et nous ? ”, où il pose une nouvelle fois les problèmes qui agitent l'homme depuis : existe-t-il quelque chose après la

mort ? Avons-nous des raisons d'espérer ? Pour cela il confronte les textes sacrés et les lois scientifiques qui s'affrontent dans leur prétention à détenir la vérité.

Jean-Luc Aubarbier

La Ferme des Châteaux
Les Magnanas (route Sarlat-Beynac)
VÉZAC
Mercredi 14 février à partir de 19 h 30
Menu Saint-Valentin

Punch des amoureux
Velouté de légumes parfumé au basilic
Croustillant de foie gras aux pommes, sa sauce au miel mille fleurs
Cassiolette aux fruits de mer aux saveurs des bois
Emincé de veau à la crème de girolles et sa garniture de légumes
Nougat glacé sur coulis de framboises

25 €

Sur réservation
05 53 30 49 90

Aéro-club du Sarladais

Assemblée générale annuelle

Elle se tiendra le dimanche 11 février à 10 h 30 dans la salle de réunion du club, à l'aérodrome. Ordre du jour : rapports moral et financier, élection du tiers sortant du comité directeur, élection du président.

Ne peuvent participer au vote que les membres actifs à jour de leur cotisation, même non pilotes ou non élèves. Il est également possible de participer au vote par procuration, sous réserve d'envoyer un bulletin spécifique, lequel est à demander à l'Aéro-club.

SOUILLAC-BOIS A SARLAT

BOIS LIQUIDATION MASSIVE

BRADERIE

Du 10 au 20 février

Menuiseries extérieures en bois et PVC
Blocs portes - Parquets - Lambris - Isolants
Revêtements de sol - Lot de bois...

Et bien d'autres offres promotionnelles !

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h45 - Le samedi de 8h à 12h

Naudissou - 24202 SARLAT - 05 53 31 46 46

Marché du mercredi 7 février

Légumes, au kilo

Pommes de terre : 0,75 € à 0,90 € ; charlotte, 1 € ; roseval, 1,50 € à 1,95 € ; amandine, 1,90 €. Chou-fleur, 1,70 € à 2,60 € pièce. Chou vert, 1 € à 1,85 € pièce. Choux de Bruxelles, 1,95 € à 2,95 €. Brocolis, 2,15 € à 2,65 €. Courgettes, 1,75 € à 2,95 €. Aubergines, 3,60 €. Poivrons, verts : 3,60 € ; rouges, 3,15 €. Carottes, 1 € à 1,25 €. Céleri branche, 1,60 € à 2,45 €. Céleri-rave, 1,80 € à 1,95 €. Poireaux, 1,60 € à 2,20 €. Tomates, 1,95 € à 2,30 €. Ail, 4,50 €. Oignons, 0,95 € à 1,30 €. Echalotes, 2,40 € à 3,60 €. Salades (pièce) : frisée, 2,95 € ; laitue et batavia, 0,80 € à 1 € ; scarole, 1,80 € à 2,58 € ; feuille de chêne, 0,80 € à 1,10 € ; mâche, 6,80 € à 9,50 €. Cresson, 1,15 € à 1,95 € la botte. Navets, 1,60 € à 2,15 €. Haricots cocos plats, 3,75 € à 5,85 €. Endives, 1,90 € à 2,45 €. Endivettes, 1,45 €. Citrouille, 0,95 € à 1,60 €. Fenouil, 1,95 € à 2,75 €. Epinards, 2,70 € à 2,85 €. Radis, 1 € la botte. Radis noirs, 1,80 € à 1,95 €. Fèves, 3,15 €. Blettes, 2,85 € ou 2 € la botte. Champignons de Paris, 6,15 €.

Fruits, au kilo

Pommes : golden, 1,20 € à 1,65 € ; royal gala, 1,40 € à 2,15 € ; sainte-germaine, 1,35 € à 2 €. Poires : comice, 1,30 € à 2,45 € ; passe-crassane et conférence, 1,70 € ; abate, 2,65 € à 2,95 €. Clémentines, 1,95 € à 3,50 €. Kiwis, 1,70 € à 2 €. Noix, 2,80 €.

Volailles, au kilo prêtes à cuire

Lapin, 8,50 €. Pintade, 7,60 €. Poulet, 5,79 € à 6,70 €. Poule, 4,88 €. Canette, 7,60 €. Dinde et oie, 11 €. Chapon, 13 €.

Marché au gras, au kilo

Carcasse, 1,60 € pièce. Canard gras : sans foie, 19,50 € pièce ; avec foie, 6,40 €. Magret, 13,50 €. Aiguillettes, 14,90 €. Manteau, 5,35 €. Foie frais : de canard, 39,90 € ; d'oie, 64 €.

Avis divers

Pompes funèbres du Sarladais, LACOSTE et Fils, permanence 24 h/24 - 7j/7. Organisation complète d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière, inhumation, incinération, contrat d'obsèques. Magasin d'articles funéraires place Pasteur à Sarlat. Sarlat/Daglan, tél. 05 53 59 21 25 ou 06 80 62 96 53.

RÉFECTION FAUTEUILS et CANAPÉS, tous styles. Toutissus DURAND, tapissiers et ateliers route de Souillac, Bois de Bontemps à Sarlat, téléphone : 05 53 31 17 69. Ouvert du mardi au samedi.

Céline BESSE, organisatrice de festivités, vous propose ses services pour vos MARIAGES BAPTÊMES, ANNIVERSAIRES SOIRÉES à thème. Pour tout renseignement, tél. 06 09 82 56 59.

ARTISAN TAPISSIER QUALIFIÉ depuis 1970. Réfection - Neuf. Sièges, canapés, spécialiste matelas laine et sommiers traditionnels sur mesure. Contactez-nous. MARCOULY, Gourdon. Tél. 05 65 41 08 07

Eric DELIBIE magasin ART ET FLEURS 42, avenue Thiers à Sarlat, vous propose ses SERVICES avec une équipe jardins espaces verts, travaux paysagers, taille, entretien, plantations, parcs et jardins. Travail soigné. Devis gratuit sur demande. Tél. 05 53 31 20 91 ou port. 06 81 94 33 09.

REMERCIEMENTS

Monsieur Jean-Paul MERLANDE, son époux ; ses enfants et petits-enfants ; Mme Denise CASTAGNAU, sa mère ; ses frères et sœur ; tous les proches de la famille, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Ginette MERLANDE
survenu à l'âge de 58 ans

vous adressent leurs sincères remerciements.

Le Pech
SAINT-VINCENT-DE-COSSE

Kinésithérapie respiratoire

Le service de garde de kinésithérapie respiratoire pour bronchiolite, concernant les bébés et les jeunes enfants, fonctionne sur les communes de Cénac, Carsac-Aillac, Saint-Cybranet, Salignac, Saint-Cyprien, Belvès, Le Bugue et Montignac. Appelez le 0 820 825 600 (permanence téléphonique de 9 h à 18 h) où vous seront communiqués les nom et numéro de téléphone du masseur-kinésithérapeute de garde dans ces communes.

Les séances se font au cabinet du masseur-kinésithérapeute.

Ce service d'urgence fonctionnera jusqu'au 28 avril.

Femmes du 3^e millénaire Réunion

Cette association rassemble des femmes pour accroître leur participation dans la vie publique, mettre en valeur leurs compétences, les encourager et travailler pour l'égalité des chances dans tous les domaines.

Réunion le vendredi 16 février à 20 h à la mairie de Sarlat. Les messieurs sont les bienvenus.

Distribution de sacs poubelle

Une distribution gratuite de sacs poubelle se déroule à la mairie de Sarlat, rez-de-chaussée rue Fénélon, de 13 h 30 à 17 h 30, tous les jeudis, sauf le quatrième du mois où elle a lieu à la mairie de La Canéda, aux mêmes horaires.

Chemin des arts

Une réunion de préparation de la plaquette 2007 est prévue le mercredi 14 février à 18 h 30 au café Le Lébérou à Sarlat.

Pour tout renseignement, merci de contacter Viviane De Barba, tél. 06 86 47 65 12, ou Anthony Gripon, tél. 06 03 38 77 00.

Information : automobilistes, RATRAP POINTS, centre agréé par la préfecture, organise un stage de récupération de points du permis de conduire les lundi 19 et mardi 20 mars, Centre culturel de Sarlat. Téléphone : 05 56 48 24 47.

Sébastien VENANCIE, ARTISAN ÉLECTRICIEN. Neuf, rénovation, maintenance, dépannage. Devis gratuits. Le Foual, Sarlat. Téléphone : 05 53 29 68 27 ou 06 31 02 50 15.

Paraulas d'òc

Adissiatz brave monde.

Endonc, qué i a de novèl aquesta setmana ?

S'aimatz lo rugbi (e mai se coma iou li coneissetz res), vos cal pas mancar l'espectacle del Daniel Chavaroché e del Jan Bonnefon, que vos covidan a partajar la vida d'un vilatge imaginari de nòstre Peirigòrd e de son equipa de rugbi, imaginaria tanben.

Jògan al cinema Lux del Boisson de Cadouin lo dijòus 8 de febrèr, e lo divendres 9 de febrèr a Velina. Se voletz ne saupre un pauc mai sus aquel espectacle, anatz visitar un novèl siti, www.albuga.info, onte poiartz legir tot un fum de novèlas culturals, esportivas, istoricas, e onte poiartz encontrar de monde coma se n'en tròva gaire aurá. Podetz dintrar dins lo siti en frances, en occitan, et mai en anglès.

E aurá la Brigita Miremont vos parla d'un'espècia d'ausèls migradors que trovaretz sus cap de libre d'ornitologia, mas que conneissetz ben tot parièr : los sarramans.

Eran partits bel temps i a, per auvir dire van tornar. Los sarramans son deus ausèls que tornan emb las primadèlas. Per parlar castèls dins la luna, sus lo mercat lèu van tornar. Son a cercar la molonada*, los sarramans son

maliciòs. Tira que vira e causa outra... Podan parlar emb lo pèsuc. Coma babòts per la lum, son attirats per la votz vòstra. E que vos vesan en tropelada, los sarramans lèu lèu se pausan, laidonc, podretz vos approchar. Los migradors son amistòs.

Los sarramans son deus ausèls que tòrnan emb las primadèlas. Los migradors son giroletas, s'envolaràn al ventarèl.

* molonada : multitude, foule.

Al còp que vèn, e tenetz-vos fièrs.

Sictom du Périgord Noir

Campagne d'information

Afin d'améliorer la qualité du tri, le Sictom du Périgord Noir procède jusqu'au 13 avril à une nouvelle campagne d'information en porte-à-porte.

Le but est de rappeler les consignes de tri et d'informer la population sur l'obligation d'utiliser le sac en plastique jaune pour le tri des emballages recyclables.

A cette occasion, des ambassadeurs du tri se rendent chez les particuliers et leur remettent une

Anniversaire

Restaurant 龍海酒家

Long Hai

PLATS À EMPORTER

7, avenue Aristide-Briand SARLAT

05 53 29 61 94

Menu à 12 € le midi

Cocktail OFFERT du 1^{er} au 28 février 2007

plaquette d'information complète, des sacs en plastique jaune et d'autres en plastique noir. Ils interviennent du lundi au vendredi, sauf jour férié, de 12 h à 19 h.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Du 12 au 16 février, ils seront de passage dans les communes de Valojoux, La Chapelle-Aubareil, Saint-Vincent-de-Cosse, Bézenac, Allas, Cazoulès, Orliaguet, Simeyrols, Montignac.

MÉMENTO SARLADAIS

Dimanche 11 février



CANTON DE SARLAT

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

PHARMACIE DE SERVICE

Semaine : de 20 h à 8 h
Week-end : du samedi 20 h au lundi 8 h

pour CARSAC-AILLAC
BEYNAC-ET-CAZENAC
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
SAINT-JULIEN-DE-LAMPON
SALIGNAC-EYVIGUES
SARLAT-LA CANÉDA

Pharmacie REY
Le Bourg
Beynac-et-Cazenac

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux patients de se présenter à la gendarmerie munis de leur ordonnance du jour et de leur carte Vitale. ATTENTION, les pharmacies ne délivreront qu'après appel de la gendarmerie !

RÉSEAU BRONCHIOLITE AQUITAINE

0 820 825 600 (de 9 h à 18 h)

CHIRURGIEN-DENTISTE DE SERVICE

De 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h

Dr J. TAILLEFER
Lalinde
tél. 05 53 61 04 69

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE DE SERVICE

Dr CAVÉ, Salignac
tél. 05 53 28 81 85 - 06 87 42 07 77

INFIRMIÈRES DE SERVICE

COUPIN-LE GOFF
tél. 05 53 31 06 00

QUILLON-PAQUE-BÉGOC
tél. 05 53 31 27 39

A. MAUGIS - M. POLI-BLANCHARD
05 53 31 06 26 - 05 53 59 47 39

Nathalie DELTEIL, 05 53 29 66 69
Didier AYMAR, 06 24 29 13 17

Serge SAGOT - Delphine GUÉRY
05 53 28 98 42

Lucile LESPINASSE
tél. 06 86 83 59 96

CROIX-ROUGE
Soins aux personnes âgées
05 53 31 15 15

COMMUNE DE BEYNAC

TAXI CORINNE - Brouqui Corinne
Tél. 06 72 76 03 32 - 05 53 29 42 07

COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL

tél. 0 800 05 95 95

Protection de l'enfance
ENFANCE MAJUSCULE
Comité Alexis-Danan de Bergerac-Sarlat
Tél. 05 53 58 20 20 - 06 80 61 79 80

ALCOOLQUES ANONYMES
tél. 05 53 28 54 02

ALCOOL ASSISTANCE
tél. 05 53 53 96 34

POMPIERS, Sarlat, périphérie et campagne éloignée, faire le 18

HÔPITAL, tél. 05 53 31 75 75

MAIRIE, tél. 05 53 31 53 31

GENDARMERIE, tél. 05 53 31 71 10

SNCF, tél. 05 53 59 00 21

CROIX-ROUGE, tél. 05 53 59 12 41

PERMANENCES

GÉNÉRALE DES EAUX, 0 811 902 903

EDF - GDF SERVICES
Dépannage électricité
0 810 333 024

Dépannage gaz 0 810 433 431

AMBULANCES-TAXIS
Ambulances, taxi, J. DEROCHE
tél. 05 53 31 12 54 ou 06 08 63 56 18

Taxi Eric FAUGÈRE
Sarlat et La Roque-Gageac
tél. 05 53 31 62 43 et 05 53 29 87 89

ALLO ARTISAN TAXI
Sarlat, tél. 05 53 59 10 26

CANTON DE SALIGNAC

Médecins de service
Dr REINERT, Salignac,
tél. 05 53 28 80 02

Dr BOUSQUET, Saint-Geniès,
tél. 05 53 28 97 76

Infirmières
TRAJSTER, tél. 05 53 28 80 95

FERBER-HAMELIN-MARIEL
MOBILI-LEMAIRE-BESSE
tél. 05 53 28 82 43 ou 05 53 28 97 52

TAXIS SALIGNACOIS
Christelle GAUSSINEL - Salignac
tél. 05 53 29 18 39 - 06 82 44 40 63

Christophe Taxi - Saint-Geniès
tél. 05 53 29 64 70 - 06 11 20 65 22

CANTON DE MONTIGNAC

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

Pharmacie de service : PRIN
Terrasson, tél. 05 53 51 79 05

CANTON DE BELVÈS

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

Pharmacies de service
BOUFFARD, Saint-Cyprien
tél. 05 53 30 34 75

DELAGE, Saint-Pompon
tél. 05 53 28 44 09

Infirmières
SIMON-DELPECH et DAURIAC-LARIVIÈRE
Belvès, tél. 05 53 30 21 34

S. JIMENEZ - B. VERGNOLLE
Siorac, tél. 05 53 29 60 99

CANTON DE SAINT-CYPRIEN

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

Pharmacies de service
BOUFFARD, Saint-Cyprien
tél. 05 53 30 34 75

DELAGE, Saint-Pompon
tél. 05 53 28 44 09

Infirmières
DULAC-TEILLET-MANDEIX
tél. 05 53 29 30 45

BAUMERT-JAUMARD-DELBOS
tél. 05 53 29 34 25

CANTON DE DOMME

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

Infirmières
Cabinet infirmier
MARTEGOUTTE-ALLARD-FRARE
tél. 05 53 28 35 91

Cabinet
GOULPIÉ-PERSONNE-DOUGNAT
tél. 05 53 28 40 67

Mme LOUILLET, tél. 05 53 29 58 60

CANTON DE CARLUX

Médecin de service
Dr HENNERESSE
Carlux, tél. 05 53 59 46 05

Infirmières
BARBIOT-DELTEIL-LAVAL-VIDAL
tél. 05 53 29 70 19

St-Julien-de-Lampon
Claudette VANEL - Carsac
Tél. 05 53 28 55 34 - 06 73 27 15 51

TAXI NICOLAS - Carsac-Aillac
05 53 31 28 10 - 06 76 17 96 21

LA CHEMINÉE
D'ANGÈLE

2 km
de SARLAT



Saint-Valentin

Une cheminée
Un dîner aux chandelles
Deux menus
Deux prix : 22 € & 32 €

Renseignements et réservations :
05 53 28 39 27

Les Fils de la Salamandre

L'association vous souhaite une bonne année pleine de point de croix et de broderies, et vous attend pour échanger des idées le dernier jeudi de chaque mois de 20 h à 22 h au Colombier à Sarlat, salle Jacques-Brel.

NOS JOIES, NOS PEINES...

Du 29 janvier au 4 février

Naissances — Garance Fornasiéro, Sarlat ; Vanina Fornasiéro, Sarlat ; Marius Pelé, Sarlat ; Méléane L'Helgoulch, Salignac ; Sacha Revillet-Bernard, Gourdon (46).

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès — Henry Maillet, 79 ans, Sarlat ; Mauricette Castagné, veuve Lacour, 74 ans, Mazeyrolles ; Marcelle Burg, veuve Veaux, 75 ans, Sarlat ; Marie-Louise Gibiat, épouse Franc, 83 ans, Saint-Laurent-La Vallée.

Condoléances aux familles.

Trouvé — Jeune chienne croisée épagneul, blanche avec petites taches rousses, poil court, sans tatouage ni collier.

Perdu — Un téléphone portable gris.

S'adresser au service social, rue Fénélon.

Carrefour universitaire

Prochaine conférence

Candide
ou l'art de cultiver
notre jardin

*par Louis Delmon
ancien professeur*

Elle aura lieu mercredi 14 février à 15 h salle Pierre-Denoix au Colombier, à Sarlat.

Au cours d'une longue vie (1694-1778), Voltaire – dont la production littéraire est immense – a connu les honneurs, la notoriété, mais aussi de graves événements qui le conduiront à l'exil ou à l'éloignement. Ainsi, il est installé à Ferney, à la frontière avec la Suisse, lorsque, en 1759, on publie clandestinement *Candide*. Malgré les dénégations de Voltaire, tout le monde reconnaît sa griffe et l'ouvrage dont le succès est considérable fera beaucoup pour sa gloire posthume.

Le conférencier, après les indispensables rappels biographiques, donnera sa vision de la genèse de l'ouvrage, de sa place dans l'œuvre, et de la ou des lectures possibles : conte philosophique ? voyage initiatique ? roman comique, ironique, parodique ?... Il nous aidera aussi à mieux comprendre et peut-être à suivre la "célébrissime" invitation à cultiver notre jardin !

Collectes de sang

L'Amicale pour le don de sang bénévole du Sarladais informe que les deux premières collectes de l'année faites par le Centre de transfusion sanguine de Périgueux se dérouleront à Sarlat, au Colombier, les samedi 17 février de 8 h à 12 h et lundi 19 de 15 h à 19 h.

L'association espère que cette nouvelle année sera aussi efficace que 2006. Il a été constaté sur l'année une progression de 18 % environ du total des dons suite à la journée en présence de Roland Mazère en avril, et à l'appel des centres de transfusion sanguine l'été dernier.

Le Centre de transfusion sanguine de Périgueux a décidé dorénavant d'affecter trois médecins au contrôle médical afin de diminuer le temps d'attente prédon.

Les fidèles donateurs sont vivement remerciés. Souhaitons qu'ils soient aussi nombreux cette fois encore.

Deux règles de base à ne pas oublier : être en bonne santé et ne jamais venir à jeun.

La Tour du Guet

1, rue Rousset à **SARLAT** - Tél. **05 53 59 47 30**

Restaurant **ROUVERT** depuis le 3 février

Les béatitudes du Croquant

Deux petites histoires édifiantes, pour une fois. La première, c'est le match de tennis que j'ai disputé dimanche matin. Moi qui ai passé l'âge de jouer en équipe. Mais ayant accepté de me sacrifier face à un joueur trop fort pour que les autres gagnent leurs matches. J'affronte donc mon 15/1. Décidé à vendre chèrement ma peau, et de toute façon content de me mesurer à meilleur que moi. De fait, comme on dit, je prends une tôle, d'autant plus méritée que je fais des bêtises, mais ce n'est pas ce qui nous intéresse ici. Que se passe-t-il donc ? Une chose toute simple qui me donne à penser. Mon adversaire est de type maghrébin, et pas pour rire ! Impossible de le confondre avec ces blonds aux yeux bleus qu'on rencontrait jadis dans les manuels scolaires. Or vous connaissez le genre de fantasme qui traîne dans ce fourretout idéologique où l'on met dans le même sac immigrés, banlieusards et islamistes : en plus basané, à peu de choses près l'ancienne image du communiste d'avant-guerre, vous savez, l'homme au couteau entre les dents. A part que là, j'ai affaire à un jeune homme fair-play, qui me flanque une raclée dans les règles, et que pas un instant je n'ai l'idée de regarder comme un étranger. Autrement dit, la couleur de peau ne fait rien à l'affaire, pour moi sur ce court c'est un joueur comme les autres. Vous me direz : heureusement ! Et je vous répondrai qu'intellectuellement c'est une évidence, mais que c'est drôlement bon de le vérifier dans la vie réelle. En tout cas ça me renvoie à la réflexion que je me faisais souvent, dans le métro, à Paris : ce que nous ne supportons pas, c'est le spectacle de la misère. Qui nous déstabilise. Surtout depuis quelques décennies : cette misère, ne nous menace-t-elle pas à notre tour ? Et nous haïssons cette peur viscérale que réveille en nous la présence de populations allogènes visiblement marquées des stigmates de l'exclusion. Misère sociale, appartenances religieuses agressives, il n'en faut

pas plus pour nous sortir de nos gonds, et ensuite ça dérape vite ! Je dis les choses comme elles sont, n'en déplaise aux irénistes il y a une bête en chacun de nous, et nos bons apôtres de l'antiracisme le démontrent d'ailleurs eux-mêmes tous les jours en anathémisant la moindre entorse à leur pensée molle : souvenez-vous, j'ai bien été, moi gaulliste, traité de nazillon dans ces colonnes ! Mais la question que je me pose maintenant est celle-ci : faut-il demander à nos immigrés de jouer les "bons Noirs", comme ça a pu être le cas aux Etats-Unis ? Regardez mon adversaire, c'est un garçon parfaitement intégré qui va bientôt être prof de tennis. Alors suffirait-il que nos immigrés se comportent bien, selon nos canons, pour que disparaissent les causes de ce choc des civilisations que certaines belles âmes voudraient faire passer pour le nouveau sens de l'Histoire ? Permettez-moi d'en douter. Car il faudrait que nous-mêmes soyons prêts. Et on est loin du compte ! Mais tout de même cette petite expérience me ragaillardit : le racisme n'est pas une fatalité, ni de notre côté, ni du leur. C'est comme sur le terrain de tennis, si l'on pratique les mêmes règles on peut s'entendre. Est-ce impossible ? A mon avis, ça vaudrait le coup qu'on se retrousse les manches.

Deuxième histoire. Je suis chez un ami, appelons-le Xavier, et admettons que ça se passe à Bordeaux. Arrive pour le café un autre ami qui vient lui présenter sa belle-sœur parce qu'elle vient chercher du travail, qu'elle est seule dans la grande ville et qu'en cas de pépin... Son CV circule, comme tout le monde Xavier met le nez dedans, et à ce moment-là, je ne sais pourquoi je l'observe, sur son visage se lit comme un déclic. On dirait qu'il n'est plus tout à fait avec nous, comme dans un songe il prend son téléphone, appelle une copine. Allo, j'ai besoin d'un service, la belle-sœur d'un ami, une jeune femme qui cherche un emploi... Un coup de fil, deux coups de fil, trois coups de fil. Entre-temps il réfléchit à haute voix, fait le tour de ses relations. Déjà un rendez-vous, puis un deuxième. Quelque chose se bâtit sous nos yeux. Et personne ne dit mot, comme s'il ne fallait surtout pas troubler cet instant de grâce. Car ce qui se produit là, devant nous, c'est un acte de bonté. Moi qui connais mon Xavier, je sais bien qu'il en est capable, mais malgré tout cet humble miracle nous dépasse tous. Oui, en agissant ainsi de façon désintéressée il se grandit, et il nous grandit avec lui. Vous me direz, ce que je raconte est bien banal. Sans doute. Ce que ressent Xavier nous l'avons vécu, oh ! pas si souvent, mais nous la connaissons, cette joie de se dévouer ! Un jour ou l'autre tous nous avons tressailli du doux plaisir de rendre service. Alors qu'on ne nous demandait rien. Juste pour la beauté du geste. Et c'est alors que notre vie a un sens. Car ce n'est pas seulement l'instinct du mammifère qui parle en nous. Même sublimé. C'est l'envie d'être un homme, pas une brute, un homme digne de ce nom.

Enfin vous voyez, il y a des moments dans cette vie où c'est Noël. Pas forcément à la date indiquée.

Jean-Jacques Ferrière



Avenue Thiers - 24200 SARLAT
4 salles climatisées
3 équipées son Dolby SRD et DTS
08 92 68 69 24

VENDREDI 9 FÉVRIER

*** **BLOOD DIAMOND** : 19 h 15
MOLIÈRE : 22 h
L'ÎLE AUX TRÉSORS : 22 h
ROCKY BALBOA : 22 h
LA NUIT AU MUSÉE : 19 h 30 et 22 h
ODETTE TOULEMONDE : 19 h 30
* **THE FOUNTAIN** (VO stf) : 19 h 30

SAMEDI 10 FÉVRIER

*** **BLOOD DIAMOND** : 19 h 15
MOLIÈRE : 17 h et 22 h
L'ÎLE AUX TRÉSORS : 17 h et 22 h
ROCKY BALBOA : 17 h et 22 h
LA NUIT AU MUSÉE : 17 h 15 et 22 h
ODETTE TOULEMONDE : 14 h 30 et 19 h 30
* **THE FOUNTAIN** (VO stf) : 14 h 30
*** **JACQUOU LE CROQUANT** : 14 h 30 et 19 h 15
* **PAPRIKA** : 19 h 30
 **LA MONTAGNE AUX BIJOUX** : 14 h 30

DIMANCHE 11 FÉVRIER

*** **BLOOD DIAMOND** : 20 h 30
MOLIÈRE : 20 h 30
L'ÎLE AUX TRÉSORS : 14 h 30 et 20 h 30
ROCKY BALBOA : 20 h 30
LA NUIT AU MUSÉE : 14 h 30
ODETTE TOULEMONDE : 14 h 30 et 17 h
* **THE FOUNTAIN** (VO stf) : 17 h
*** **JACQUOU LE CROQUANT** : 17 h
* **PAPRIKA** : 17 h
 **LA MONTAGNE AUX BIJOUX** : 14 h 30

LUNDI 12 FÉVRIER

ODETTE TOULEMONDE : 14 h 30 et 20 h 30
MOLIÈRE : 20 h 30
* **THE FOUNTAIN** (VO stf) : 14 h 30 et 20 h 30
* **PAPRIKA** : 14 h 30
 **LA MONTAGNE AUX BIJOUX** : 10 h
Cinéconférence Connaissance du monde
Les plus beaux sites naturels de l'ouest américain : 14 h 30 et 20 h 45

MARDI 13 FÉVRIER

*** **BLOOD DIAMOND** : 20 h 30
MOLIÈRE : 14 h 30
L'ÎLE AUX TRÉSORS : 20 h 30
LA NUIT AU MUSÉE : 20 h 30
ODETTE TOULEMONDE : 14 h 30
* **THE FOUNTAIN** (VO stf) : 14 h 30
Avant-première nationale - TAXI 4 : 20 h 30

MERCREDI 14 FÉVRIER

*** **LA MÔME** : 14 h 30, 17 h et 20 h 30
LA FAUTE À FIDEL : 20 h 30
TAXI 4 : 14 h 30, 17 h et 20 h 30
ODETTE TOULEMONDE : 14 h 30 et 20 h 30
LA NUIT AU MUSÉE : 17 h
L'ÎLE AUX TRÉSORS : 17 h
 **UN ENFANT DE CALABRE** : 14 h 30

JEUDI 15 FÉVRIER

*** **LA MÔME** : 20 h 30
LES FILS DE L'HOMME : 20 h 30
TAXI 4 : 20 h 30
LA NUIT AU MUSÉE : 20 h 30

PLEIN TARIF : 7,30 €
SÉANCES À TARIF RÉDUIT POUR TOUS : 5,80 €
les lundi à toutes les séances, mercredi à 17 h et 20 h 30
vendredi à 19 h 30, mardi et samedi à 14 h 30.
Le MERCREDI à 14 h 30 : 4,80 € pour tous.

* Séances à tarif réduit.
*** Début du film, heure précise.
 Bobines d'enfants (jeune public)

Tarif réduit accordé aux enfants de moins de 12 ans à toutes les séances.
Les cartes bleues et les cartes de réduction ne sont pas acceptées, sauf Carte jeunes Sarlat. Abonnement possible (carte de fidélisation).

Pour mieux vous servir, un répondeur vocal est à votre disposition,
composez le **08 92 68 69 24**



Livraison et installation GRATUITES

*Soldes selon la réglementation en vigueur, conformément aux dates fixées par l'arrêté préfectoral. Sur les meubles et selons signalés en magasin, dans la limite des stocks disponibles.

S O L D E S



mon sieur Meuble

Meuble Joël PERIÉ

Route de Souillac - 05 53 30 36 02 - **SARLAT**

The English corner

The English Corner is a weekly column for those English speakers who reside in or visit the Sarladais.

Any comments, suggestions, stories or queries are most welcome : petergooch@cegetel.net

GRUESOME DISCOVERY

Denis Labaye was uprooting some rotten floorboards in the house he had just bought in Milhac-d'Auberoche – just outside Périgueux – when he came across... three skeletons that had been laid there. It would seem that this was part of a municipal graveyard that has since been moved. Later in the week, specialists arrived to undertake a series of examinations, and meanwhile, Mr. Labaye has been told not to alter anything. This discovery is rather similar to that which took place at nearby Saint-Crépin-d'Auberoche, when a man discovered two skeletons in his garden. Later, the experts dated these from the 19th century.

ANNUAL REPORT

During the Christmas Greetings offered by the Sarlat gendarmerie, Captain Sansonnet used the occasion to give a brief report on the activities of the police force over the past year. He stated that he was pleased to report that delinquency fell during 2006 to below 2,000 incidents "which is inferior to the number of crimes committed in the large area around Bordeaux". He also congratulated the members of the force under his command by adding that over half the crimes had been resolved.

Also offering his compliments of the season at another event was Jean-Fred Droin, the General Councillor, who told the assembly that he was delighted as more and more people came to this event. In his speech, he stated that he was delighted that the works on the Sarlat bypass "have at last started", and added that even though the bypass is set to be completed by 2013, the first phase of works show that the project is finally taking place. Mr. Droin also revealed that a new Departmental Building would be constructed behind the le Pontet viaduct. This would enable numerous services offered by the local infrastructure to be grouped together, and at the same time avoid the almost constant travels between Sarlat and Périgueux.

GO TO JAIL

A Bergerac court has sent a 19-year-old Sarladais to prison for a year after he fired a repeating shotgun several times in the town hall square in Sarlat on December 30 last year. The two first bursts of gunfire damaged the 4X4 belonging to the owner of the News Discotheque in Cénac, whilst the third grazed the temple of a man who was getting into his car. "Everyone in Sarlat is afraid

of this man". Prosecutor Nicolas Jacquet told the court, but a lawyer for the defense stated that he was still only nineteen. Nevertheless the judge sent him to prison for eight months that the court increased to twelve after taking into consideration a conviction passed on him for armed robbery committed in February last year.

A MOST WORTHY GESTURE

It was with some considerable justifiable pride that Monique Faure, the director of the Selves Foundation stated that she was "absolutely delighted" to have received a donation of some 50,000 Euros from Sarlat-born architect Jean Nouvel. Roger Nouvel, the father of the architect stated that at first he was surprised but delighted at his son's actions. The money is expected to be used for the improvement of a few rooms for the elderly who are handicapped, and the architect specified that one thousand of the fifty thousand Euros donated should be spent by the director of the Roger Nouvel School Group "in any way she sees fit".

NEW IN TOWN

Last weekend the new Sarlat Music School was inaugurated on avenue Brossard, with the celebrations starting with a concert of Eastern European music. Eric Sobczyk, the director of the Dordogne Music School, stated that the principles of the school should always be remembered: information, publication and creation. He also underlined the importance of the School that now has ten branches, 1,500 students, grouping together 107 communes with 80 teachers.

TWO AT THE REX

Currently two films are showing in their original versions at the Rex Cinema in Sarlat. "The Road to Guantánamo" is part documentary, part drama and focuses on the Tipton Three, a trio of British Moslems who were held in the anti-terrorist facility in Guantánamo Bay in Cuba for two years until they were released without charge. "The Fountain" is directed by Darren Aronofsky and tells three parallel stories over a thousand years, starring Hugh Jackman, Rachel Weisz and Ellen Burstyn.

For more information, either call 08 92 68 69 24, or send an e-mail to the address at the top of this section to receive information every week about the films in English with full details and showing times.

Festival Assaut Rock

Vendredi 16 et samedi 17 février
à Montignac



Pour bien débuter l'année 2007, l'Assaut Rock organise un festival pour naviguer dans de nombreux styles musicaux : du rap populaire au punk hardcore en passant par le ska festif ou le techno punk.

Seront accueillis un groupe local prometteur : La Goupille ; deux groupes de la région : Dr Jekill et Beaxo ; quatre groupes d'envergure nationale : le Map, Tagada Jones, Khams et Zetlaskars. Tous devaient se produire le 28 janvier 2006, mais la soirée avait été annulée en raison des chutes de neige.

A Montignac les vendredi 16 et samedi 17 février, les deux soirées seront marquées du signe de la fête et de l'engagement.

Le 16 février.

Ministère des affaires populaires (Map) : rap populaire. Leur croisière musicale les emmène hors des sentiers battus : violon arabo-andalou, accordéon franco-tzigane et machines rapochanson accompagnés par deux Mc's : Dias et HK. Les textes revendiquent une France plus juste, plus égale et plus ouverte. Map réinvente le bal avec ses airs dansants et des textes militants engagés.

Rock-a-muffin-chanson-rap-punk avec les **Zetlaskars et la Trompida** qui ont élaboré une fusion unique à base de hip-hop et de ska, saupoudrée de reggae/ragga emporté par les guitares tous riffs dehors... et les cuivres incandescents. On prend vite goût à ce patchwork musical mélangé et puissant qui donne envie de jumper. Deux toasters animent la session avec des textes de comptoir ou engagés, chantés en français ou en espagnol. Leur nouvel album "les Fables de la foutaise" doit sortir au printemps sur Crash disques.

Dr Jekill : funk hardcore, est un groupe de fusion cuivrée, composé de sept musiciens sachant conjuguer funk et hardcore, manier ska et métal, mélanger militantisme et fiesta, à la mode Donkey Skonk. Ils ont déjà remué bien des scènes bordelaises et passent par ici pour administrer

leur antidote contre l'ennui, leur dose de bonne humeur, leur énergie communicative et leurs "grands coups de guitare".

Beaxo : human beat box. Cet extra-terrestre issu de la scène bordelaise, compagnon de route de Dr Jekill, excelle dans l'art délicat du beatboxing (boîte à rythme vocale), et par sa technique, son originalité et son talent sait chauffer la salle (entre les groupes) comme personne. Il a déjà à son actif Musicalarue de Luxey où il a créé la surprise. Il n'a peur de rien, certainement pas de mettre à l'envers, à lui tout seul, nos oreilles périgourdines.

Le 17 février.

Tagada Jones : punk. Est-il encore besoin de présenter les Tagada Jones, accueillis ici pour la cinquième fois ! Mix explosif de punk, de rock, de hardcore et d'électro, des textes ciblés, les cinq compères savent contaminer les foules avec leur rage constructive, systématiquement efficace et réfléchie. Incontournable de la scène alternative depuis plus de dix ans, les Tagada Jones ont beau "ne pas changer", ils n'en restent pas moins en constante évolution sonore, suscitant à chaque tournée la curiosité, le feu et le pogo du public. On attend leur nouvel album ce mois-ci.

Khams : rock-techno-punk. Subtil mélange de punk émeutier et de beats ravageurs, Khams retourne les scènes avec soin et avec sueur. Imaginez que l'odeur de vinyle cramé vous caresse les naseaux tandis que la guitare assène des riffs puissants. Tranchant, à couper le souffle ! Eux aussi sortent ce mois-ci leur nouvel album "Peuple de rats".

La Goupille : coolcore. Déjà six ans d'existence pour ce groupe de jeunes musiciens montignacois. Du rock, ils se sont tournés vers le métal depuis 2005.

Tarifs : 12 € par soir ; 20 € les deux soirées. Ouverture des portes à 20 h 30.

Renseignements à Lascaut Rock II, 2, avenue Brossard à Sarlat, tél. 05 53 51 30 71 ou 06.



la villa romaine
hôtel *** restaurant

♥ Menu spécial ♥
Saint-Valentin

Amuse-bouche à la truffe noire
Brochette
de noix de Saint-Jacques
blanches d'Erquy
Tournedos de canard Rossini
sauce Périgueux
Assiette de fromages
Dégustation tout chocolat
grand cru

Renseignements et réservations :
Saint-Rome - 24200 **CARSAC**
Tél. **05 53 28 52 07**
www.lavillaromaine.com

Club linguistique à Salignac

Notre prochain club linguistique va avoir lieu au Centre international de séjour, Maison familiale rurale (CIS-MFR du Périgord Noir) le mercredi 14 février. *Our next Club Linguistique takes place on Wednesday 14th February at the CIS-MFR du Périgord Noir.*

Nous vous invitons à nous retrouver à la salle Fénélon, au CIS-MFR du Périgord Noir à 20 h. *The evening kicks off at 8 pm in Fénélon room at the CIS-MFR.*

Le thème de la soirée sera : d'où venons-nous et par quel hasard sommes-nous réunis ici et aujourd'hui ?

The theme of the evening is : where do we come from and what chance has brought us all here together ?

Nous vous proposons une soirée débat avec une discussion autour du thème. A vous de prendre la parole !

There will be a debate and discussion on the theme. Over to you !

A cette occasion, nous espérons que vous partagerez votre expérience avec nous (date d'arrivée en France, raisons, pourquoi avez-vous choisi le Périgord ?...). *We very much hope that you will share your experience with us (when you arrived in France, reasons, why you chose the Périgord ?...).*

Nos élèves vous communiqueront les résultats de leur enquête sur les migrations et immigrations à l'échelle départementale, nationale et mondiale. *Our pupils will present results of a survey they carried out on migration and immigration on a departmental, national and international scale.*

La soirée sera clôturée par le pot de l'amitié. *The evening will end with a convivial drink.*

Sarlat et le développement durable

Pour connaître l'évaluation de Sarlat selon les critères du développement durable, ainsi que les prochaines étapes de la démarche, rendez-vous le vendredi 9 février à 20 h 30 à l'Ancien évêché, en présence du maire, Jean-Jacques de Peretti et de M. Benoît Agassant, du Cabinet BMJ Urbi Valor. A cette occasion, le parking de la place de la Grande-Rigaudie sera gratuit à partir de 20 h. Le même jour, les intervenants présenteront le diagnostic à l'ensemble du personnel de 14 h à 16 h, puis aux membres du conseil municipal à 18 h.

Elections

Réunions publiques

Dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle mais également dans la perspective des prochaines élections législatives, Jean-Jacques de Peretti et Dominique Bousquet organisent deux réunions publiques le samedi 10 février dans les cantons de Saint-Pierre-de-Chignac et de Vergt.

A 18 h à la mairie de Saint-Pierre-de-Chignac, salle du conseil, et à 20 h 30 à la mairie de Vergt.

Toutes celles et tous ceux qui souhaitent se mobiliser pour ces deux scrutins qui engageront notre pays pour les cinq prochaines années sont invités à participer à ces rencontres. Pour tous renseignements, tél. 05 53 59 41 45.

Conseil municipal

Réunion du 9 février à 17 h 45

Projet de délibérations à l'ordre du jour.

Administration. Modification du tableau des effectifs des emplois municipaux permanents : transformation d'un poste.

Motion pour la promotion de la ligne à grande vitesse entre Poitiers et Limoges, et adhésion à l'association de promotion du TGV Poitiers-Limoges-Brive.

Cimetière municipal : cession des pierres tombales dans le cadre de la reprise des concessions.

Finances. Régies municipales : acceptation du chèque emploi service universel.

Cathédrale Saint-Sacerdos : demande de subventions.

Site Internet du Musée de Sarlat : demande de subventions pour la mise en place du site suivie de la publication des collections en ligne.

Collections du Musée : demande de subventions pour la saisie des données des collections du Musée en vue de leur publication en ligne et du récolement de l'inventaire.

Subvention Fnaca.

Patrimoine et environnement. Animation du patrimoine : présentation des projets 2007 en vue d'une demande de subvention à la Drac.

Acquisitions, aliénations et travaux. Acquisition du terrain de M. Armagnac.

Dotation globale d'équipement 2007. Vente Cantelaube : modification des clauses de l'acte au-

Etude de Maîtres
Henri CASTEL
Jean-Louis LESBATS
Notaires associés
44602 Saint-Nazaire

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Henri CASTEL, notaire, membre de la SCP Henri Castel et Jean-Louis LESBATS, notaires associés, titulaire d'un office notarial à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), 1, place du Commerce, le 2 février 2007, enregistré à SIE de Saint-Nazaire sud-est le 6 février 2007, bordereau n° 2007/198, case n° 1, a été cédé par :

La société dénommée ACCUEIL DU BRIN D'AMOUR, dont le siège est à Saint-Cirq (24260), Fonvidal, Siren n° 438 366 726,

A la société dénommée AU BRIN D'AMOUR, dont le siège est à Saint-Cirq (24260), camping du Brin d'Amour, lieu-dit Fonvidal, en cours d'immatriculation au RCS de Sarlat,

Un fonds de commerce de camping, snack, bar licence 3, alimentation, autres activités annexes, exploité à Saint-Cirq, département de la Dordogne, lieu-dit Fonvidal, lui appartenant, connu sous le nom commercial BRIN D'AMOUR, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Sarlat sous le numéro 438 366 726.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Convention de prise en charge par le cessionnaire de tous les impôts et charges à compter du 1^{er} janvier 2007.

Prix : trois cent trente-cinq mille euros (335 000 euros), s'appliquant : aux éléments incorporels pour 150 140 euros ; au matériel pour 184 860 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître GAILHAC, 7, avenue de la République, 24260 Le Bugue, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Signé : **Maître Henri CASTEL, notaire.**

R.D. PROMOTION

Sarl au capital de 7 600 euros

Siège social :
Rue Marc-Delbreil

24200 Sarlat-La Canéda

N° Siren 479 710 972 RCS Sarlat

AVIS DE PERTE DE CAPITAL SOCIAL

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2007, la collectivité des associés de la sarl R.D. PROMOTION a décidé la non-dissolution de la société malgré la perte de plus de la moitié de son capital social.

Pour avis.

Signé : **la gérance.**

thentique pour la substitution d'une caution au privilège du vendeur.

Avis du conseil municipal après enquête publique pour l'aliénation et la cession d'une partie de chemin rural au lieu-dit la Malonie.

Avis du conseil municipal après enquête publique pour le classement dans le domaine public communal des voies et réseaux du lotissement Les Maréchaux.

Débat d'orientations budgétaires.

Développement durable : examen du rapport BMJ.

Décisions du maire (article

L'ESSOR SARLADAIS

ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES

Société civile professionnelle
CHOUZENOUX-FROMENTEL
Notaires associés
24120 Terrasson-Lavilledieu

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Patric CHOUZENOUX, notaire associé à Terrasson-Lavilledieu, rue Albert-Camus, le 25 janvier 2007, enregistré à Sarlat le 31 janvier 2007, bordereau n° 2007/70, case n° 1,

A été cédé par la société dénommée L'ANAR D'OC, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège est à Ladornac (24120), le Bourg, identifiée au Siren sous le numéro 451 031 751 et immatriculée auprès du RCS de Sarlat,

A la société dénommée LA BEUR-SONNIERE, société à responsabilité limitée au capital de 7 000 euros, dont le siège est à Ladornac (24120), le Bourg, identifiée au Siren sous le numéro 493 910 400 et immatriculée auprès du RCS de Sarlat,

Le fonds de commerce de café-bar, bar-restaurant, restaurant, brasserie, ainsi qu'à titre accessoire la commercialisation de produits d'épicerie (alimentation générale) et/ou journaux, notamment dans le cadre de l'exploitation de commerce rural exploité à Ladornac (24120), le Bourg, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sarlat sous le numéro 451 031 751,

Moyennant le prix principal de quarante-huit mille euros (48 000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour quarante-deux mille huit cent neuf euros et quarante-cinq cents (42 809,45 euros) et au matériel pour cinq mille cent quatre-vingt-dix euros et cinquante-cinq cents (5 190,55 euros).

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} février 2007.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la SCP CHOUZENOUX-FROMENTEL, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion.

Signé : **Maître Patric CHOUZENOUX, notaire.**

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sarlat-La Canéda du 29 janvier 2007, enregistré à Sarlat le 1^{er} février 2007, bordereau n° 2007/71, case n° 2, Monsieur Manuel SILVA SOARES et son épouse, Madame Urania GOMEZ MATOS, demeurant ensemble à Sarlat-La Canéda (24200), le Petit Meysset, ont donné en location-gérance à Madame Maria Teresa DA SILVA SOARES, épouse MARTINS DA SILVA, demeurant à Sarlat-La Canéda (24200), 1, rue Rousset, un fonds de commerce de café, licence I, restaurant, sis et exploité à Sarlat-La Canéda (24200), 1, rue Rousset, pour lequel Monsieur Manuel DA SILVA SOARES est immatriculé au RCS de Sarlat sous le n° 390 403 400, pour une durée de 11 mois à compter du 1^{er} février 2007, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour avis.

Signé : **le locataire-gérant.**

L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales) : Dexia Crédit Local : emprunt de 2 000 000 euros. Bail avec l'Epic Office de tourisme. Développement durable : conventions avec la société Ecofinances SAS. Redynamisation urbaine troisième tranche : convention avec la société Espaces Sarl pour l'étude des aménagements de l'avenue Thiers et de la place Pasteur.

Société civile professionnelle
Jean-François MAGIS
Philippe MAGIS
Notaires
24220 MEYRALS

LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe MAGIS, notaire soussigné, associé de la Société civile professionnelle titulaire d'un office notarial dont le siège social est à Meyrals (Dordogne), le 3 octobre 2006,

Monsieur André Marcel DELMAS, restaurateur, et Madame Annette Josette TROLONGE, restauratrice, son épouse, demeurant ensemble à Sarlat-La Canéda (24200), rue Albéric-Cahuet,

Ont confié, à titre de location-gérance, à la société dénommée LE PRACTICE, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège est à Sarlat-La Canéda (24200), 19, rue de la République, identifiée au Siren sous le numéro 491 055 224 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat-La Canéda,

Représentée par Monsieur Serge Philippe VALENTINUZ, demeurant 119, avenue Aristide-Briand, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, agissant en qualité d'associé unique de ladite société, l'établissement complémentaire de café, bar, brasserie, restaurant, vente de produits régionaux, sis à Sarlat-La Canéda (Dordogne), 19, rue de la République,

Dépendant de l'établissement principal dénommé CAFÉ RESTAURANT DU COMMERCE, fonds de commerce de café, restaurant, vente de produits régionaux, vins et liqueurs, ayant son siège 4, rue Albéric-Cahuet à Sarlat-La Canéda, inscrit au registre du commerce et des sociétés de Sarlat-La Canéda sous le numéro 316 952 423,

Pour une durée de deux années entières et consécutives qui ont commencé à courir le 1^{er} janvier 2007 pour se terminer le 31 décembre 2008.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements, les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Observation faite que la location-gérance consentie par acte reçu par le notaire soussigné le 19 novembre 1999, enregistré à Sarlat-La Canéda le 23 novembre 1999, folio 65 n° 462/1, par Monsieur et Madame DELMAS à la SARL OPTIMA, identifiée au Siren sous le numéro 425 050 218 00022 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat-La Canéda, est arrivée à son terme par non-renouvellement au trente et un décembre deux mille six.

Pour avis.

Signé : **Maître Philippe MAGIS, notaire.**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société en date du 5 février 2007, enregistrée à Sarlat le 5 février 2007, bordereau 2007/77, case n° 2, présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : L N B.

Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : le Groul, 24580 Plazac.

Objet : maçonnerie, carrelages.

Durée : 50 ans.

Capital : 6 250 euros.

Gérance : Monsieur Noam LAYANI, demeurant le Groul, 24580 Plazac.

Immatriculation : au RCS de Sarlat.

Pour avis.

Maître Laurent BOUET
Notaire
67, rue du 4-Septembre
24290 Montignac-sur-Vézère

Suivant acte reçu par Maître BOUET, enregistré à Sarlat le 1^{er} février 2007, bordereau n° 2007/72, case n° 1, a été constituée la société civile dénommée SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE M.O.L.L., siège social à Terrasson-Lavilledieu (24120), 16, place des Martyrs.

Capital social : mille euros (1 000 euros), divisé en cent parts ociales de dix euros chacune, numérotées de 1 à 100, constitué d'apports en numéraire.

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâts ou non bâts dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sarlat-La Canéda.

Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Olivier MERLE, demeurant à Sainte-Fortunade (19490), 15, lotissement Bois de Paumel ; Mademoiselle Maryline Jeanne Renée ALMEIN, demeurant à Sainte-Fortunade (19490), 15, lotissement Bois de Paumel.

Pour avis unique.

Signé : **Maître Laurent BOUET, notaire.**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Eric LACOMBE, notaire à Terrasson, le 1^{er} février 2007, a été constitué un groupement agricole d'exploitation en commun dénommé GAEC DES TROIS B.

Siège social : Le Lardin-Saint-Lazare (24570), lieu-dit Lage.

Objet social : l'exploitation des biens agricoles et toutes activités civiles se rattachant à cet objet.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS de Sarlat-La Canéda.

Capital : 344 000 euros, divisé en 34 400 parts sociales de 10 euros chacune, composé d'apport en nature, savoir :

Apport par Monsieur Christophe BAUDRY : divers éléments mobiliers pour 641 euros et pour 39 369 euros, un ensemble de bâtiments agricoles situé à Le Lardin-Saint-Lazare (Dordogne), comprenant trois bâtiments à usage de stabulation, cadastré section L n° 623 pour 99 a 45 ca, dont la valeur brute s'élève à 163 203 euros TVA comprise, est fait à titre pur et simple à concurrence de 103 800 euros et à titre onéreux à concurrence de 59 403 euros. Cheptel pour 42 700 euros ;

Apport par Monsieur Francis BOURRA : divers éléments mobiliers pour 1 494 euros et pour 101 511 euros, est fait à titre pur et simple à concurrence de 73 206 euros et à titre onéreux à concurrence de 28 305 euros. Cheptel pour 95 300 euros.

Gérance assurée par Messieurs Christophe BAUDRY et Francis BOURRA, nommés cogérants pour une durée illimitée.

Cession de parts soumise à agrément.

Pour insertion.

Signé : **Maître Eric LACOMBE, notaire.**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BERGERAC

Par jugement du 29 janvier 2007, le tribunal de grande instance de Bergerac a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire de Monsieur Daniel LACOMBE, né le 6 mars 1953 à Sarlat (24), demeurant Laussine, 24250 Saint-Martial-de-Nabirat. Mandataire liquidateur : SCP PIMOUGUET et LEURET, 37, rue Pozzi, 24100 Bergerac.

Signé : **le greffier.**

ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES

Société civile professionnelle
Philippe LAURENT
Sandra OUDOT
Notaires associés
99, avenue de Selves
24200 Sarlat-La Canéda

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sandra OUDOT, notaire associé à Sarlat-La Canéda, 99, avenue de Selves, le 13 janvier 2007, enregistré à Sarlat le 29 janvier 2007, volume 2007 P n° 454, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes.

La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est FRAMISTELA.

Le siège social est fixé à Sarlat-La Canéda (24200), Pont-Saint-Sacerdos.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de cent vingt-deux mille euros (122 000 euros), divisé en 2 440 parts de 50 euros chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Les apports sont en nature, par Monsieur Georges LIDIER et Madame Francine MARTY, son épouse, demeurant ensemble à 24200 Sarlat, 4, rue Jean-Moulin ; par Monsieur Michel MARTY, époux de Madame BOUYSSOU, demeurant Vuflens-La Ville 1302 VD (Suisse), 23D Chemin des Grands Champs ; par Mademoiselle Laura PÉGORARO, célibataire, demeurant à 33000 Bordeaux, 59, rue des Ayres ; par Monsieur Stéphane RAINONE, divorcé non remarié de Madame FERNANDEZ, demeurant à 40990 Saint-Paul-Lès Dax, appartement C1, rue du Maréchal-Gallieni, savoir : une maison à usage d'habitation avec terrain attenant, sise à 24200 Sarlat-La Canéda, Pont-Saint-Sacerdos, cadastrée section AR n°s 221 et 222, d'une contenance totale de 21 a 17 ca, pour une valeur de 122 000 euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le premier gérant de la société est Madame Francine LIDIER, susnommée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Pour avis.

Signé : **Maître Sandra OUDOT, notaire.**

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

Le contrat de location-gérance consenti suivant acte sous seing privé en date du 17 janvier 2004, enregistré à Sarlat le 2 février 2004, bordereau n° 2004/65, case n° 1, par Monsieur Jean Pierre LECOURSONNAIS, demeurant à les Plantades, 24590 Saint-Crépin-Carlucet, à Monsieur Christian JOYOT, immatriculé au RCS de Sarlat sous le n° 452 007 610 00010, locataire-gérant, et portant sur un fonds de commerce d'une auberge connue sous l'enseigne LES PLANTADES, sise et exploitée à 24590 Saint-Crépin-Carlucet, prendra fin le 31 mars 2007.

Pour avis.

Société civile professionnelle
Philippe LAURENT
Sandra OUDOT
Notaires associés
99, avenue de Selves
24200 Sarlat-La Canéda

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe LAURENT, notaire associé à Sarlat-La Canéda, 99, avenue de Selves, le 9 janvier 2007, enregistré à Sarlat le 26 janvier 2007, volume 2007 P n° 411, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes.

La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est LA PLANCHETTE.

Le siège social est fixé à Daglan (24250), Moulin de Paulhiac.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de huit mille sept cents euros (8 700 euros) et divisé en 87 parts de 100 euros chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Les apports sont en numéraire, à concurrence de la somme de 1 000 euros, et en nature, savoir : par Monsieur Francis ARMAGNAC, demeurant à 38250 Lans-en-Vercors, 117, route des Montagnes-de-Lans, un terrain nu sis à 24250 Daglan, la Planchette, cadastré section AC n° 15, pour 32 a 18 ca, pour une valeur de 7 700 euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le premier gérant de la société est Monsieur Francis ARMAGNAC, susnommé.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Pour avis.

Signé : **Maître Philippe LAURENT, notaire.**

Etude de Maître
Zargha DE ABREU
Avocat
33 ter, avenue Thiers
24200 Sarlat-La Canéda

EXTRAIT

Par jugement, devenu définitif, rendu sur requête, le tribunal de grande instance de Bergerac, en date du 8 décembre 2006, a homologué l'acte reçu par Maître Philippe LAURENT, notaire à Sarlat (24), en date du 31 octobre 2005, aux termes duquel :

Monsieur Johannes Petrus Franciscus GOEVAERS, né le 2 juin 1935 à Helmond (Pays-Bas), de nationalité néerlandaise, retraité, et Madame Elisabeth Marja Christina KLOOSTERMAN, épouse GOEVAERS, née le 5 septembre 1948 à S'GRAVENHAGE (Pays-Bas), de nationalité néerlandaise, sans profession, demeurant tous deux Péchibral, 24200 Vitrac,

Ont déclaré modifier le régime de la communauté de biens limitée et ont opté le régime de la communauté universelle.

Pour extrait certifié conforme. A Sarlat, le 2 février 2007.

Signé : **Maître Zargha DE ABREU, avocat.**

Société civile professionnelle
Jean-François MAGIS
Philippe MAGIS
Notaires
24220 MEYRALS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe MAGIS, notaire soussigné, associé de la Société civile professionnelle titulaire d'un office notarial dont le siège social est à Meyrals (Dordogne), le 1^{er} février 2007, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est SARL ESCANTO.

La société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de crèperie, bar, restauration de toutes sortes, plats à emporter.

Le siège social est fixé à Cénac-et-Saint-Julien (24250), le Couderc.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années.

Le capital social est fixé à la somme de huit mille euros (8 000 euros).

Les apports sont constitués en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Pour avis.

Signé : **Maître Philippe MAGIS, notaire.**

SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIÈRE BEABAT
Société civile immobilière
au capital de 200 euros

Siège social :
72, avenue du Maréchal-Joffre
94170 Le Perreux-sur-Marne

RCS Créteil D 383 060 795

Aux termes d'une délibération en date du 20 janvier 2007, la collectivité des associés a :

- nommé Madame Béatrice GODEFROY, demeurant impasse des Clarisses, 24200 Sarlat-La Canéda, gérant de la société pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Alain PARE ;

- constitué la société pour 99 années à compter du 16 septembre 1991, ayant pour objet social : la propriété, la gestion, l'administration des biens dont elle pourrait devenir propriétaire, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ;

- décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Ainsi, à compter du 20 janvier 2007, le siège social

- qui était à 72, avenue du Maréchal-Joffre, 94170 Le Perreux-sur-Marne,

- est désormais à impasse des Clarisses, 24200 Sarlat-La Canéda.

En conséquence, la société qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 383 060 795, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sarlat, désormais compétent à son égard.

Signé : **la gérance.**

SARL CHEZ PATOU
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
avenue du Chambon
24290 Montignac
RCS Sarlat B 380 407 650

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} février 2007, il résulte que :

L'objet social a été modifié à compter du 1^{er} janvier 2007.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit.

Ancienne mention. L'exploitation d'une épicerie, bar, restaurant. L'exploitation d'un hôtel sous quelque forme que ce soit. L'exploitation d'un camping et/ou d'un parc résidentiel de loisirs. La vente non sédentaire de produits régionaux. Achat, vente, location de véhicules de tourisme et de loisirs type quads, de chalets et de mobile homes.

Nouvelle mention. L'exploitation d'une épicerie, bar, restaurant. L'exploitation d'un hôtel sous quelque forme que ce soit. L'exploitation d'un camping et/ou d'un parc résidentiel de loisirs. La vente non sédentaire de produits régionaux. Rôtisserie, saladerie, fruits de mer, crustacés, boissons, fruits, produits régionaux.

Mention sera faite au RCS de Sarlat.

Pour avis.

SARL CHEZ PATOU
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros

Siège social :
avenue du Chambon
24290 Montignac

RCS Sarlat B 380 407 650

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} février 2007, il résulte que :

Le siège social a été transféré 8, rue du 4-Septembre, 24290 Montignac, à compter du 1^{er} janvier 2007.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit.

Ancienne mention.

Siège : avenue du Chambon, 24290 Montignac.

Nouvelle mention.

Siège : 8, rue du 4-Septembre, 24290 Montignac.

Mention sera faite au RCS de Sarlat.

Pour avis.

Etude de Maîtres
J. RENARD
V. FRANCES-VIRTEL
et P. LAPORTE
Notaires associés
à Epinal (Vosges)
17, rue François-de-Neufchâteau

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jacques RENARD, notaire associé à Epinal, le 1^{er} février 2007, il a été constitué pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sarlat, la société civile immobilière SANFRAN, au capital de 1 500 euros, siège à Salignac-Eyvigues (24590), 11, avenue de Sarlat.

Objet : l'acquisition, la propriété et l'administration de tous biens immobiliers, leur mise à disposition, la facilitation de leur transmission, la prise de participation.

Cogérants : Monsieur François Marie COLIN, demeurant à Salignac-Eyvigues (24590), 11, avenue de Sarlat. Madame Sandrine ESCLAFFER, demeurant à Salignac-Eyvigues (24590), 11, avenue de Sarlat.

Cession de parts : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis.

Signé : **Maître Jacques RENARD, notaire.**

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE
COMMUNE DE
SAINT-VINCENT-LE PALUEL

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom de l'organisme acheteur : municipalité de Saint-Vincent-Le Paluel (24200).

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire, le bourg, 24200 Saint-Vincent-Le Paluel.

Objet du marché : quatrième tranche des travaux de restauration de l'église de Saint-Vincent-Le Paluel.

Critères d'attribution : la compétence de l'entreprise en matière de restauration de monuments anciens ; la qualité esthétique et fonctionnelle des produits proposés ; la valeur technique des produits proposés ; la qualité du service et de l'assistance technique après réception pendant le délai de garantie.

Procédure : appel d'offres ouvert.

Date limite de réception des offres : le 15 mars 2007 à 17 h.

Renseignements d'ordre administratif : Monsieur le Maire de Saint-Vincent-Le Paluel, le Bourg, 24200 Saint-Vincent-Le Paluel, tél. 05 53 59 29 05, fax 05 53 59 49 49.

Renseignements d'ordre technique : Gaëlle DUCHÊNE, architecte du patrimoine DPLG, le Bourg, 46170 Lhospitalet, tél. 05 65 21 08 79, télécopie : 05 65 21 78 07, e-mail : gaelleduchene@aol.com

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Imprimerie BATAILLON Frères SARL, avenue Aristide-Briand, 24200 Sarlat, tél. 05 53 59 33 78, télécopie : 05 53 59 31 54.

Adresse auprès de laquelle les offres doivent être envoyées : Monsieur le Maire de Saint-Vincent-Le Paluel, le Bourg, 24200 Saint-Vincent-Le Paluel, tél. 05 53 59 29 05, fax 05 53 59 49 49.

Renseignements complémentaires :

Lot n° 1 : échafaudages, maçonnerie, taille de pierre, réfection d'enduits à la chaux.

Description succincte : échafaudages, confortation de maçonnerie, taille de pierre, réfection d'enduits anciens à la chaux.

Lot n° 2 : menuiserie.

Description succincte : restauration de menuiseries et de mobilier anciens.

Lot n° 3 : électricité.

Description succincte : réfection de l'installation électrique.

Lot n° 4 : lustrerie.

Description succincte : restauration d'un lustre ancien, fourniture et pose d'un lustre identique à l'existant.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE BERGERAC

Par jugement du 29 janvier 2007, le tribunal de grande instance de Bergerac a prononcé la modification de la date de la cessation des paiements du redressement judiciaire de Monsieur Thierry ESCANDE et de l'EARL DE GALINIE, demeurant le Galinie, 24550 Loubéjac. Mandataire judiciaire : SCP PIMOUGUET et LEURET, 37, rue Pozzi, 24100 Bergerac.

Signé : **le greffier.**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE BERGERAC

Par jugement du 29 janvier 2007, le tribunal de grande instance de Bergerac a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire de Madame Denise MALVY, épouse LACOMBE, née le 7 novembre 1931 à Saint-Martial-de-Nabirat (24), demeurant Laussine, 24250 Saint-Martial-de-Nabirat. Mandataire liquidateur : SCP PIMOUGUET et LEURET, 37, rue Pozzi, 24100 Bergerac.

Signé : **le greffier.**

Vœux du conseiller général



Le samedi 27 janvier, Jean-Fred Droin, conseiller général du canton de Sarlat, présentait ses vœux à la population. Devant un public très bien fourni, il a souhaité une très bonne et surtout très heureuse année à l'ensemble des présents et à leurs familles.

Il a d'abord voulu faire le point sur les actions globales du conseil général dans le département.

Avec une enveloppe de 435 millions d'euros, dont 30 % sont réservés à l'investissement, le budget est en hausse sensible.

Quarante pour cent de cette somme est destinée à l'aide sociale, dont 43 millions d'euros pour l'Apa, 35 millions pour le RMI et 1,6 million pour la prévention de la délinquance.

Le conseil général finance également le service départemental d'incendie de la Dordogne (en hausse de 5,38 % en 2007), les transports scolaires (13 millions d'euros), les aides aux logements. Il intervient également pour la culture, le sport, le tourisme et l'agriculture.

Il faut noter que depuis 2003 des compétences supplémentaires lui ont été attribuées : la gérontologie, l'insertion, les aides à la pierre, la gestion du handicap, les personnels techniciens et ouvriers de service (Tos) des collèges, le personnel de la DDE (à compter du 1^{er} avril prochain) etc.

L'Etat finance certaines de ces dépenses, mais il faut savoir qu'il reste une impasse financière non compensée de 2,8 millions d'euros pour financer le RMI entièrement à la charge du département. De même la totalité des mesures prises pour les sapeurs-pompiers sont financées par les collectivités locales.

Concernant le canton de Sarlat, Jean-Fred Droin a fait le bilan de 2006 avec notamment le chantier de la déviation de Sarlat (20 millions d'euros entièrement financés par le département). C'est le plus gros chantier du conseil général concernant les travaux routiers. Lequel se poursuivra jusqu'en 2009 pour une mise en service en 2010.

Le giratoire du Pré-de-Cordy est également en cours. C'est une mesure efficace pour la sécurité de nous tous et notamment celles de nos enfants (coût pour le département : 600 000 euros)

A ces deux chantiers il faut ajouter celui de la Maison du département, au Pontet, dès 2008, qui regroupera l'ensemble des services et permettra au public de mieux les identifier et aux agents de mieux être au service de ce public.

Alors que l'on nous parle des problèmes des grandes villes, des banlieues, notre région n'est pas exempte de problèmes sociaux. La détresse de certaines couches de la société est palpable. Jean-Fred Droin a rendu hommage au travail effectué par les services sociaux du département et aux associations présentes sur le terrain, dont cer-

taines rencontrent des difficultés pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, notamment dans le cadre des violences faites aux femmes.

Il signale que les maîtres mots de son action sont l'écoute et la présence sur le terrain, complétés par la défense des dossiers du canton auprès des services à Périgueux.

Relayés par les maires des communes du canton auprès desquels il travaille également dans le cadre des aides qu'apporte le département (548 820 euros pour Sarlat, 672 128 euros pour l'ensemble des autres communes pour la période 2007-2010), il a souhaité situer son action auprès de celles et de ceux, de plus en plus nombreux, qui le sollicitent.

Pour le contacter, rien de plus simple : le secrétariat de mairie de Marquay.

Après avoir remercié de sa présence Germinal Peiro, député de la 4^e circonscription, excusé Nathalie Manet-Carbonnière, conseillère régionale, et invité les personnes au pot de l'amitié préparé par la section du Parti socialiste de Sarlat, il termina son intervention en souhaitant avec humour que 2007 soit une année "royale".

Paroisse Saint-Sacerdos en Périgord Noir

Messes — A la cathédrale de Sarlat, messe à 9 h les mardi, jeudi et vendredi, à 18 h 30 les mercredi et samedi, à 11 h le dimanche.

Dimanche 11, messe à 9 h 30 à Carsac et à 11 h à Carlux. Messe à 16 h vendredi 9 au Centre hospitalier de Sarlat et mardi 13 à la maison de retraite du Plantier.

Prières — Avec le groupe du Renouveau le mardi à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl.

Une heure pour Dieu, éveil au dialogue contemplatif, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois à 20 h 30 au Centre Notre-Dame de Temniac.

Avec les Veilleurs les 2^e et 4^e jeudis du mois à 20 h 30 à la cathédrale.

Aumônerie — Au Centre Madeleine-Delbrêl, vendredi 9 à 19 h 30, rencontre des élèves de quatrième et de troisième ; samedi 10 à 10 h, rencontre des élèves de sixième et de cinquième.

Rencontres — Samedi 10 de 10 h à 18 h au Centre Notre-Dame de Temniac, rencontre animée par Michel Hubaut, sur le thème : naître, vivre, mourir et après : néantisation ou transfiguration ? Lundi 12 à 15 h au Centre Madeleine-Delbrêl, rencontre du Mouvement des chrétiens retraités.

Drapeau noir Périgord

Organisée par l'union départementale de la Fédération anarchiste, la tournée "Décroissance" passera à Sarlat le mercredi 14 février à 21 h au Colombier, salle Pierre-Denoix. Jean-Pierre Tétrais, auteur de "Du développement à la décroissance", expliquera pourquoi la sauvegarde de la vie, tout comme l'émancipation des individus, doit passer dès maintenant par la remise en cause de notre société de consommation, et donc de son modèle économique qu'est le capitalisme, et son corollaire, l'Etat.

Délire de lire

Le cercle de lecture Délire de lire poursuit ses activités mensuelles à la découverte d'auteurs et de textes variés.

Après M. Boulgakov ("le Maître et Marguerite") et H. Murakami ("Au sud de la frontière, à l'ouest du soleil"), c'est François Augiéras et son livre posthume "Domme ou l'essai d'occupation" qui seront au cœur de la prochaine rencontre du mardi 13 février. A cette occasion, le groupe aura le plaisir de recevoir Paul Placet, auteur notamment d'une biographie de l'écrivain, intitulée "François Augiéras : un barbare en Occident".

Rappelons que les réunions de Délire de lire se tiennent une fois par mois à 18 h 15 à la bibliothèque municipale de Sarlat, 32, rue de la République, tél. 05 53 31 11 66, où vous trouverez le calendrier et le programme de la saison.

L'entrée est libre et gratuite.

Salon du livre de jeunesse

Tous à vos plumes et à vos pinceaux

En partenariat avec la bibliothèque municipale, les librairies Majuscule et L'Orange Bleue, La Maison de la Presse, "l'univers de la BD et du jeu", les éditions Sedrap, le Centre culturel et l'Education nationale, l'Amicale laïque de Sarlat organisera du 30 mai au 3 juin son quatrième Salon du livre de jeunesse 2007. Les précédentes éditions ont connu un vif succès tant au niveau du public que des auteurs présents. Les rencontres avec les scolaires furent très riches et eurent pour effet une fréquentation très importante du salon.

Le thème retenu pour 2007 est l'humour dans la littérature jeunesse.

Le Salon du livre de jeunesse s'articulera autour de quatre axes. Rencontres dans les écoles avec les auteurs et les illustrateurs, les 31 mai et 1^{er} juin, et visite du salon par les scolaires avec diverses animations. Au total, quatre-vingts rencontres scolaires, soit plus de cinquante classes qui se rendront sur le salon les jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin. Signature par les auteurs et les illustrateurs, animations diverses autour du livre, présentation de certaines maisons d'édition... les 2 et 3 juin sur le salon. Conférences ouvertes aux professionnels, enseignants, animateurs, éducateurs, bibliothécaires... Des spectacles pour les tout-petits, pour les plus grands et une soirée contes tout public.

Mais bien entendu le point fort de la manifestation sera la rencontre avec les auteurs et les illustrateurs dans les écoles, ainsi que tout le travail fait en amont du Salon du livre : concours, défis lectures, réalisations d'expositions...

En attendant le salon et toutes ces belles rencontres, le concours d'écriture et celui d'illustration sont lancés. Ils s'adressent à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans qui pourront concourir soit avec leur classe, soit en individuel, et ce selon les catégories : maternelle et CP ; CE1/CE2 ; CM1/CM2 ; 6^e/5^e. Le règlement de ces deux concours est disponible au Centre de loisirs du Ratz-Haut ou à la bibliothèque municipale. Attention, la date de remise des nouvelles est fixée au 30 mars et celle des illustrations au 15 mai.

Pour tout renseignement, contacter Paulette Dekkers, tél. 05 53 59 07 32.

Une rupture pas si tranquille !

Nous pourrions peut-être croire à la "rupture tranquille" si nous ne connaissions pas le personnage qui la promet. Or Nicolas Sarkozy n'est pas neuf en politique et tout son passé démontre ses capacités d'illusionniste. C'est un libéral pur et dur, un homme parfois inquiétant que l'avidité du pouvoir pousse à la démagogie la plus éhontée.

Un illusionniste — Nicolas Sarkozy a toujours privilégié la communication sur l'action comme en témoigne sa politique sécuritaire faite de déclarations fracassantes, voire dangereuses pour un résultat statistique peu glorieux, même après manipulation des chiffres.

Il faut aussi se souvenir de son passage au budget puis aux finances. Il a trompé les agents économiques en prenant des décisions contraires à ses engagements. Au début de son ministère, en 1993, il promettait une réduction du déficit public alors que celui-ci avait explosé à son départ en 1995 s'accompagnant, en plus, d'un important accroissement de la dette.

Ses revirements peuvent être spectaculaires comme en témoigne son reniement dans le dossier de la fusion Suez-GDF : après s'être très solennellement engagé à ce que l'Etat ne privatise jamais GDF, il n'a pas attendu deux ans pour se révéler parjure.

Et que dire des mesures en direction de la consommation annoncées de manière tonitruante qui se sont soldées par un échec retentissant sur les prix !

Avec des bilans plus que médiocres dans la plupart des secteurs où il a été en responsabilité, il tente, avec un aplomb déconcertant de faire oublier qu'il en est l'un des premiers responsables.

Plus fort encore, alors que son parti gouverne sans partage depuis cinq ans avec une majorité absolue à l'assemblée, il dramatise le débat, emploie le vocabulaire des "déclinologues" et entretient volontairement l'angoisse des Français pour ensuite déverser sa charge antisociale en stigmatisant les plus faibles.

Un libéral pur et dur — Pour sortir de l'impasse qu'il décrit, il propose de "libérer" les énergies, mais derrière cet habillage verbal se cache l'insécurité sociale. Si le projet économique est flou sa visée est claire : il s'agit d'orchestrer l'effacement de l'Etat par une réduction drastique du nombre de fonctionnaires, l'abaissement des investissements de l'Etat et le démantèlement des services publics.

En prétendant privilégier le pragmatisme à l'idéologie, il cultive l'ambiguïté mais en réalité c'est un libéral débridé pour qui l'action publique est un fardeau, l'impôt un frein à l'initiative, le droit du travail une rigidité et la redistribution un archaïsme.

Sa fascination pour le modèle néo-conservateur des républicains américains induit chez lui une aversion pour le modèle social français au point de se déclarer "étranger dans son propre pays".

La réduction de l'impôt direct, la refonte des droits de succession, les aménagements de l'ISF (impôt sur la fortune) et autres cadeaux faits à ceux qui n'en ont pas besoin vont accroître encore plus les inégalités entre les détenteurs de patrimoine et ceux qui ne vivent que de leur travail.

Pour "réhabiliter l'effort" il propose de "récompenser le travail" mais il est aussi question de le fluidifier et de diminuer son coût pour les entreprises. Le projet de contrat unique (type CNE) venant remplacer les CDI et les CDD, l'assouplissement des conditions de licenciement et une nouvelle réglementation du droit de grève présagent d'une sévère déréglementation du Code du travail.

Il prépare en fait la révolution libérale qu'ont menée Thatcher et Reagan en d'autres temps.

Un homme qui inquiète — Sarkozy pratique la provocation. Sa communication conduit à la division et à la confrontation entre les catégories, secteur public et secteur privé, chômeurs et salariés et à des stigmatisations catégorielles, jeunes, immigrés... C'est une communication "clivante" qui crée des tensions et favorise le communautarisme. Ses dérapages verbaux de 2005 ("Kärcher", "racaille",...) , ont tout de même contribué à déclencher les plus graves émeutes en France depuis 1968 !

Il confond dangereusement les prérogatives de chaque ministère au point de créer une confusion entre le rôle de la police et celui de la justice.

Quand les RG enquêtent sur ses adversaires politiques et sur les voisins de son QG de campagne, quand la police utilise des tests ADN pour retrouver les voleurs du scooter de son fils, quand l'indépendance de la justice est mise en cause et quand l'impartialité des grands médias n'est pas assurée, la démocratie vacille.

Il mène sa campagne avec une organisation militaire. Chacun son rôle, les snippers en embuscade et les désinformateurs sur le Net. On nettoie le terrain, ensuite, le produit Sarkozy sera promu comme une lessive, à l'américaine. Bref, il met en place pour sa campagne ce qu'il préconise pour la société : "se battre" sans s'embarrasser de valeurs, l'essentiel étant de gagner contre l'autre.

Un démagogue prêt à tout pour gagner — Nous sommes convaincus que les Français dans leur majorité ne souhaitent pas la révolution libérale qui ne veut pas dire son nom, mais l'habillage surmédiatisé du projet "sarkozien" peut induire les Français en erreur. Quel que soit son interlocuteur, il tient le même discours : les profiteurs, ce sont les autres. Un matin au Medef, en promettant un assouplissement du droit du travail, le soir chez les ouvriers pour dénoncer les "patrons voyous".

Après un clin d'œil aux électeurs du Front national, il n'hésite pas à faire référence à Jaurès et à Blum et à venir "dragner" le corps enseignant au moment où celui-ci subit de plein fouet l'effet des mesures iniques décidées par son propre gouvernement.

Ainsi, en usant de démagogie il espère se faire élire sur un projet ambigu pour mener ensuite une politique que les Français, fondamentalement, ne veulent pas.

Il est urgent que commence la campagne sur le fond, pour que chacun puisse choisir en connaissance de cause et faire au mois de mai un choix qu'il ne regrette pas dès le mois de septembre.

Pour la section socialiste de Sarlat, le secrétaire,
Daniel Delpeyrot

Chronique Régionale

Sarlat

Le Caminel

A 1,5 km de Temniac **SARLAT**

Samedi 17 mars - 20 h
REPAS DANSANT
DE LA ST-VALENTIN
avec **Disco Souvenir de fêtes**
et son **accordéoniste**

Apéritif
Soupe de haricots
Terrine de foie gras maison
Saumon farci à l'ancienne
sauce marchand de vin
Gratin dauphinois
Salade et cabécou
Nougat glacé sur coulis de fruits rouges
Vins et café compris

22 €

BAL SEUL : 9 €
Animation pour tous âges

Réservations obligatoires
05 53 59 37 16 - 06 08 58 04 74

TEMNIAC

Samedi 10 février - 20 h 30
Ecole de **TEMNIAC**

CONCOURS de
DE BELOTE l'Amicale
laïque de
Temniac

2 quarts arrière de porc
2 quarts avant de porc
2 canards gras avec foie, 2 jambons
2 lièvres, 2 poulets Label Rouge
2 bouteilles d'apéritif anisé
2 bouteilles de champagne, 2 de whisky...
1 lot par participant **16 € par équipe**
Tourin en fin de soirée

BEYNAC ET-CAZENAC

Repas des chasseurs

Les chasseurs beynacois organisent leur traditionnel repas le samedi 3 mars à partir de 19 h à la salle des fêtes.

Au menu : soupe paysanne, crudités, daube de sanglier, cuis-sot de chevreuil, petits pois, salade d'endives, fromage, pâtisseries, café.

Le prix est fixé à 15 €.

Réservations auprès de F. Vaucel, tél. 05 53 29 40 33 ou 06 83 20 24 67, de V. Péliissier, tél. 05 53 28 95 78, ou encore de J. Grézis, tél. 05 53 29 57 38.

LA ROQUE GAGEAC

Trouvé

Dimanche 4 février, sur le haut de La Roque-Gageac, un jeune labrador adulte noir, non identifié et sans collier, a été recueilli.

S'adresser à la mairie, téléphone : 05 53 29 51 52.

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes étudiant(e), vous souhaitez voir du pays, vous êtes de La Roque ou du Sarladais, le Comité de jumelage La Roque-Gageac/Saint-Thomas-de-Joliette vous propose de partir travailler cet été six à huit semaines au Québec, plus exactement à Saint-Thomas-de-Joliette. Sur place, vous serez animateur(trice) dans un centre aéré. Seul le billet d'avion sera à votre charge. Vous serez hébergé(ée), nourri(ie) et payé(ée). A Paris, vous serez accueilli(ie) par l'association France-Québec qui s'occupe du certificat de travail, puis à Montréal l'association Québec-France prendra le relais.

Faire acte de candidature auprès de Babette, tél. 05 53 28 38 45

Repas de chasse

La Société de chasse et l'Amicale des chasseurs organisent leur traditionnel repas le samedi 17 février à 19 h au foyer rural Fernand-Valette.

Le prix est fixé à 16 € pour les adultes et à 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Inscriptions au plus tard le mercredi 14 février au soir auprès de Thierry Cluzel, téléphone : 05 53 28 37 00, ou d'Alain Guinot, tél. 05 53 28 24 19.

Restaurant Les Prés Gaillardou

Mercredi soir 14 février

**Saint
Valentin**

35 €

Menu *Je t'aime*

Réservations : **05 53 59 67 89**

LA ROQUE-GAGEAC
lespresgaillardou.com

MARQUAY

Sortie ski

Dans le cadre des animations du contrat temps libre, une journée au Mont-Dore est organisée le jeudi 1^{er} mars avec Sainte-Nathalène.

Départ de la place du Marché-aux-Noix à Sarlat (parking sous la caserne des sapeurs-pompiers) à 6 h 30. Retour prévu au même endroit vers 20 h.

Prévoir une tenue de rechange (les enfants partent en tenue de ski), deux goûters et un pique-nique, des lunettes de soleil.

Le prix est fixé à 15 € pour les enfants de la communauté de communes et à 30 € pour les autres.

Les enfants seront encadrés par Stéphanie et Bertrand.

Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie, mairie, tél. 05 53 29 67 39.

Attention, nombre de places limité !

Activités vacances d'hiver

La communauté de communes organise des activités durant les vacances d'hiver pour les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Le 26 février, atelier cirque : équilibre (monocycle, boule, rouleau américain), jonglage (balles, quilles, diabolo, bâton du diable, assiettes chinoises), acrobatie (individuelle, pyramide humaine, souplesse) et travail scénique (clown, travail de déplacement et d'expression).

Départ à 13 h 30, retour vers 17 h.

Le 27 février, tir à la carabine à Sarlat.

Départ à 13 h 30, retour vers 17 h 30.

Le 28 février, sortie cinéma à Sarlat.

Départ à 13 h 45, retour vers 17 h.

Tous les départs se font de la place Jean-Thilo à Marquay.

Tarif pour chaque activité : enfants de la communauté de communes, 3 € ; enfants hors communauté de communes, 6 €.

Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie, mairie, tél. 05 53 29 67 39.

Attention, nombre de places limité !

SAINT-ANDRÉ ALLAS

Carnet bleu

C'est avec joie que nous apprenons la naissance de Simon au sein du couple Muriel Manet et Christophe Courtois domicilié à Ventajol.

Simon est le deuxième petit-fils du maire, Patrick Manet.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé au nouveau-né, et nos félicitations à ses parents et à toute sa famille.

Chasse aux cervidés

La Société de chasse organise une battue le samedi 10 février.

Le repas de chasse aura lieu le dimanche 4 mars à la salle des fêtes.

Générations Périgord

L'enregistrement du jeu radiophonique diffusé sur les ondes de France Bleu Périgord aura lieu le mardi 13 février à 20 h 30 à la salle des fêtes.

La commune de Saint-André-Allas sera opposée à celle de Vézac.

Venez nombreux soutenir les participants.

A la mairie

Du 12 au 19 février, le bureau sera ouvert le mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Reprise des horaires habituels le mardi 20 février.

Randonnée

L'Amicale laïque organise une marche le dimanche 11 février.

Rendez-vous à la mairie de Saint-André à 13 h 15 ou à Allas à 13 h 30.

Parcours proposé : les quatre tours de la Vézère, près des Ey-zies. Environ 7 km.

SAINT-VINCENT LE PALUEL

Jeannine LARÉNIE remercie la municipalité de Saint-Vincent-Le Paluel pour l'organisation de la cérémonie du 27 janvier et le magnifique téléviseur qui lui a été offert. Elle remercie également les habitants pour les marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées par leur présence et leurs messages.

SAINTE NATHALÈNE

SAINTE-NATHALÈNE Association les Amis de MAILLAC

Dimanche 11 février à 15 h

THÉ DANSANT

animé par l'orchestre

JACKY BRUEL

Pâtisserie offerte

Le 18 février : Los Amigos

Rens. et rés. : **05 53 59 22 12**

VITRAC



A Vitrac

Jean-Claude et Guylaine DELIBIE
vous informent de **L'OUVERTURE**
de l'hôtel et du restaurant
à partir du **MARDI 13 FÉVRIER**

Réservations : **05 53 31 39 39**

plaisance@wanadoo.fr
www.hotelplaisance.com

TAMNIÈS

Loto

Dimanche 11 février à 14 h à la salle des fêtes, le Foyer rural organise son traditionnel quine au bénéfice de l'école.

De nombreux lots doteront les parties : appareil photo numérique, appareils électroménagers, canards gras, jambons, etc.

Quine gratuit pour les enfants.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Buvette. Pâtisseries. Tombola.

Un espace coloriage est prévu pour les tout-petits.

Vente des cartons à partir de 13 h 30.

Restaurant

L'Auberge de Mirandol

7, rue des Consuls à **SARLAT**

Menu 24 € Saint-Valentin

Terrine de foie gras de canard
maison aux pommes
et son verre de bergerac moelleux
ou
Méli-mélo primeurs et magret séché

Cassolette d'écrevisses gratinée

ou

Feuilleté de cèpes aux noix

Magret de canard sauce aux truffes

ou

Tournedos aux trois poivres

ou

Queue de lotte coco gingembre

Pommes de terre à la Sarladaise

Cabécou au miel

sur son lit de salade aux noix

Surprise de la Saint-Valentin

Carte habituelle également disponible

Réservations : **05 53 29 53 89**

Terrasson

LE LARDIN

FNATH

La section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés tiendra une permanence juridique le mardi 13 février de 14 h à 16 h à la salle socioculturelle, en présence du responsable du service juridique de la Dordogne.

Les personnes ayant eu un accident du travail ou une maladie, ou désirant tout autre renseignement concernant les accidents de la vie, peuvent se présenter munies de tous les documents concernant leur affaire.

Assemblée générale — Elle aura lieu le dimanche 18 février à 10 h à la salle socioculturelle.

VÉZAC

Loto

L'association Sourds Entendants Malentendants de la Dordogne et du Lot-et-Garonne (SEM 24-47) organise son quine annuel le dimanche 11 février à 14 h 30 à la salle des fêtes. Nombreux lots. Partie pour les enfants. Gâteaux. Buvette.

Générations Périgord

La commune de Vézac sera opposée à celle de Saint-André-Allas lors du jeu radiophonique Générations Périgord diffusé sur les ondes de France Bleu Périgord.

L'enregistrement aura lieu le mardi 13 février à 20 h 30 à la salle des fêtes de Saint-André-Allas.

Carlux

Bar Restaurant
Serge COMBROUX

Samedi 10 février
BAL MUSETTE
avec
FABIEN VEYRIRAS

Samedi 17 février : Horizon

Entrée + repas, 20 €
Entrée bal, 8 €

46350 MASCLAT
Tél. 05 65 37 61 01

CARSAC-AILLAC

Dimanche **11** février - 14 h 30

Salle des fêtes - **CARSAC**

LOTO

du **club de détente des Aînés**

GPS, canards gras avec foie
quarts d'agneau, barbecue
set petit déjeuner, service de vaisselle
filets garnis, produits du Périgord, etc.

Quine gratuit pour les enfants

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12

CAZOULÈS

Théâtre

La compagnie théâtrale Les Trois Coups présentera son nouveau spectacle le samedi 17 février à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Au programme, quatre pièces en un acte. Une soirée en compagnie de Guitry, Tchekov, de Obaldia...

La troupe se produira également le samedi 24 février à Carlux.

ORLIAGUET

Jeannine LARÉNIE remercie la municipalité d'Orliaguet pour l'organisation de la cérémonie du 27 janvier et le magnifique téléviseur qui lui a été offert. Elle remercie également les habitants pour les marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées par leur présence et leurs messages.

SAINT-JULIEN DE-LAMPON

Bal masqué

Samedi 17 février à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes, l'Amicale laïque et l'école organisent un repas poule au pot, suivi d'un grand bal masqué.

Le prix est fixé à 15 € pour les adultes et à 8 € pour les enfants.

Réservations : 05 53 29 77 68 ou 05 53 31 27 96.

Les profits de cette soirée serviront au financement d'un séjour prévu en fin d'année.

Domme

Marché de Domme

Marché convivial toute l'année

Jeudi matin, place de la Halle

Fruits et légumes - Poissons et crustacés
Boucherie - Charcuterie - Fromages
Vins et spiritueux - Plantes et fleurs...

Renseignements : **05 53 28 61 00**

SIMEYROLS

La commune de Simeyrols recrute un ADJOINT TECHNIQUE de 2^e classe polyvalent, à temps non complet, à compter du 1^{er} avril 2007. La durée hebdomadaire du temps de travail est de 24 heures. Les qualifications professionnelles exigées sont le CAP ou le BEP. La possession du permis poids lourds est également exigée. Le dossier type de candidature est à retirer au secrétariat de mairie aux jours et heures d'ouverture. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Simeyrols, téléphone : 05 53 29 80 34.

Jeannine LARÉNIE remercie la municipalité de Simeyrols pour l'organisation de la cérémonie du 27 janvier et le magnifique téléviseur qui lui a été offert. Elle remercie également les habitants pour les marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées par leur présence et leurs messages.

VEYRIGNAC

Carnet bleu

Un petit Thomas a vu le jour le 18 janvier, pour la plus grande joie de son frère Clément et de ses parents Nathalie et Christophe Chiès.

Félicitations aux parents, aux grands-parents et tous nos vœux de bonheur et de prospérité au bébé.

Superloto

L'Amicale des chasseurs organise un grand quine le vendredi 16 février à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Nombreux gros lots, filets garnis, etc.

Club des Aînés

Le club dispose encore de quelques places pour le voyage prévu en Corse du 14 au 21 avril. La carte d'adhérent est obligatoire.

Renseignements et inscriptions avant le 15 février auprès de Roland Dousseaud, téléphone : 05 53 28 12 90.

Restaurant

La Flambée

Porte Del Bos - 24250 **DOMME**

OUVERTURE
Mercredi **14** février

♥ **Menu spécial** ♥
Saint-Valentin

Coupe de champagne

et son amuse-bouche

♥ Foie gras mi-cuit ♥

et sa confiture d'oignons

Cassiolette de noix de Saint-Jacques

sauce champagne

Tournedos de bœuf, sauce aux cépes

et son accompagnement

Fondant mi-cuit au chocolat

et sa crème anglaise

♥ **Menu à 30 €** ♥

Sur réservations : **05 53 29 14 36**

Loto

L'école organise un quine le samedi 17 février à 20 h 30 à la salle de la Rode.

Dix quines pour les adultes et cinq gratuits pour les enfants seront dotés de nombreux lots, dont ordinateur multimédia avec écran plat 17 pouces et son bureau, lecteur DVD portable, baptêmes de l'air, canards gras, etc.

2 € le carton, 8 € les six, 15 € les treize.

Tombola. Buvette. Gâteaux.

Samedi **10** février - 21 h

Salle des fêtes - **DAGLAN**

SUPERLOTO

organisé par les **Ateliers culturels**
du canton de Domme

Sèche-linge, aspirateur sans sac
souffleur-aspirateur-broyeur de feuilles
3 canards gras avec foie, 2 demi-porcs
2 jambons, malette d'outils (60 pièces)
sèche-cheveux, cafetière, etc.

Quine pour les enfants

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12

BUVETTE - PÂTISSERIES

CASTELNAUD LA CHAPELLE

Kayak-club

La course régionale de canoë-kayak descente classique se déroulait le dimanche 4 février sur le Ciron à Bommes, en Gironde.

Après un hiver favorable aux entraînements, le club se présente avec assurance à la première course de descente de l'année. C'était bien pressenti puisque,

chez les jeunes, Manon Hostens finit première en minimes dames et son frère Quentin monte sur la troisième marche du podium en cadets. Dans la même catégorie, Max Trouvé se place 12^e. En juniors dames, Nina Trouvé termine sixième. Notons la très belle cinquième place du junior Nicolas Lachaud-Bandrès.

Les seniors Matthieu Keller et Martin Naillon finissent respectivement 10^e et 12^e. Ce duo se qualifie aisément pour la course interrégionale sur la Maronne le 18 février. A suivre...

CASTELNAUD LA CHAPELLE

VEYRINES DE-DOMME

Repas de chasse

Les sociétés de chasse de Castelnau-La Chapelle et Veyrines-de-Domme organisent leur repas le samedi 24 février à 20 h à la salle des fêtes de Veyrines-de-Domme.

Le prix est fixé à 18 € pour les adultes et à 7 € pour les enfants.

Réservations : 05 53 29 58 07, 05 53 30 46 07, 06 08 89 15 12.

NABIRAT

Chantal Fraysse confortée dans ses droits

Le 12 juin 2003, le tribunal administratif de Bordeaux imposait au maire de Nabirat la réintégration de Chantal Fraysse à son poste de secrétaire de mairie, ainsi que la reconstitution de sa carrière.

Mme le Maire de Nabirat a fait appel de ce jugement le 3 octobre 2003 devant la Cour administrative de Bordeaux.

Le 5 octobre 2006, sa requête a été rejetée et Chantal Fraysse confortée dans ses droits, à savoir l'illégalité de son licenciement, son droit de réintégration et la reconstitution de sa carrière.

CÉNAC-ET SAINT-JULIEN

Samedi **17** février - **CÉNAC**

Carnaval

Organisé par l'Amicale laïque et les écoles

Départ du défilé à 17 h à l'école

Vers 18 h, **jugement de Pétassou**

A 19 h, **REPAS DANSANT**

Jambon de pays, moules/frites, salade

fromage, tarte aux pommes, café

13 € par adulte (1 verre de bière compris)

Réservations :

05 53 28 30 10 05 53 28 30 16

06 84 69 48 92 06 83 14 52 85

SAINT-LAURENT LA VALLÉE

REMERCIEMENTS

M. Jean FRANC, *son époux* ; M. et Mme Michel FRANC, M. et Mme Yves FRANC, M. et Mme Francis FRANC, *ses enfants* ; Christelle, Christophe, Stéphanie, Pierre, Amina, Géraldine, *ses petits-enfants* ; Eloïse et Anaëlle, *ses arrière-petites-filles*, très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Marie-Louise FRANC
née GIBIAT

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie tout particulièrement les voisins et amis, le docteur Pasquini, les infirmières du cabinet de Daglan, les médecins, infirmières et aides-soignantes du service des soins intensifs de l'hôpital de Sarlat.

Une pensée pour Marie-Louise Franc

Marie-Louise, figure emblématique du cœur du village, s'en est allée la semaine dernière. Il y a quelques années elle tenait, avec son mari Jeannot, l'épicerie, le poste à essence, et surtout le bar-restaurant où se retrouvaient les associations locales, tels le club de football et le cercle de chasseurs.

Marie-Louise, personnage enthousiaste, contribuait au bon fonctionnement des associations. D'ailleurs, si elle fut présidente du club du 3^e Age pendant deux ans, elle n'avait pas besoin de grade pour s'investir dans la vie associative de la commune.

Elle manifestait un intérêt particulier pour le club de football qui, pour elle, était son équipe. Certains vendredis soir, une vingtaine de gaillards s'y retrouvaient après l'entraînement pour savourer la mique et le petit salé. Pour ce rituel, Marie-Louise préparait une mique pour chaque joueur, s'il vous plaît ! Là, les conversations allaient bon train, et si ce n'était pas elle qui composait l'équipe, l'œil rieur elle avait quand même son avis. Le dimanche soir, elle attendait les joueurs sur le pas de la porte pour leur demander : " Alors, combien de buts ? "

Et la chasse... Là aussi Marie-Louise ne pouvait pas y échapper. Son mari Jeannot, chasseur redoutable, membre de la Société de chasse, lui amenait la troupe pour s'y restaurer et apprécier la préparation des foies de sanglier. Sans faire offense à toutes les bonnes cuisinières que compte le village, de l'avis unanime des chasseurs c'était chez Marie-Louise qu'ils étaient les meilleurs !

Voici quelques ressentis exprimés par différents membres de ces associations. C'est pour cela, Marie-Louise, que tu resteras présente dans nos pensées.

FOIRE AU PORC

Du 12 au 21 février

SHOPI

CÉNAC - Tél. 05 53 28 22 22

DAGLAN

SOIRÉE
CHOUROUTE

organisée par le Rugby-club daglanais
Samedi 17 février - 20 h

Salle des fêtes - **DAGLAN**

Choucroute garnie
Fromage - Pâtisserie

Menu à 15 €

vin d'Alsace et café compris

Bar avec
pression alsacienne
et apéritif

Apéritif à partir de 19 h 30

Réservations au
06 72 87 04 96 - 06 07 84 71 48

Vendredi 16 février à 19 h 30

Salle des fêtes **DAGLAN**

SOIRÉE AFRICAINE

proposée par l'AMICALE LAÏQUE
et les écoles du RPI

Repas : soupe harira, poulet yassa et riz
fromage, salade de fruits exotiques
Représentation de percussions
Participation des élèves

13 € par personne
6 € pour les moins de 12 ans
Gratuit pour les moins de 6 ans

Réservations indispensables avant le 13
06 32 38 23 48 - 05 53 28 40 26

LA CHAPELLE
PÉCHAUD

Samedi 10 février

Salle des fêtes de
LA CHAPELLE-PÉCHAUD

DÎNER de l'AMICALE
de CHASSE de CHASSE

Perles du Japon, paupiette de saumon et sa
julienne de légumes, civet de chevreuil, mique
trou normand, gigue sauce Grand Veneur
pommes boulangères, haricots verts, salade,
deux fromages, île flottante

18 € par personne (café compris)

Réservations : 05 53 29 52 40
05 53 29 43 37 - 05 53 29 52 00

SAINT-POMPON

Marie-José TERRAL informe son
aimable clientèle de la reprise de
la distillation à l'atelier public
" Puy de la Garde " à partir du
12 février. Tél. 05 53 28 42 95.

Loto

Le Cercle des anciens organi-
se un quine le dimanche 18 fé-
vrier à 14 h à la salle polyvalente.
Nombreux lots, dont GPS, cen-
trale vapeur, appareil photo
numérique, meuble range-
CD/DVD, four à micro-ondes, lec-
teur DivX, linge de maison, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six,
15 € les treize.

Bourriche dotée d'un jambon,
d'un panier garni, etc.

Buvette. Pâtisseries.

SAINT-MARTIAL
DE-NABIRAT

Quine

Organisé par l'Amicale laïque,
ce loto de la Saint-Valentin aura
lieu le vendredi 16 février à
20 h 30 à la salle des fêtes. Nom-
breux lots de valeur, dont une se-
maine pour quatre personnes en
résidence chalet à Cauterets,
nettoyeur haute-pressure, douze
canards gras sans foie, repas au
restaurant, four à micro-ondes,
friteuse, aspirateur sans sac, bar-
becue-gril de table, service à ra-
lette, etc. Parties pour les enfants
dotées d'une minichaîne MP3,
etc. Un lot pour chacun.

Tombola. Buvette. Pâtisseries.

L'équipe de

L'Auberge de la Rode

vous informe de sa

RÉOUVERTURE dimanche 11 février

et vous invite à venir découvrir sa NOUVELLE CARTE

Place de la Rode - **DOMME**

Réservations : 05 53 28 36 97

Salignac

PERDU, secteur Archignac,
DEUX CHIENS setter, un mâle
tricolore avec puce magnétique
et une femelle noir et blanc ta-
tournée. — Merci de contacter le
06 08 70 13 77.

Café de la Place
— SALIGNAC —

Samedi 17 février

Soirée spécial
Moules/frites

Moules/frites : 8,20 €
Sangria : 2 €

Réservations : 05 53 28 81 54



FAIRE-PART DE NAISSANCE

Une belle petite fille
est venue au monde
un soir froid d'hiver

Florianne MASSÈDRE
sa maman
Sébastien L'HELGOUALCH
son papa

Dominique et Guy MASSÈDRE
Liliane L'HELGOUALCH
ses grands-parents

ont l'immense bonheur
de vous annoncer la naissance de

Méléane

le 26 janvier 2007

Les Quatre Vents
24590 SALIGNAC-EYVIGUES



Accompagnement
au cimetière
des familles en deuil

La rencontre initialement pré-
vue le 23 janvier a été reportée,
en raison de la neige, au vendre-
di 16 février à 20 h 30, salle
paroissiale.

Nos prêtres nous y invitaient
ainsi dans le Journal paroissial :
" Cela peut surprendre... Il y va du
soutien de vos prêtres et de
l'image que doit donner notre
Eglise en Sarladais. Plutôt
qu'une révolution c'est une évo-
lution qu'il convient d'opérer.
Notre évêque, Mgr Michel Mouï-
se, y tient beaucoup. Ayons la
simplicité et l'amitié de nous ren-
contrer, nous verrons que nous
sommes capables de faire
quelque chose ensemble, même
si c'est modeste ".



LA TABLE
du TERROIR
LA CHAPELLE-AUBAREIL

Repas de la
St-Valentin 33 €

Menu servi
le soir du 14 février
le midi et le soir du 17 février
le midi du 18 février

Cocktail Saint-Valentin

Velouté d'asperges

Foie gras maison et sa garniture

Cocktail de fruits de mer

à la provençale

Aiguillettes de canard

au vinaigre de cidre

ou Faux-filet sauce aux morilles

Pommes de terre forestières

Salade, plateau de fromages

Dessert au choix

Verre de blanc doux ou blanc sec

Bergerac rouge

Uniquement sur réservation

le plus rapidement possible

05 53 50 72 14

Aînés ruraux

Dimanche 4 février, ils se sont
retrouvés nombreux pour dégus-
ter des tripes.

Comme tous les ans, Gilbert
était au fourneau. La salle était
comble et l'ambiance toujours à
la bonne humeur.

Pour le deuxième repas tripes,
programmé le 11 février, il reste
quelques places. Amateurs préci-
pitez-vous.

Conseil
communautaire

Le prochain se tiendra le lundi
12 février à 20 h 30 à la mairie
d'Archignac.

Amateurs de théâtre

La section théâtre du Comité
des fêtes se prépare avec appli-
cation depuis plusieurs mois. De
7 à 77 ans, les comédiens ama-
teurs sont assidus aux répéti-
tions, hormis les aînés qui restent
dans la comédie-bouffe.

Les plus jeunes s'essaient
dans l'improvisation et la création
totale.

Rire, émotion, tous les ingréd-
ients seront réunis pour faire de
ces représentations une réussite.
Les commerçants sont, comme
chaque année, fidèles pour
prendre les réservations.

Séances samedis 10 et 17 fé-
vrier à 21 h et dimanche 18 à
14 h 30 à la salle des fêtes.

Réduction importante du stock de meubles massifs

on brade tout !
plus que quelques jours...

... venez au plus tôt faire le plein
de vraies bonnes affaires !

Quelques exemples :

Table 140 x 90, pieds droits, pin massif ciré, 1 tiroir 195 €

Billet 101 x 55 x 85, 2 tiroirs traversants, pierre à découper 295 €

Meuble évier 144 x 65, pin massif patiné, 2 portes, 3 tiroirs 595 €

Bar pliant sur roulettes, 2 portes, 2 tiroirs rangement 595 €

Banquette lit 2 places, 1 tiroir coulissant, 3 coloris 195 €

Périgord Bleu - Le Comptoir des Meubles

48, rue de la République - SARLAT

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 18 h 30

Remue-méninges pour les Aînés



Un auditoire très attentif

(Photo Michèle Jourdain)

Après une conférence des or-
ganismes MSA et Périgord Mu-
tualité sur le thème de la santé et
suite à une réunion d'information
sur les ateliers proposés, les aî-
nés ont décidé de mettre leur mé-
moire et leurs neurones à la gym-
nastique lors d'une quinzaine de
séances.

Les volontaires se réuniront
tous les lundis dès le début du
mois de mars. Leur seront propo-
sés revue de presse, jeux et
activités diverses avec une spé-
cialiste des mémoires que le cer-
veau utilise avec plus ou moins
de bonheur. Il s'agit d'entraîner
celles qui fonctionnent bien pour

qu'elles continuent et de réveiller
un peu celles qui sont moins uti-
lisées. Vaste programme que
tous vont entreprendre dans la
bonne humeur.

Ainsi, fini le prénom ou la date
de naissance du petit dernier qui
échappe, les clés perdues, le
papier introuvable, et terminé les
inquiétudes que nourrissent tous
ces petits oublis.

SAINT-GENIÈS

A la paroisse

Dimanche 11 février, la messe
sera célébrée à 9 h 30 en l'église.

BORRÈZE

REMERCIEMENTS

M. et Mme Michel BRU, leurs en-
fants et petits-enfants ; Mme Colette
JARDOU, ses enfants et petits-
enfants, Théo, son mari ; Mme Elodie
LAFABRIE, ses enfants et petits-
enfants, très touchés des marques de
sympathie et d'amitié que vous leur
avez témoignées lors du décès brutal de

Monsieur Yvon BRU

vous prie de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

La famille remercie également les
pommes funèbres Vilatte et Garrigou
pour leur dévouement.

La Salamonie
24590 BORRÈZE

REMERCIEMENTS

Mme Claude CISET, son épouse ;
ainsi que sa belle-maman, ses beaux-
frères, belles-sœurs, leurs enfants, et
les proches amis, vous remerciant de
tout cœur des marques de sympathie
exprimées lors de la perte de

Monsieur Claude CISET

si cher à leur cœur.

Des remerciements très profonds
vont aux docteurs Karam et Mattéi et
à leur équipe de réanimation de l'hô-
pital de Brive pour les soins sans faille
prodigés à M. Ciset, ainsi que les at-
tentions délicates envers tous ses
proches. Merci au docteur Bousquet
pour ses bons soins et son dévoue-
ment depuis plusieurs années.

Les Farges 24590 SAINT-GENIÈS

Saint-Cyprien

Vœux du conseiller général

Francis Dutard, conseiller général de Saint-Cyprien et vice-président du conseil général, a choisi le dimanche matin, jour de marché, pour adresser ses vœux à la population du canton. Le 28 janvier au foyer rural, c'est devant une assistance étoffée et en présence des maires du canton et de Germinal Peiro, député de la Dordogne, qu'il retraça la dynamique cantonale après avoir excusé Jean-Paul Mouillac, Michel Rafalovic, pris par ailleurs.

“ Lors de la séance des vœux de 2002 qui suivait mon arrivée aux fonctions de conseiller général, certains se souviennent des projets structurants que je souhaitais mettre en place sur le canton.

“ Aujourd'hui, grâce à l'écoute des élus, l'ensemble de ces projets sont réalisés ou en cours : arrêt de trains à Saint-Cyprien, création d'une maison de retraite, mise aux normes du gymnase de Saint-Cyprien, première tranche du centre d'accueil du Pôle international de la préhistoire aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil.

“ La devise de Bernard Cazeau étant que personne ne doit rester sur la touche, tous les projets communaux ont trouvé des financements, souvent croisés (Europe, Etat, région, département), auxquels j'ai participé activement.

“ Conforter la place du canton de Saint-Cyprien au sein du pays Périgord Noir et du département Dordogne-Périgord a été ma priorité.

“ Sud Ouest du samedi 27 janvier 2007 affichait en première page “ Les maires sont au pied du mur ”, mais des maires de plus en plus chargés de responsabilités !

“ Un autre temps, d'autres méthodes : les restrictions budgétaires, une écologie plus affirmée, les nouveaux moyens de transport de l'information et les conséquences de la décentralisation poussent les élus vers des réflexions concertées qui les obligent à sortir du clivage communal et à raisonner sur un territoire qu'ils ont librement choisi, les communautés de communes. Si l'on veut leur donner une nouvelle impulsion, ces communautés doivent garantir un développement harmonieux et équitable des communes et mieux gérer

l'actuel avant de se créer de nouvelles charges qui pèsent sur le contribuable. Le conseil général, avec les contrats d'objectifs, a permis un aménagement du territoire au plus près des citoyens ”.

M. Dutard a ensuite apporté des précisions sur les sujets à l'ordre du jour sur le canton.

Gendarmerie : parlons vrai.

“ Je vous prie de m'excuser de parler de ce sujet au moment de la présentation des vœux, mais c'est un vœu fort que j'exprime aujourd'hui. Les logements de la gendarmerie sont classés insalubres depuis de nombreuses années. Sans projet déposé au cours du premier semestre 2007, les services de la gendarmerie partiront de Saint-Cyprien.

“ Aujourd'hui, qui construit les gendarmeries ? Ce n'est ni le département, ni la région, ni l'Etat, ni les organismes d'HLM. Ce sont les communes ou leurs groupements ou des investisseurs privés. A titre d'exemple : en 2005 et 2006, les chefs-lieux des cantons de Thenon, Hautefort, Terrasson, Tocane-Saint-Apre... ont construit des gendarmeries nouvelles : génération, un investisseur privé a réalisé celle de Sarlat.

“ En mai 2005, lors d'une visite sur le canton, le président du conseil général Bernard Cazeau avait suggéré une implantation sur la friche industrielle des anciens abattoirs. A ce jour, aucun maître d'ouvrage public n'a souhaité porter ce projet, là ou ailleurs, bien que l'ensemble des maires souhaite très fortement garder la gendarmerie et privilégier son implantation sur le chef-lieu de canton.

“ Aujourd'hui, vu l'urgence, je me refuse à laisser plus longtemps les familles des gendarmes dans de tels logements et à prendre le risque de perdre ce service. Je recherche, avec l'aide d'élus, un investisseur privé.

Mais il faut savoir qu'il choisira le lieu d'implantation économique le plus avantageux ”.

Maison de retraite.

“ Le 7 juillet 2006 – une date qui rentrera dans l'histoire du canton –, la première pierre de la maison de retraite du canton était posée. Pour information, les maisons de retraites publiques ne sont pas redevables de taxes foncières ni de taxe professionnelle. Deux hectares sont nécessaires pour sa réalisation et le site offre autant de disponibilité foncière pour l'avenir.

“ En 2007, le conseil d'administration, désigné par les quatorze communes en mars 2006, préparera l'ouverture de cet établissement pour mars 2008.

“ Mon vœu le plus cher est que cet établissement s'intègre profondément au bénéfice de l'économie locale ”.

Organisation cantonale de l'aide sociale.

“ Les départements gèrent l'ensemble de l'aide sociale : dépendance, handicap, aides aux familles. De très nombreux cantons ont modifié la gestion de cette aide pour la mettre au diapason du schéma départemental et suppléer les services de l'Etat.

“ Afin que notre canton ne prenne pas de retard, je proposerai début 2007 aux acteurs de l'aide sociale un “ schéma cantonal de l'aide sociale ” ayant comme pilier un Centre intercommunal d'aide sociale (Cias) redéfini et prenant en compte la maison de retraite du canton ”.

“ 2007 sera aussi l'année de préparation du contrat de plan régional 2007/2013. Le pays Périgord Noir finalise le schéma des services. Germinal Peiro m'a confié la conduite de ces travaux.

“ A ce jour de nombreux bourgs centres ou communautés de communes se sont positionnés

comme maîtres d'ouvrage pour réaliser des maisons ou points de services au public. Ces établissements regroupent les services relevant de l'Etat, des collectivités, des organismes de sécurité sociale et ceux chargés de missions de service public. La complémentarité des services liée à ces maisons semble très appréciée des citoyens.

“ Mon vœu est de sensibiliser les élus pour que l'implantation de ces structures irrigue harmonieusement le territoire du canton. Nouveaux services au public, bien évidemment, à la charge de nos collectivités ”.

Technologies de l'information et de la communication (Tic).

“ Pour l'ADSL, le conseil général s'engage, dans le cadre d'une égalité territoriale, en partenariat avec les communes, à aider à la couverture des zones blanches.

“ Sur le canton, avec l'aide des élus, les zones blanches ont été répertoriées. L'installation de trois antennes WiMax est prévue à Saint-Chamassy, Le Coux/Audrix, Les Eyzies/Meyrals. Courant 2007, France Télécom remplacera les installations bloquantes pour Saint-Vincent-de-Cosse, Audrix, Meyrals... Durant le premier semestre 2007, les maires recevront toutes les informations à ce sujet. En ce qui concerne la téléphonie mobile, les zones blanches sur la commune du Coux-et-Bigaroque seront couvertes par une implantation d'antenne sur la rive droite de la Dordogne.

“ S'adapter et aménager le territoire au mieux pour nos citoyens, sortir des clivages stériles doivent être la base de nos travaux, je m'y engage auprès de vous avec une priorité pour les secteurs économie et emploi qui nous font tant défaut.

“ Bonne année à tous ”.

SAINT-CRÉPIN CARLUCET

LOTO

de L'AMICALE LAÏQUE

Samedi 10 février

21 h précises - salle des fêtes

Buvette
Beignets

SAINT-CRÉPIN-CARLUCET

Téléviseur à écran plat

four à micro-ondes, canard gras

porcelet, jambon, panier garni

repas au restaurant

baptême en hélicoptère

cafetière Senseo, service à fondue

Partie enfants : baladeur MP3.

2 € le carton - 10 € les 6 - 16 € les 10



FAITES COMME SÉBASTIEN LOEB, CHANGEZ DE VOITURE ET PROFITEZ DES TOP REPRISES CITROËN.

REPRISE AVOUS**+* OU REPRISE MINIMUM** DE
1500€
pour l'achat d'une
C3



REPRISE AVOUS**+* OU REPRISE MINIMUM** DE
2000€
pour l'achat d'une
Berlingo



REPRISE AVOUS**+* OU REPRISE MINIMUM** DE
2200€
pour l'achat d'une
C4



Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. (1) Soit respectivement 1800 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (2) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (3) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (4) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (5) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (6) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (7) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (8) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (9) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (10) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (11) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (12) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (13) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (14) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (15) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (16) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (17) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (18) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (19) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (20) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (21) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (22) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (23) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (24) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (25) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (26) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (27) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (28) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (29) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (30) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (31) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (32) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (33) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (34) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (35) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (36) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (37) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (38) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (39) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (40) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (41) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (42) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (43) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (44) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (45) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (46) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (47) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (48) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (49) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (50) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (51) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (52) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (53) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (54) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (55) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (56) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (57) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (58) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (59) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (60) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (61) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (62) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (63) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (64) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (65) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (66) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (67) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (68) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (69) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (70) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (71) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (72) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (73) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (74) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (75) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (76) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (77) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (78) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (79) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (80) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (81) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (82) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (83) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (84) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (85) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (86) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (87) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (88) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (89) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (90) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (91) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (92) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (93) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (94) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (95) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (96) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (97) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (98) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (99) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (100) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (101) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (102) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (103) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (104) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (105) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (106) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (107) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (108) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (109) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (110) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (111) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (112) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (113) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (114) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (115) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (116) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (117) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (118) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (119) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (120) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (121) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (122) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (123) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (124) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (125) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (126) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (127) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (128) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (129) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (130) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (131) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (132) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (133) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (134) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (135) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (136) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (137) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (138) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (139) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (140) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (141) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (142) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (143) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (144) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (145) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien véhicule en fonction de 3 ans, 4 ans ou 5 ans d'ancienneté. (146) Soit respectivement 1500 €, 2000 € et 2200 € TTC à la vente de reprise de votre ancien

MOUZENS

Séjour dans le Tarn

L'Amicale laïque organise un voyage dans les gorges du Tarn les 28 et 29 avril.

Le prix est fixé à 140 € pour les amicalistes, à 155 € pour les non-amicalistes et à 65 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Pour plus de renseignements, s'adresser au 05 53 29 36 56 ou au 05 53 59 21 69.

Réservations avant le jeudi 15 février.

LE COUX
ET-BIGAROQUE

HÔTEL** RESTAURANT

LE PETIT CHAPERON ROUGE

24220 LE COUX

Mercredi 14 février

MENU DE LA SAINT-VALENTIN

26 €

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

05 53 29 37 79

Loto

Le club des Aînés organise un quine le dimanche 11 février à 14 h 30 à la salle des fêtes.

Les onze parties seront dotées de nombreux lots : bons d'achat de 180 €, corbeille de quatre canards gras, foies gras, jambons, boîtes de confits, filets garnis, électroménager, vaisselle, bouteilles de vin fin, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Bourriche : six lots.

MEYRALS

REMERCIEMENTS

Madame Maryse AILLOUD, son épouse ; Mme Madeleine AILLOUD, sa mère ; Sylviane, Gaëtan et Xavier FANCHTEIN, sa sœur, son beau-frère et son neveu ; Jérôme PLEY, Adria PLEY-DZIRI ; toute la famille ; parents et amis, prient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin lors du décès de

Monsieur Serge AILLOUD

de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Téjat 24220 MEYRALS

SIORAC
EN-PÉRIGORD

Loto

Le club des Aînés ruraux organise un quine le samedi 10 février à 20 h 30 à la salle polyvalente.

A gagner : table de séjour dessus en verre et chaises, meuble de rangement et lampe de chevet, centrale vapeur, four à micro-ondes gril, canards gras avec foie, cinq jambons, caissettes de pièces de boucherie, bons d'achat, ensemble cafetière, bouilloire et grille-pain, linge de maison, etc.

Buvette. Crêpes. Merveilles.

MAÇONNERIE
GÉNÉRALE

Devis gratuits
Déplacement rapide

24250 GROLEJAC
Tél. 06 80 66 00 17

MARNAC

SAMEDI 17 FÉV. MARNAC
A 20 h 30 - Salle des fêtes

DÎNER-SPECTACLE

animé par ZIRIKOLATZ
groupe folklorique basque de St-Pée-sur-Nivelle

Kir, garbure, tapas (beignets, chorizo, brochettes...) poulet basquaise, riz pilaf, salade fromage de brebis et confiture de cerises gâteau basque et sa crème. Vin et café compris
Adultes : 22 € - Enfants (6/12 ans) : 11 €
Réservations (HR) avant le 15 février
06 85 19 33 18 - 05 53 29 72 21
Organisé par le CLUB DES FESTIVITÉS

SAINT-VINCENT
DE-COSSE

Carnet noir

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Ginette Merlande, née Castagnau, âgée de 58 ans, suite à une longue et douloureuse maladie.

A son époux, à ses enfants et à ses petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances.

Du 08/02/07 au 10/03/07

FOIRE AU GRAS

- AIGUILLETES DE CANARD (origine France), le kg 8€00
- FOIE GRAS DE CANARD TOUT-VENANT (origine France), le kg 19€20
- FOIE GRAS DE CANARD EXTRA RESTAURATION (origine France), le kg 22€00
- MAGRET DE CANARD (origine France), le kg 8€90
- FOIE GRAS DE CANARD TOUT-VENANT CONGELÉ (origine UE), le kg 17€00

...ET TOUS LES AUTRES PRODUITS DE DÉCOUPE



VÉZAC
Beaurepos

05 53 29 50 30

LE BUGUE

28, rue La Boétie
05 53 03 83 02

Montignac

ACPG-CATM

La section montignacoise de l'association des Anciens combattants et prisonniers de guerre, combattants en Algérie, Tunisie et Maroc tiendra son assemblée générale le dimanche 11 février à 11 h dans la salle située sous la mairie. Un repas sera servi à l'issue de la réunion.

Forte présence souhaitée.

Le Relais du Soleil d'Or

16, rue du 4-Septembre MONTIGNAC

Changement de propriétaires

Toute l'équipe du Relais du Soleil d'Or est heureuse de vous accueillir à nouveau dans son ambiance chaleureuse

Un apéritif de bienvenue vous sera offert pour cet événement jusqu'à fin février

Menu spécial Saint-Valentin

Renseignements et réservations : 05 53 51 80 22

Le restaurant
LA MÉTAIRIE

Route de Sarlat
Les EYZIES-DE-TAYAC

Sophie et Dominique
BOURGEADE

informent leur
aimable clientèle de la
RÉOUVERTURE
du restaurant
vendredi 9 février

Réservations : 05 53 29 65 32

Club
de billard français

Il tiendra son assemblée générale le vendredi 9 février à 18 h dans ses locaux des Tanneries.

THONAC

Soirée carnaval

Le Comité des fêtes organise un grand repas dansant sur le thème de carnaval le samedi 17 février à 20 h à la salle des fêtes.

Au menu : apéritif, choucroute garnie.

Le prix est fixé à 18 € pour les adultes et à 10 € pour les enfants âgés de 8 à 14 ans.

Réservations : 05 53 50 70 12 (en journée) ou 05 53 30 34 53 (HR), et ce avant le 15 février.

Venez déguisés !

ENJEUX

L'eau : un bien fragile

De l'eau potable à volonté ? Si c'est, aujourd'hui en France, devenu une évidence, en ira-t-il de même demain ? Car l'eau est d'autant plus délicate à protéger qu'elle suit un parcours complexe. Explications sur le cycle de l'eau.

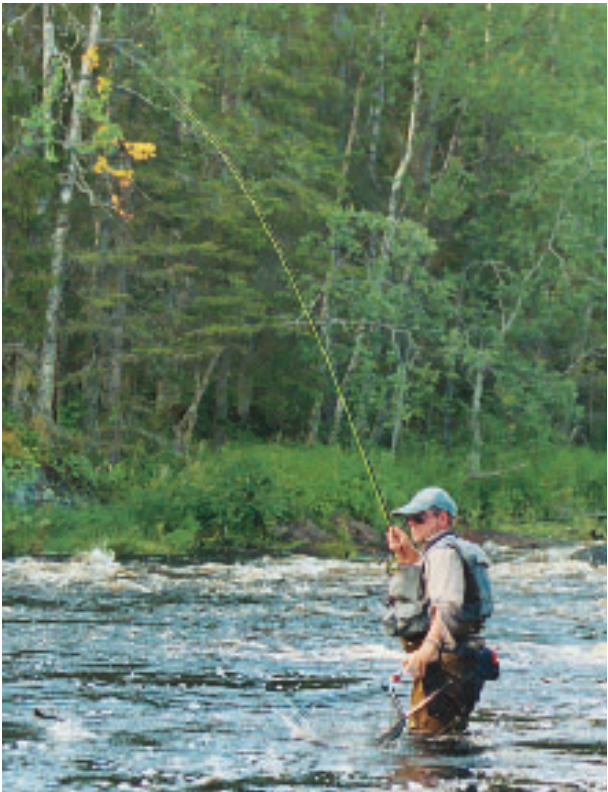
Ouvrir le robinet et voir l'eau potable couler... Rien ne semble plus naturel. En réalité, la rendre accessible à tous et en continu est un véritable tour de force. Pour atteindre un tel niveau de qualité, l'eau a suivi un parcours complexe. Elle a bénéficié du savoir-faire de professionnels qui ont pour préoccupation majeure la préservation de la ressource en eau. D'abord, il a fallu la puiser dans un lac, une rivière ou une nappe souterraine, après avoir choisi l'emplacement et

les techniques de captage qui respectent l'équilibre naturel. Parce que sa qualité initiale est différente d'une région à l'autre, l'eau reçoit une série de traitements qui la rend potable. Elle est ensuite acheminée à travers des kilomètres de canalisations, ce qui

nécessite une surveillance rigoureuse pour qu'elle ne se dégrade pas pendant le transport et que soit évité tout gaspillage.

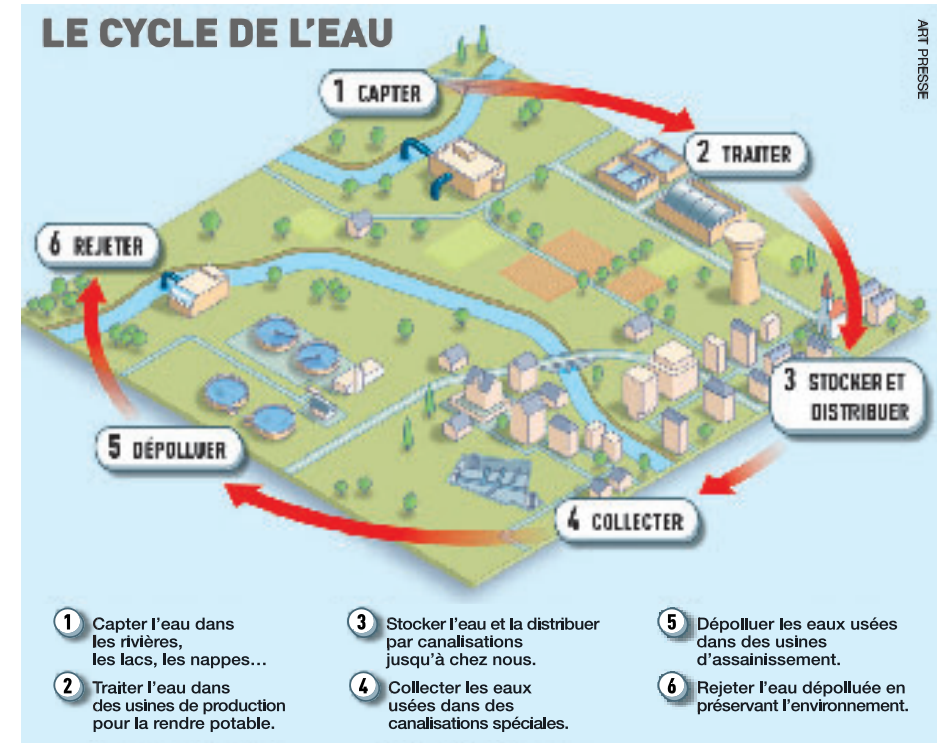
Préparer le retour vers la nature

Une fois utilisée, l'eau entame sa seconde vie. Il est indispensable de la préparer à son retour dans la nature. Jetées dans l'évier, ou la douche, les eaux usées sont recueillies par un deuxième réseau de canalisations différent de celui de l'eau potable. Ce réseau dit d'assainissement conduit à des stations d'épuration où les eaux usées sont dépolluées avant d'être rendues à la nature. La qualité des traitements, le choix des méthodes d'assainissement et des lieux de rejet sont essentiels pour préserver l'équilibre naturel... Rendre l'eau potable et traiter les eaux usées, sans laisser d'empreinte « négative » à la nature, sont l'engagement quotidien de Veolia Eau auprès de 8 000 communes en France pour lesquelles elle



© Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer

Bien agir à chaque étape du cycle de l'eau préserve l'équilibre naturel.



MÉTIER

Réseau d'assainissement en perpétuel entretien

L'entretien du réseau d'assainissement est essentiel pour éviter les pollutions dans la Corrèze. Rencontre avec Gérard Duchêne, responsable de surveillance assainissement Veolia Eau à Tulle.

Quel est votre rôle au sein de Veolia Eau ?
Je suis responsable de l'entretien du réseau d'assainissement de la ville de Tulle. Nous sommes une équipe de trois personnes qui intervenons à la fois sur les canalisations, les avaloirs et les déversoirs d'orages.

De quoi s'agit-il ?
Par temps de forte pluie, les réseaux d'assainissement se remplissent très vite et finissent par être saturés. Fort heureusement, les déversoirs d'orages permettent de faire passer le surplus d'eau directement dans la Corrèze, à la manière d'un trop-plein de lavabo. Il y en a 102 sur le réseau.

Nous les contrôlons chaque semaine et les nettoyons si nécessaire pour éviter qu'ils ne se bouchent. Nous procédons aussi à l'entretien des avaloirs et des grilles d'égout. Au total, nous récupérons près de 36 tonnes de déchets chaque année !

Avez-vous d'autres missions ?

Je collabore aux orientations de travaux décidés par les services de la ville de Tulle. Depuis plus d'un an, la commune remplace l'ensemble des déversoirs les plus vétustes, et je réalise la mise en service de ces nouveaux ouvrages. Les nouveaux modèles sont en PVC : ils ont l'avantage de la fiabilité et s'avèrent plus faciles à entretenir. ●



Gérard Duchêne et son équipe veillent à l'entretien de l'ensemble du réseau d'assainissement de Tulle.

EXPERTISE

Dépouler les eaux usées pour protéger l'environnement

La Corrèze est, pour les poissons de l'Atlantique, un fleuve aux allures d'autoroute. Cet axe de migration, qui traverse la ville de Tulle, est aussi l'un des principaux atouts touristiques de la région. Un important programme environnemental a donc été adopté en 2000 pour restaurer la qualité de l'eau de la rivière et favoriser une meilleure circulation de ses poissons jusqu'aux frayères de Haute-Corrèze. C'est dans ce même esprit qu'a été initiée, dès 1998, la modernisation complète de l'usine de dépollution des eaux usées de Tulle par Veolia Eau. Opérationnelle depuis 2002, la station de Mulatet dispose aujourd'hui d'une capacité de 20 000 équivalents habitants et elle fonctionne bien entendu jour et nuit, sans jamais s'arrêter : les poissons le savent. Les nouvelles méthodes employées pour le traitement des eaux usées permettent de répondre aux



© Frank Barrat-Amal

La Corrèze a fait l'objet d'un important programme environnemental.

normes européennes les plus récentes. Les anciennes installations de la station ont été conservées et dédiées au traitement des eaux de pluie, afin de limiter encore les rejets directs à la rivière.

Tout se recycle !

Plusieurs dispositifs ont également été prévus pour dépolluer les eaux usées provenant des fosses septiques des particuliers ou des graisses des cuisines

collectives de la ville. De plus, les boues issues de l'usine de production d'eau potable sont désormais traitées par la station. Toutes ces innovations, conjuguées à l'entretien permanent des 96 kilomètres du réseau d'assainissement de Tulle, ont d'ores et déjà fait la preuve de leur efficacité. En témoigne le récent bilan de la qualité des eaux : il atteste de l'amélioration de la qualité de l'eau de la Corrèze jusqu'à l'entrée de Brive. ●



MONTIGNAC

Centre de secours

La cérémonie de la Sainte-Barbe, patronne des soldats du feu, s'est déroulée le samedi 27 janvier en soirée au centre de secours.

Assistaient à cette sympathique réception de nombreuses autorités et personnalités, parmi lesquelles le commandant du groupement de Sarlat Bernard Maumelle, représentant le chef de corps empêché, les chefs des centres de secours voisins, le lieutenant Pérusin, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers et vice-président national, le sous-préfet de Sarlat Yann Livenais, M. Cabanel, conseiller général de Montignac, et M. Laval, conseiller général de Salignac.

Le maire Paul Azoulai était également présent parmi une forte délégation de sapeurs-pompiers de Terrasson, Le Lardin, Sarlat, Thenon, Domme, Rouffignac et Montignac et leurs familles.

Etaient aussi invités les vétérans, les maires du canton, Nathalie Manet-Carbonnière, présidente de la communauté de communes de la Vallée Vézère, les représentants de la gendarmerie, les commerçants, les artisans.

Placée sous les ordres du commandant de groupement, la cérémonie débuta à l'extérieur par un dépôt de gerbe au pied de la stèle, suivi d'une minute de recueillement.

A l'intérieur, réglée comme du papier à musique, cette célébration de la Sainte-Barbe commençait avec l'intervention du major Guy Lestrade, chef de centre de Montignac, qui eut la lourde tâche d'accueillir et de remercier l'ensemble des participants. Il dressa ensuite un tableau élogieux des différentes interventions du centre au cours de l'année écoulée (en légère baisse mais des incendies plus violents), évoqua les différents stages, remercia son personnel pour le travail accompli, fit l'inventaire des nouveaux matériels reçus en dotation, parla des travaux des sanitaires et annonça le départ à la retraite du lieutenant Pergola, remplacé par l'adjudant-chef Michel Delbos.

Les différents intervenants soulignèrent avec ferveur et passion l'excellent travail accompli par les soldats du feu. Le problème du casernement fut abordé par le commandant Maumelle et Jacques Cabanel qui ont confirmé le commencement prochain des travaux d'aménagement des vestiaires et des sanitaires, le choix des artisans étant en cours. Le conseiller général annonça, quant à lui, l'inscription de la ville sur la liste d'attente pour la construction d'une nouvelle caserne. Le maire se félicita des bonnes relations entre la mairie et le centre de secours, réaffirma son soutien total et celui de la municipalité tout entière. Et de souligner l'engagement des sapeurs-pompiers lors d'événements locaux : Téléthon, Journée du sport, etc.

Quant au sous-préfet, il parla de ce corps d'élite en accentuant les engagements de l'Etat, puis félicita tous les sapeurs-pompiers pour leur excellent travail. Comme les orateurs précédents, il mentionna le régime de la prestation de fidélisation et de reconnaissance mis en application. Une intervention qui a laissé une forte impression de satisfaction.

A l'issue de la cérémonie eut lieu une remise de diplômes pour les promotions de MM. Le Hennaf, Labatut, Cano, Guérin au grade de sergent.

Gilles Cottebrune et l'adjudant-chef Michel Delbos, adjoint au

chef de centre, se sont vu remettre une médaille pour, respectivement, vingt et vingt-cinq ans de service.

Un présent fut offert aux employés qui ont "contracté" avec le centre de secours.

Le verre de l'amitié devait précéder le buffet froid.

Le centre de secours en chiffres :

Nombre d'interventions en 2006 : 367, soit 48 sur incendie, 188 pour secours aux personnes, 32 sur accidents sur la voie publique, 58 pour des opérations diverses et 48 pour des renforts.

Effectif : 27 soldats du feu, dont 2 professionnels, soit 1 major, 1 adjudant-chef (adjoint), 2 sergents-chefs, 2 sergents, des caporaux et des sapeurs.

Service médical : 4 personnes, dont 2 médecins.

Relève : 12 jeunes en cours de formation (section Montignac, Le Lardin, Terrasson).

Nouveaux matériels reçus en cours d'année : un camion citerne rural et un dévidoir automobile tout-terrain neufs.

Assainissement non collectif

La communauté de communes de la Vallée Vézère (CCVV) participe au programme de réhabilitation d'assainissement non collectif de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Les élus ont fait le choix d'adhérer au projet pour permettre aux administrés de bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 % pour la réalisation de travaux visant à améliorer leurs systèmes d'assainissement des eaux usées lorsque ceux-ci sont défaillants. Les personnes concernées ont une habitation sur les communes où le service public d'assainissement non collectif (Spanc) a établi un diagnostic de l'état de l'assainissement après contrôle sur le terrain, à savoir Thonac, Valojoux et Sergeac.

Ce programme ne peut se faire sans le soutien de la CCVV car ce sont les élus qui présentent l'ensemble des dossiers qualifiés de non acceptables après le contrôle du Spanc à l'Agence de l'eau. Le choix se fait ensuite selon un certain nombre de critères, tels le manque de place pour réaliser un épandage, l'écoulement direct dans un fossé ou un ruisseau, la présence d'une pollution notable...

Quinze dossiers ont été présentés à la commission de décembre. Les élus se félicitent de leur acceptation en totalité afin de limiter les nuisances dues aux eaux usées et d'aider les administrés dans leur démarche volontaire de réhabilitation et de protection de l'environnement. Ils espèrent aussi que le programme de l'Agence de l'eau se perpétuera de façon à apporter une aide continue à la population et équitable sur l'ensemble des communes.

PEYZAC

LE MOUSTIER

Randonnée

L'Association moustérienne de promenades et randonnées organise une sortie le dimanche 11 février. Rendez-vous à tous les marcheurs intéressés à 14 h sur le parking de la salle des fêtes du Moustier.

Projet de gymnase

Mercredi 31 janvier, la présidente de la communauté de communes de la Vallée Vézère (CCVV), Nathalie Manet-Carbonnière, présentait le projet de gymnase intercommunal. L'ensemble des fédérations régionales et comités départementaux découvriraient les plans dans le courant de l'après-midi, le principal du collège et le coordinateur sportif de l'établissement vers 18 h et les associations sportives du territoire en soirée.

Le bâtiment sera homologué pour accueillir des compétitions d'ordre régional pour les disciplines suivantes : volley-ball, basket-ball, handball, tennis et badminton. Des compétitions départementales de judo par exemple pourront aussi avoir lieu.

Le gymnase sera utilisé par le collège durant les heures d'éducation physique et sportive, et mis à disposition des clubs ou des ligues en soirée et le week-end.

Longtemps attendu par la population, ce complexe sportif sera un véritable outil de développement local. La présidente et le conseil communautaire souhaitent voir naître une extension des pratiques sportives sur le territoire avec l'évolution des clubs actuels et la création de nouveaux.

Cette journée de rencontre a conforté les objectifs de la CCVV. Les clubs, ligues et comités présents se sont félicités de la démarche participative mise en œuvre par ses élus et de la qualité du projet.

Amicale laïque

Elle tiendra son assemblée générale le vendredi 16 février à 18 h à la salle Jean-Macé du Centre culturel.

L'Amicale laïque de Montignac est une des toutes premières associations laïques de Dordogne, avec quelque six cents adhérents, adultes et enfants.

Au cœur d'un chef-lieu de canton de trois mille cent habitants, elle anime un réseau d'activités et de sections dont certaines ont une résonance nationale et internationale. Citons le Festival international de folklore (onze groupes, dix pays) ; le centre d'accueil pour classes de découverte (entre huit et neuf mille journées enfants par an) ; le centre de loisirs périscolaire ; le centre de loisirs été et petites vacances (environ cent familles concernées) ; le Judo-club ; l'école de danse ; l'atelier théâtre pour maternelles, enfants, adolescents et adultes (quatre-vingts participants) ; la section gymnastique sportive pour enfants (soixante participants) ; l'atelier multimédia ; l'atelier d'aide aux devoirs pour les élèves du primaire et du collège ; un programme varié d'activités culturelles ; et bien d'autres sections ou activités (dessin, loisirs créatifs, aikido, voyages, reliure, club du Temps libre, yoga, badminton, patchwork, gymnastique pour adultes, randonnée, etc.).

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

ROUFFIGNAC

Belote

Les Mammouths football-club organisent un concours le vendredi 16 février à 20 h 30 à la salle des fêtes. Nombreux lots : canards gras, jambons, bouteilles d'apéritif anisé, demi-longes de porc, bouteilles d'apéritif, poulets, vins, etc. Un lot pour chacun. Buvette. Miniréveillon.

Belvès

Comité des fêtes



La tribune

(Photo B. Malhache)

Assistance peu nombreuse pour l'assemblée générale du Comité des fêtes où le président Robert Delmas s'est retrouvé en compagnie de tous les éléments moteurs de son équipe, dont le maire Jean-Pierre Lavielle s'est plu à féliciter l'enthousiasme et le dévouement. Une équipe qui, indispensable à l'animation de la cité, propose des manifestations du printemps à l'automne, avec en point d'orgue le repas du 14 juillet, les marchés nocturnes et surtout la fête médiévale dont la dernière édition a connu une participation record, entre huit et dix mille visiteurs.

Le solde du budget annuel est positif malgré un déficit de 11 475 € dû aux dépenses occasionnées pour la fête médiévale (plus de 25 000 €). C'est dire si les autres manifestations sont très largement bénéficiaires !

La subvention municipale de 9 200 € atteste de la reconnaissance de la collectivité. Seul point noir souligné par le président, l'engagement un peu timide des partenaires locaux qui pourtant profitent des retombées de toutes les activités.

Un bilan encourageant qui a incité le bureau démissionnaire à se succéder, avec en plus l'entrée de Mme Granger et de MM. Da Silva et Charbonnier au conseil d'administration. Ce dernier se réunira prochainement pour décider de la nouvelle composition du bureau.

Al'ordre du jour, il devra se prononcer sur la poursuite de la fête médiévale dont on envisage mal la disparition, même si c'est la solution vers laquelle on semblait se diriger lors de l'assemblée. S'agit-il d'épuisement, ou d'un besoin de renouvellement, ou bien encore de l'incapacité à faire face au coût sans cesse croissant alors que le Comité privilégie toujours la gratuité pour le public ?

Avec la Foire aux fleurs du 16 mai, on entrera dans la période estivale, puis se succéderont brocante, soirée moules/frites, marchés nocturnes hebdomadaires, repas du 14 juillet, vide-greniers, foire aux vins... et une manifestation d'envergure en août.

Distinction.

Cette assemblée générale fut aussi l'occasion pour le président Delmas de mettre à l'honneur Francette Lozano et Maurice Teyssandier pour leur engagement bénévole au sein de l'association.

Francette Lozano, dont tout le monde a pu apprécier les talents de cuisinière, est derrière les fourneaux lors de chaque manifestation. Elle apporte sa compétence avec beaucoup de discrétion.

Maurice Teyssandier fut celui qui osa revêtir la première soutane pontificale lors des fêtes médiévales. Les talents de comédien de ce figurant de cinéma furent pour beaucoup dans la réussite de cette manifestation dont tout le monde souhaite la pérennité.

Compliments à ces deux bénévoles.

Kendo

Le Judo-club s'enrichit d'une nouvelle section.

Débutants adultes ou enfants venez vous initier au maniement du bâton et du sabre. Laurent Molène, élève de François Briouze, 5^e dan, vous accueille le vendredi au gymnase du collège.

Cours unique de 20 h 15 à 21 h 15.

Renseignements par téléphone au 06 87 91 41 98.

Association de pêche

Elle tiendra son assemblée générale le vendredi 9 février à partir de 20 h 30 à la mairie.

Toutes les personnes concernées sont conviées.

CLADECH

Comité des fêtes

Le Comité présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et communique son calendrier :

Loto le samedi 17 février ; pétanque et repas dansant le samedi 26 mai ; repas dansants les samedi 21 juillet et 13 octobre ; fête votive (pétanque, marché gourmand, bals gratuits, feu d'artifice) les samedi 18 et dimanche 19 août.

Le Comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui, par leur aide, leur soutien ou leur présence, contribuent au succès de chacune de ses manifestations. La quête effectuée auprès des habitants de la commune à l'occasion de la fête votive a permis de recueillir la somme de 1 108,70 €.

BELVÈS

Un objet d'art fonctionnel



(Photo B. Malhache)

Christophe Collineau, maître ébéniste, vient de réaliser un objet d'art qui a l'avantage d'être fonctionnel. Il s'agit d'un coffre fait sur mesure et parfaitement adapté à la surcharge de mission du prêtre de Belvès qui, d'église en chapelle voisine, emportait pêle-mêle dans sa voiture les objets du culte : burettes, calice, lin-ges liturgiques, encensoir...

C'est la fille de l'artisan qui l'a remis au prêtre lors d'un cours de catéchisme.

Notons que Manon avait participé à sa finition en assurant la teinture et le vernissage.

Fin pédagogue, le prêtre a mis à profit cette occasion pour faire une révision de tous les objets liturgiques.

Réfection de la rue du Barris



(Photo B. Malhache)

De nombreux chantiers de voirie viennent de débuter.

Il s'agit, entre autres, de la réfection totale de la rue du Barris, actuellement décaissée et qui devrait recevoir un enrobé autour d'un caniveau central.

La rue du Fort est également en travaux, dans le cadre du plan "castrum" qui voit la réhabilitation de tout le centre historique de la ville.

Ces chantiers devraient être terminés le 15 mai.

SIORAC-EN-PÉRIGORD

Les travaux de la place du Marché



Le chantier

(Photo B. Malhache)

"Ce n'était pas l'Arlésienne, comme j'ai pu l'entendre", dit Michel Montagne, adjoint aux travaux, satisfait que l'aménagement de la place du Marché, avec la construction de sanitaires, soit enfin commencé. Et d'ajouter : "C'est un investissement de 230 427 €, important certes mais indispensable au maintien du marché hebdomadaire".

"L'autofinancement, à hauteur de 127 421 €, a été rendu acceptable, précise-t-il, grâce aux subventions du Fisac (31 808 €), de la région (30 500 €) et du conseil général (40 698 €)".

Notons que la commune n'a bénéficié d'aucun financement européen.

Pendant les travaux, le marché est transféré devant l'agence postale.

Gourdon

Entre tradition et saveurs musicales

La Bouriane reste le pays par excellence où, au travers des institutions, des coutumes ou des innovations, se conjuguent avec bonheur les traditions ancestrales et la gastronomie, et ce dans le plus grand respect du patrimoine festif, culinaire ou artistique. Samedi 17 février à partir de 19 h à la salle des Parguemiers, forts de la réussite de 2006, les Tréteaux de la Chanson française et leur président Olivier Truquet proposeront cette année encore la non moins institutionnelle poule farcie. Le gallinacé sera accompagné de ce sublime hachis de viande aromatisé au foie gras, de quoi faire saliver les papilles, et ce pour la modique somme de 20 €. Si l'on ajoute à cela le spectacle de rêve avec danseuses qui sera proposé, on a là tous les ingrédients d'une soirée réussie et digne des meilleures programmations. Inutile de présenter Bernard Delmas, artiste musicien de talent qui enchantera le public grâce à sa dextérité musicale habituelle. Puis le prince régional du piano à bretelles, André Bargues, fera vibrer l'assistance aux rythmes des paso-doble, valse, salsas, cha-cha-cha et autres tangos.

Réservations avant le 10 février au 05 65 32 04 72 ou encore au 06 78 67 75 15.

Mémento gourdonnais

Dimanche 11 février

Médecin de garde
Docteur TRESCAZES
Tél. 05 65 41 10 52

EDF Service	Tél. 05 65 41 30 59
Mairie	Tél. 05 65 27 01 10
Sous-préfecture	Tél. 05 65 41 00 08
Hôpital	Tél. 05 65 27 65 27
Gendarmerie	Tél. 05 65 41 00 17
SNCF	Tél. 05 65 41 02 19

Villefranche

Les seniors ont tiré les Rois



Parmi les convives

(Photo P. Fabre)

Dimanche 28 janvier avec quelques semaines de retard, les seniors du Villefranchois étaient réunis pour tirer les Rois.

C'est sous le patronage de Vincent Dutreuilh, maire et conseiller général, et de Monique Brunet, premier adjoint et présidente du

Centre intercommunal d'action sociale, que tous se sont retrouvés pour la première manifestation conviviale de l'année.

CAMPAGNAC LES QUERCY

REMERCIEMENTS

M. et Mme Michel TRÉMOULET, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Bernard TRÉMOULET, leur fille et son compagnon ; les familles DELCAMP, PRUNIS, SARRAZIN, VIALIN ; parents et alliés, profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Gabrielle TRÉMOULET
née VIALIN

survenu dans sa 89^e année le 31 janvier

vous prie d'accepter l'assurance de leurs sincères remerciements.

La famille remercie également les pompes funèbres J.-M. Garrigou pour leur dévouement et leur gentillesse.

CAMPAGNAC-LES QUERCY
FLORIMONT-GAUMIER

Le Bugue

Croix-Rouge française



Au micro Alice Bavière, présidente buguoise de la Croix-Rouge française Gérard Labrousse, conseiller général, Gérard Fayolle, maire Jean-François Mattéi et Yann Livenais, sous-préfet de Sarlat

(Photo P. Fabre)

Le 31 janvier, Jean-François Mattéi, ancien ministre de la Santé et président national de la Croix-Rouge française, est venu au Bugue inaugurer les nouveaux locaux de la délégation départementale de la Croix-Rouge.

Dans son allocution, il rappela les charges caritatives de la prestigieuse organisation qui, avec le Croissant-Rouge, apporte tant

aux plus déshérités. Et de revenir sur la tragédie du tsunami en Asie du Sud-Est le 26 décembre 2004, où la mission de la Croix-Rouge se poursuit sans fausse note.

Il élaya son allocution par une belle phrase : "Il n'y a pas de plus grande joie que de donner".

Avec une petite pointe d'humour, sans fustiger le rôle néces-

MANAURIE

Recueil d'état civil

Le Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, en collaboration avec la municipalité, présentera le recueil des actes d'état civil de 1604 à 1905 de la commune (naissances, mariages et décès) le samedi 10 février à 15 h à la salle des fêtes.

Au cours de cette réunion, M. Dubuisson évoquera l'histoire de la commune et M. Jardon présentera le recueil et une initiation à la généalogie.

saire des agents des finances, il précisa que les nouveaux locaux mis à disposition par la commune furent ceux du Trésor public. Ainsi passe-t-on, sur les berges de la Vézère, de "la maison qui prend" à "la maison qui donne" !

Interrogé en aparté sur l'idée de remplacer la symbolique de la croix par celle du cristal, il précisa que la croix, sigle de l'organisation, n'avait rien de chrétien mais représentait une inversion du drapeau suisse, et que son immuabilité devait perdurer sans être opposée à la symbolique du cristal rouge.

LES SPORTS

Saint-Jean-de-Luz : 25 / Sarlat : 16

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Saint-Jean-de-Luz, plus réaliste, enfonce un peu plus un CASPN qui accumule encore les mauvais choix aux mauvais moments



Partis la veille, les Sarladais avaient essayé de mettre un maximum d'atouts dans leur jeu. Un jeu auquel le staff avait tenté un coup de poker en titularisant une paire de demis inédite, avec Damien Durand comme buteur attiré en l'absence d'Arnaud Briélé, blessé.

Mais voilà, le rugby n'est pas un jeu de hasard. Il a ses règles, ses incontournables. Autant d'éléments que manifestement le CASPN ne maîtrise pas cette saison. Des incontournables qui sont lucidité, réalisme et discipline. Des incontournables liés les uns aux autres et qui, s'ils ne sont pas appliqués, se retournent automatiquement contre vous.

Et pourtant, ce sont les Sarladais qui entrent les plus vifs dans le match. Les Basques, amoin-dris, ne semblent pas concernés par la rencontre. Pour preuve, une touche déficiente avec deux lancers perdus et trois remises en jeu non droites. Le problème, c'est que le CASPN, même joueur et dominateur, n'arrive pas à concrétiser. Pire, la première incursion des locaux se matérialise par une pénalité. Damien Durand réplique aussitôt des 25 mètres face aux barres. Sarlat continue à mettre sa patte. Mais voilà, un ou deux mauvais choix par-ci, des fautes de main par-là, cette domination reste stérile. Et survient cette 21^e minute avec cette touche dans les 22 mètres luziens. Romain Roques, impérial, se saisit du ballon sur lancer adverse, mais sur ce coup la ligne de trois-quarts avance avant que la touche ne soit finie. Pénalité contre le CASPN, touche aux 30 mètres périgordins, premier ballon conquis par les locaux dans ce secteur, perforation dans l'axe et essai entre les barres. Du travail bien fait ! Toute la différence entre une équipe qui jouera l'an prochain en fédérale 1 et une autre qui se bat pour y rester.

Troisième incursion et rebelote pour la pénalité du 13 à 3 à la demi-heure. Saint-Jean-de-Luz appuie sur l'accélérateur, Sarlat vient de mettre le frein à main. Le CASPN, au passage, retombe dans ses travers en jouant une pénalité à la main qui ne s'impose pas, en tentant une pénaltouche comme d'habitude sans résultat, et surtout en se compliquant la vie dans sa conquête en touche. Bref, on tombe dans le train-train quand Romain Roques se saisit de l'ovale à la sortie d'un regroupement visiteur, lance le contre que Dick Haghedooreen

conclut entre les perches. Un 13 à 10 à la pause qui n'est pas du goût du public et qui réveille le stade du Pavillon Bleu bien endormi.

Les vestiaires basques résonnent du mécontentement du staff, car c'est un quinze autrement motivé qui entre sur la pelouse. Le pack luzien prend les choses en main. Bourgoïn hérite d'un carton blanc, puis Agostini le rejoint sur le banc. Les Sarladais accumulent les fautes et parent au plus pressé. En un quart d'heure, Haissaguerre ajuste quatre pénalités et permet aux siens de voir venir, 25 à 10.

Le CASPN, K.-O. debout, essaie de retrouver ses esprits. Saint-Jean-de-Luz fait tourner son effectif, sachant en garder sous la semelle.

Il fait beau sur le Pays basque et chaque équipe ouvre les vannes sans véritables occasions franches.

Durant le dernier quart d'heure, les deux pénalités de Damien Durand des 22 mètres permettent au CASPN de limiter le score et prouvent, au passage, l'illogisme de la conduite du jeu périgordin. On rappelle qu'à Orthez, à vingt-cinq minutes de la fin, le CASPN tapa en touche dans la même situation alors qu'il était mené 19 à 6 !

L'analyse. Les Luziens craignaient Sarlat, considérant que c'est l'équipe la plus joueuse de la poule. Ils avaient oublié que le CASPN est l'équipe la moins performante de la fédérale 1 et sûrement la plus fragile de la poule. Il a suffi de deux coups d'accélérateur d'un quart d'heure chacun pour se défaire de Périgordins. Deux trous noirs assez incompréhensibles au regard du potentiel affiché le reste du temps. Or, dans ces moments délicats où le CASPN prend l'eau de toutes parts, il semble être voué à lui-même, et où chacun essaie de sauver le navire à lui tout seul.

Un état d'esprit qui ne sied pas à cette division où toute faute se paie cash et où seul le collectif est la planche de salut. Ce groupe possède assurément un superbe état d'esprit mais il n'a pas d'âme. C'est, entre autres, ce qui restera de cette première phase très décevante.

S'il veut s'en sortir, car mathématiquement il le peut, c'est avec un changement formidable de mentalité qu'il lui faudra aborder les play-down. Avec six points de retard sur le premier non relé-

gable, Fleurance, le CASPN doit gagner trois matches de plus que ce dernier tout en restant invaincu dans une poule qui devrait réunir Orthez (28 points), Millau (26 points), Mauléon (23 points) et Mazamet (20 points). Un menu ô combien indigeste mais à ingurgiter avec un appétit d'ogre ! A lui de rendre ce repas moins salé de peur de devoir payer à la sortie une note du même acabit.

Equipe B. Saint-Jean-de-Luz : 70 - Sarlat : 6. La démobilisation des jeunes Sarladais n'explique pas complètement cette berezina. Les Basques présentaient un quinze solide, vif et puissant. C'en était trop pour les bleu et noir dépassés dans tous les secteurs du jeu. Il était donc difficile de rivaliser face au leader de la poule qui n'a perdu qu'une fois cette saison. Ce n'était pas la peine non plus de jouer à treize durant dix minutes alors que quatorze joueurs devaient être présents sur le pré... !

Le deuxième championnat qui débute devrait permettre à ce groupe de repartir du bon pied. A lui de le prouver.

Cadets Teulière A. Angoulême : 22 - CASPN : 12. Vingt-cinq minutes sur trente de domination territoriale de la part des Sarladais et une seule incursion angoumoisine près de la ligne de but visiteuse, laquelle se solde par un essai (20^e), tel est le film en raccourci de la première mi-temps !

Les lancers en touche importants vendangés, les ballons perdus sur rucks et dans les mauls par les bleu et noir permettent aux Charentais confinés dans leur camp de se dégager tant bien que mal... et aux premiers nommés de ne pas conclure des phases de jeu pourtant bien amorcées. 5 à 0 aux citrons, les Charentais s'en sortent bien !

« Conserver, ferrailler et occuper au plus vite le camp adverse », telles sont les consignes de P. Gaussinel et de M. Repetto, consignes vaines au vu de ce début de seconde période.

La maîtrise du jeu échappe aux Périgordins qui impensablement se trouvent à trois reprises en huit minutes (40^e, 44^e et 47^e), encaissant trois essais dont deux transformés, 22 à 0 ! Coup d'assommoir parfait des rouges sur des Sarladais bizarrement déstabilisés, tétanisés. Avec fierté les Cassistes jouent alors leur va-tout. La première incursion sarladaise est récompensée par un essai de Mathen (56^e) transformé par Larénie, 22 à 7. Libérés, les bleu et noir redeviennent maîtres du terrain et Jouve, suite à un spectaculaire déboulé de 30 mètres, pointe l'essai entre les perches (58^e), non transformé, 22 à 12. La fantasia sarladaise se poursuit face à des locaux médusés... Une dernière chevauchée de Barret, arrêté à 10 mètres de la ligne, prouve bien que les petits bleu et noir ont les moyens de très bien faire.

Ecole de rugby. Samedi 3 février, les deux équipes des moins de 13 ans participaient au plateau

US Cénac rugby

Peut mieux faire !

Equipe première. Aiguillon : 14 - Cénac : 22. A Aiguillon. Arbitre : Stéphane Duberger du comité Périgord-Agenais.

Pour Aiguillon : un essai de Dupuy (80^e) et trois pénalités de Moreau (8^e, 42^e et 50^e).

Pour Cénac : quatre essais de pénalité (30^e), Guillemet (55^e), Dauriat (68^e) et Fizelier (70^e) et une transformation de Fornaziéro (30^e).

Le brouillard et la fraîcheur ambiante de ce dimanche après-midi semblent avoir eu un effet soporifique plus ou moins long sur les rugbymen cénacois.

En effet, il aura fallu plus d'une mi-temps aux rouge et noir pour montrer enfin leur vrai visage et se décider à emballer le jeu. Seul éclair du premier acte, ce groupé pénétrant effectué comme à l'entraînement, qui emporte le pack local sur plus de trente mètres avant que ce dernier, au prix de plusieurs fautes, ne soit sanctionné d'un essai de pénalité, sanction minimale sifflée par l'arbitre. Fornaziéro ajoute la transformation et c'est sur le score de 7 à 3 que la pause agrumes est atteinte.

Le temps pour les entraîneurs de sermonner leur troupe et les partenaires de Fongaufer attaquent alors le deuxième acte en faisant bien vivre le ballon, alternant les portés dévastateurs – où les joueurs sont tout de même souvent sanctionnés –, et un jeu

au large, ce qui finit par payer. A la 55^e minute, l'ailier Guillemet marque un classique essai d'ailier en concluant un beau mouvement durant lequel la majeure partie des joueurs aura touché le ballon. Le match est vraiment lancé et, à la 68^e minute, Dauriat inscrit le troisième essai au prix d'un festival personnel dont il a le secret. Sur le renvoi et après une bonne réception de l'engagement, Fizelier met ses jambes de feu au service de ses camarades et inscrit le quatrième essai synonyme de point bonus et surtout de franche libération. A ce moment de la rencontre, le score est de 22 à 9, les locaux ayant réussi deux pénalités.

Durant les arrêts de jeu, les Lot-et-Garonnais réduisent l'écart en inscrivant un essai qui leur permet de revenir au score et de n'être battus que 14 à 22. Avec un peu plus de sérieux, l'addition aurait dû être plus corsée.

Equipe réserve. Aiguillon : 7 - Cénac : 29.

Pour Aiguillon : un essai transformé.

Pour Cénac : cinq essais d'Obri (3^e), de Mandral (34^e), de Coment (45^e), de Marty (55^e) et de pénalité (57^e), deux transformations de Mathé (55^e et 57^e).

Si l'équipe première fut longue à se mettre en route, il faut dire qu'elle avait suivi la première période de la réserve.

Obri ouvre le score dès la 3^e minute par un premier essai et signe certainement le seul mouvement digne de ce nom dans ce premier acte.

La deuxième mi-temps est nettement plus prolifique avec quatre essais à la clé pour une nouvelle victoire à cinq points qui permet à cette formation de conserver la première place.

Agenda. Dimanche 11 février, repos pour les deux équipes.

Dimanche 18 février, les seniors recevront Saint-Astier pour le compte de la 14^e journée de championnat.

Rugby-club cantonal salignacois

Salignac : 7 - Port-Sainte-Marie : 57. Le score est là, mais il ne reflète pas tout à fait le match. Bien sûr, les visiteurs sont meilleurs, et le reconnaît n'est pas faire injure aux jaune et bleu, mais quatre ou cinq essais furent donnés aux Lot-et-Garonnais. Il faut travailler la défense. La différence s'est faite sur les courses de trois-quarts visiteurs aux jambes de feu !

Le RCCS fait jeu égal devant et marque un essai collectif transformé par Alexandre en première mi-temps. Score à la pause, 29 à 7.

Puis, malgré l'envie et la vaillance des Salignacois, les visiteurs déploient leur jeu et marquent plusieurs fois par leurs ailiers. Port-Sainte-Marie n'est

Suite page 18

numéro 2. La seconde, coachée par Jean-Claude Pavelko et Karine, obtient une victoire, un nul et une défaite. La première est allée en finale et a perdu contre Le Bugue. Un super tournoi pour tous les enfants, le travail effectué par Quentin, Maxime, Clément, Damien et Karine porte ses fruits.

Bon rétablissement à Corenthin qui s'est blessé.

Les moins de 15 ans étaient en Lot-et-Garonne. L'équipe 2 rencontrait Bon-Encontre et Agen 2, deux défaites. Là aussi des performances appréciées de l'encadrement, de réels progrès tant individuels que collectifs. La première jouait face à Agen 1 et Casteljalous, défaite contre Agen, au-dessus du lot, et victoire contre Casteljalous.

Wilfried peut être content de ses troupes, bel état d'esprit de la part des jeunes.

Agenda. Samedi 10 février, les moins de 7, 9, 11 et 13 ans auront un tournoi à Saint-Cyprien. Départ à 13 h de la place du Marché-aux-Noix, retour vers 18 h.

Challenge pour les minimes, au stade de Madrazès à Sarlat, avec Bergerac et Villeréal pour l'équipe 1 et à Nontron avec Le Passage pour la 2. Départ à 12 h 15 de la place du Marché-aux-Noix et retour vers 18 h 30.

En championnat, les cadets se rendront à Ussel, départ à 10 h 45, match à 14 h 30, les Balandrade à Castillonnes pour affronter Villeréal, départ à 13 h, match à 16 h, et les Reichel à Cognac, départ à 9 h 30, match à 15 h au Parc des sports.

Saint-Cyprien athletic club

Précieuse victoire cypriote

Equipe première. SCAC : 14 - Mussidan : 9.

Pour le SCAC : un essai d'Avezou (18°) et trois pénalités de Ribette (21°, 42° et 52°).

Pour Mussidan : trois pénalités de Duboé (30°, 37° et 72°).

Devant une bonne chambrée, malgré le derby entre Le Bugue et Belvès, les Cypriotes attaquent le match pied au plancher et surprennent cette équipe de Mussidan qui n'a perdu qu'une rencontre depuis le début de la saison. Le pack cypriote met la main sur le ballon grâce à Fabien Rafalovic, impérial en touche. Les avants provoquent les visiteurs par des charges impressionnantes d'une bonne troisième ligne emmenée par Cyril Peyrou, très percutant, lequel monopolise deux ou trois défenseurs à chaque percussion. Les trois-quarts ne sont pas en reste, bien servis par une excellente charnière, Paul Boyssse à la mêlée et Matthieu Josselin à l'ouverture. Ce dernier, très en jambes, perce au niveau de la ligne médiane et après une course de 35 mètres, sert le jeune centre Titi Gauchez qui cadre deux défenseurs pour offrir un ballon d'essai à son capitaine Pierre Avezou qui marque en coin. Fabien Ribette rate la transformation, 5 à 0 pour le SCAC à la 18^e minute. Les supporters sang et or sont aux anges, ils assistent à une très belle partie de leurs protégés. Les sang et or poursuivent leur domination et, trois minutes plus tard, Fabien Ribette enquille une pénalité qui porte le score à 8 à 0. Ce n'est que justice vu l'application et le courage déployés par ce groupe, très discipliné également sur les ballons au sol. Malheureusement, sur deux positions de hors-jeu les Mussidanais reviennent au score grâce à la botte de leur arrière, 8 à 6 à la pause. Ce n'est pas cher payé vu l'engagement et l'envie déployés par cette équipe locale.

La seconde période confirme la bonne impression affichée par les Cypriotes. En ce dimanche presque printanier, le SCAC tisse une véritable toile d'araignée en défense et les Mussidanais s'y collent systématiquement " les pinceaux ". Les visiteurs mettent à leur tour la main sur le ballon, aussi bien en touche que lors des regroupements, mais n'arrivent pas à franchir la ligne d'avantage tant ils sont cloués au sol par une défense intraitable et agressive. Sur les ballons portés, ils se mettent souvent à la faute et sont sanctionnés par l'excellent arbitre agenais M. Milani. Par deux fois Fabien Ribette, sur pénalités, porte le score à 14 à 6. Le break est fait, mais c'est le moment où les leaders de la poule s'enthardissent, jettent toutes leurs forces dans la bataille et pénètrent dans les 22 mètres locaux. Pierre Avezou entre sur le côté d'un regroupement et écope d'un carton blanc à la 61^e minute, d'où une

Rugby cantonal salignacois

Suite

pas premier par hasard, ce groupe l'a prouvé ce dimanche contre Salignac.

L'équipe salignacoise était composée de Lemarie, Issandou, Fraysse, Deveaux, Vergnolle, Rouquie, Omarini, Pestourie, Nickert, Chateigner, Faurel, Fontaine, Rosset, Alibert, Couderc, Ségala, Malbec, Lalba, Fromage, Bonnet.

Agenda. Dimanche 18 février, le RCCS se rendra à Prignonieux.

pénalité que transforme l'arrière mussidanais, 14 à 9, rien n'est fait. Dix minutes à jouer à quatorze contre quinze, c'est à ce moment-là que le groupe cypriote montre toute sa solidarité et sa vaillance. Dans l'adversité, ils tiennent ces fameuses dix minutes à pousser, à plaquer, à gratter des ballons dans le regroupement et finissent par renvoyer les Mussidanais à leurs chères études. A cet instant le match est gagné. Il a fallu résister aux coups de boutoir de ce pack visiteur mais les jeunes locaux n'ont rien lâché. Malheureusement, l'ouvreur cypriote, Matthieu Josselin, après avoir produit une excellente prestation, sort sur blessure au front. A la 71^e minute, le capitaine Pierre Avezou rentre et les deux équipes rejouent à quinze contre quinze. L'orage est passé. Le SCAC reprend la main et les pieds par l'intermédiaire de la charnière ou de Fabien Ribette. A quelques minutes de la fin, sur un contre, Cyril Balat, après une course de 50 mètres, échoue à quelques mètres de la ligne adverse, gêné par l'arrière mussidanais. Aucun point supplémentaire ne sera marqué. Score final 14 à 9 pour le SCAC.

C'est sous une ovation des supporters sang et or que ce magnifique groupe rentre aux vestiaires. Ils avaient échoué de très peu contre Castillonès, on les savait capables d'un exploit, ils l'ont provoqué et concrétisé face à leur meilleur ennemi : Mussidan.

Cette victoire vient à point nommé pour redonner le moral à tout un club. Sur le plan comptable, le SCAC se retrouve sixième de la poule, c'est-à-dire en position de barragiste et avec un match en retard à Pont-du-Casse, la lanterne rouge. Cette rencontre aura lieu le dimanche 4 mars.

L'équipe a gagné cinq matches depuis le début de la saison, il en reste sept à jouer. Pour mémoire, la saison dernière, le SCAC n'avait remporté que quatre rencontres.

Les joueurs, les dirigeants et tout le club ont pu fêter ce résultat au club-house André-Dubernard dans une superbe ambiance. A partir de maintenant cette équipe de copains sait qu'elle peut battre n'importe quelle formation de la poule. Il faut avoir de l'ambition et laisser les complexes aux vestiaires. Le public cypriote croit de nouveau en ses joueurs et les encouragera jusqu'aux phases finales.

Equipe réserve. En lever de rideau, elle a proposé un spectacle de grande qualité.

Dans un jeu de mouvements, de passes, de relances, elle s'offre le luxe de marquer sept essais face à une valeureuse formation mussidanaise qui ne ferme jamais le jeu. Ce match est mené de façon magistrale par Marc Herouart, arbitre capacitairre. On retiendra l'excellente partie d'Adrien Bourgès, au centre de l'attaque, qui éclabousse la rencontre de sa classe. Les dix-neuf joueurs participant à ce festival sont tous très inspirés et méritent les éloges.

A noter, lors de cette rencontre, la rentrée, après une longue absence, d'Harold Rival au talonage où il réalise une grosse prestation. Sa blessure n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le trio d'entraîneurs Cramarégéas, Florentin et Rafalovic peut être très fier de ce groupe qui respire la joie de jouer et de se faire plaisir. Score final 41 à 12. Bravo les gars, la qualification peut encore se gagner.

Rugby-club daglanais Vallée du Céou

Dimanche 4 février, le Rugby-club daglanais devait continuer sur la dynamique de la victoire acquise à domicile face à Cancon à la mi-janvier. Ce match pouvait paraître déséquilibré dans la mesure où l'équipe de Saint-Vite est en fin de classement. Mais il ne fallait pas tomber dans le piège, surtout après une trêve imposée par les intempéries.

En effet, cela faisait trois semaines que les Daglanais n'avaient pas senti l'odeur du camphre dans un vestiaire d'avant-match, puisque la confrontation face à Hautefort du 28 janvier avait été reportée pour cause de terrain impraticable. Cette rencontre se jouera le dimanche 18 février.

Au contraire, l'objectif assigné par le duo d'entraîneurs était de récupérer le point de bonus offert à Cancon dans les dernières minutes de jeu. Et pour ce faire il fallait profiter de cette partie pour marquer au moins quatre essais et décrocher le bonus offensif.

Or, à trop vouloir en faire on en oublie parfois les bases et le doute peut s'installer. C'est le cas en début de match où l'entame daglanaise est chaotique. Malgré la domination, les actions avortent près de l'en-but adverse et le score n'évolue pas. Les joueurs ne se démoralisent pas pour autant. Il suffit simplement que, du bord de touche, l'entraîneur recadre son équipe pour que tout rentre dans l'ordre et que la machine se mette en route. Alternant ballons portés et jeu au large, les Daglanais mettent plus de pression sur

les visiteurs. Ils parviennent à les mettre à la faute à plusieurs reprises pour chiffrer leur domination grâce à une pénalité de Magnol et un essai de pénalité transformé par le botteur maison, tandis que les visiteurs sont réduits à quatorze. Avant la mi-temps, Caminade inscrit un essai supplémentaire, malheureusement non transformé, 15 à 0.

La seconde période est à l'image du premier acte. Les Daglanais dominant, privant Saint-Vite de ballons en touche, et déroulent leur jeu pour inscrire trois nouveaux essais, transformés par Magnol, le premier par Caminade, suivi par son camarade Demangel et le dernier par Beneyton, alors que les visiteurs n'ont pas encore inscrit le moindre point, 36 à 0. Cela montre qu'en plus d'une belle attaque la défense daglanaise est intraitable. A n'en pas douter, le coaching a permis à la défense de rester inviolée.

Seule ombre au tableau, la blessure de Sébastien, qui espérons-le ne l'éloignera pas des terrains trop longtemps.

Equipe composée de Lasserre, Rauzet, Rivière, B. Dubois, C. Dubois, Bonnefon, Dufour, Cabrié, Pécout, Servolle, Poinson, Boudouresque, Demangel, Bouyjou, Ripouteau, Beneyton, Magnol, Contente, Forge, Lobato et Caminade.

Si tous les joueurs sont à féliciter pour cette prestation, les félicitations de l'ensemble du club vont à Muriel et Christophe pour la naissance de Simon.

Gourdon / Malemort

Pour gagner, il faut jouer juste

Championnat de France fédérale 2, 15^e journée. Au stade Louis-Delpech à Gourdon : Malemort bat Gourdon 19 à 15 (12-15). Arbitre : Nicolas Allemand du comité d'Auvergne.

Pour Malemort : un essai de Gay (52°), une transformation (52°) et quatre pénalités de Claux (3°, 11°, 25° et 28°).

Pour Gourdon : deux essais de Aymar (13°), de Krimni (26°), une transformation (26°) et une pénalité de Chassagnac (5°).

Les meilleurs à Malemort : Amathieu, Soleilhavoup, Martin, Claux.

Les meilleurs à Gourdon : Krimni, Mander, Hamelin, Chassagnac.

On le sait, les bases rugbystiques d'une réussite et les fondamentaux dans un match digne de ce nom sont l'implication, la combativité, la solidarité, l'abnégation. Au vu de cette rencontre face à des Corrèziens engagés, tous les spectateurs présents se sont aperçus que ce langage, qui définit clairement les vraies valeurs du rugby, n'est plus dans le manuel des Gourdonnais. Cette équipe a manqué d'âme dans une rencontre où il y avait certainement la place d'une victoire pourtant annoncée. Il semblerait que les bonnes intentions lo-

Agenda. Dimanche 11 février, repos pour les deux formations.

Dimanche 18 février, derby à Vergt, les deux équipes se déplaceront sans pression afin d'obtenir une revanche sur le match aller, défaite 10 à 8 au stade de Beaumont.

toises soient restées aux vestiaires.

Malgré une première mi-temps mi-figue, mi-raisin et le score en faveur des rouge et noir à la pause, la seconde période ne viendra pas entériner le gain de la partie, bien au contraire ! A force de confondre vitesse et précipitation, de manquer d'imagination dans les choix tactiques, on s'expose à des déconvenues comme celle arrivée à Gourdon face à cette équipe de Malemort qui n'en demandait pas tant. Si la victoire des Corrèziens est nullement usurpée, il n'en reste pas moins vrai que les hommes de Théron se sont laissé surprendre par une équipe patiente et réaliste au possible.

Les présidents du club avaient déjà tiré la sonnette d'alarme après la défaite de Rochefort à domicile, ce nouvel échec risque non seulement de compromettre la qualification bourienne mais assoit l'équipe gourdonnaise dans un fauteuil inconfortable, l'obligeant désormais à défendre un maintien bien loin des ambitions de début de saison.

En effet, les déplacements à Guéret, Figeac ou Angoulême feront maintenant figure de matches à six points. On connaît les véritables valeurs et qualités des joueurs concernés, nul doute qu'ils mettront à profit cette semaine pour analyser et tirer les enseignements de cette défaite avant d'affronter Guéret sur son herbe dimanche prochain.

Les entraîneurs Nicolas Godignon et Yann Cierniewski feront tout pour que le groupe se présente dans les meilleures conditions dans la Creuse.

Entente Marquay/Tamniès

Bon résultat

L'équipe première retrouve des couleurs avec une belle victoire face à Bassillac.

Bonne entame de match et ouverture rapide du score par J. Peyrot. Les visiteurs ne se montrent pas vraiment inquiétants et Nicolas Robert inscrit deux buts, portant le score final à 3 à 0.

Résultat encourageant après une série difficile, il faut continuer dans ce sens.

La réserve a vu son match à Saint-Léon-sur-Vézère reporté au dimanche 18 mars.

Agenda. Dimanche 11 février, l'équipe 1 se déplacera à Saint-Julien-de-Lampon en lever de rideau à 13 h 15 et la réserve recevra son homologue de Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot à 15 h à Tamniès.

AS Proissans Sainte-Nathalène

Vendanges au pays du liquoreux !

La semaine avait bien commencé avec la présentation des vœux de M. Soulié, maire de Sainte-Nathalène et coprésident du club, qui dit son attachement aux joueurs, les confortant dans leur engagement pour les matches à venir.

Dimanche 4 février, après quatre-vingt-dix kilomètres, **l'équipe première** est accueillie dans un cadre magnifique à Monbazillac. Un château surplombe les vignes mais aussi un des plus beaux terrains que l'équipe ait foulé depuis le début de la saison.

Le public assiste à une superbe rencontre et l'AS Proissans/Sainte-Nathalène, bien en place, avec un pressing très haut, met les locaux en difficulté. A la 22^e minute, sur une belle action collective de l'Entente, Adrien Molène ouvre le score. Les Monbazillacois réagissent et leur technique comme leur rapidité sont bien contenues, le tout dans un très bon esprit grâce au référé M. Tassic. L'AS Proissans/Sainte-Nathalène rejoint donc les vestiaires avec un but d'avance qu'il lui faudra préserver en deuxième mi-temps.

Le match reprend sur le même rythme et Monbazillac tente d'égaliser à tout prix. Un grand bravo à la générosité de l'AS Proissans/Sainte-Nathalène ainsi qu'à Pascal Flaquière, son gardien, pour son arrêt décisif à la 90^e minute.

Quant à **la B**, elle recevait ses voisins de Sarlat/Portugais sous un soleil radieux.

Belle rencontre des deux formations qui se contrent jusqu'à la 40^e minute où les Portugais ouvrent le score.

Après les oranges, l'AS Proissans/Sainte-Nathalène égalise sur penalty de Pat Fernandez.

Beau match bien dirigé par Michel Jérôme.

Ces deux rencontres sont dédiées au président Eric Barrière, hospitalisé, auquel tout le club souhaite un prompt rétablissement.

Agenda. Dimanche 11 février, l'équipe A recevra l'ASPS à 15 h et la B se déplacera à Carsac.

Football-club Sarlat/Marcillac

Match choc samedi 10 février
à 20 h à la Plaine des jeux de La Canéda

Equipe A. Honneur. Biarritz : 0 - FCSM : 3. Buts de Filipe (2) et d'Haddou.

Les Sarladais qui se sont comportés en véritables leaders sur la côte basque ont réussi une magnifique prestation et un superbe exploit grâce à un jeu collectif fort séduisant, rapide, alerte et très bien construit. Il n'y avait qu'une seule équipe sur le terrain en première période, le FCSM. Menant 3 à 0 après trente minutes, les hommes de Sam Borie ont dominé aussi bien tactiquement que techniquement. S'imposer en terre biarrote relève donc d'une belle performance, puisque les Basques n'avaient jamais perdu à domicile cette saison.

Les blaugrana ont réussi à gérer la seconde période en étant très costauds physiquement pour éviter les mauvais coups de Basques très regonflés et ce dans le mauvais sens du terme. Avec cette très belle victoire, la neuvième sur quatorze, dans cette première phase de la saison, le FCSM se retrouve donc seul leader avant la venue des voisins trélissacois, seconds à un point, samedi 10 février à 20 h pour un derby du Périgord haut en couleurs, alléchant et très attendu du côté de La Canéda...

Ce choc de leaders, à l'aube de cette quinzième journée de championnat honneur entre le FC Sarlat/Marcillac (premier avec 42 points) et le FC Trélissac, est attendu et idéal pour lancer la seconde partie de la saison. Entre ces deux prétendants à l'accession, en pleine forme et euphoriques, ce derby tombe à pic et devrait drainer la foule à la Plaine des jeux de La Canéda. Cela peut déjà constituer un petit tournant, car chaque équipe voudra prendre un avantage psychologique et aura l'ascendant sur l'autre en cas de succès, bien sûr.

Equipe B. Promotion de ligue. Audenge : 2 - FCSM : 0. Ce fut une journée particulière pour les Sarladais qui se souviendront des péripéties de ce voyage sur les bords du bassin.

Ils réalisent une bonne prestation malheureusement sans réussite avec un score acquis à la mi-temps et des occasions, tel un penalty valable accordé par un arbitre tatillon qui le fit rejouer pour un échec de Nico Monteil.

Dommage pour cette formation qui ne mérite certainement pas la défaite.

Equipe C. Promotion première division. FCSM : 0 - Faux : 2. Après une entame de match très difficile et deux grosses occasions des visiteurs, les locaux réagissent et la partie s'équilibre.

En deuxième période, ils se créent de belles occasions sans les concrétiser, au contraire de leurs adversaires qui ouvrent le score sur un coup franc lointain. Dans la foulée, ils doublent la mise sur penalty et la marque n'évoluera plus. Il leur faut vite réagir pour continuer à espérer.

Equipe D. Promotion deuxième division. FCSM : 4 - Paulin : 1. Buts de Villard, Lafon, André et Saglameil.

Excellente prestation de l'ensemble de l'équipe. Que cet esprit dure jusqu'à la fin de la saison !

18 ans A. Excellence. FCSM : 1 - Nontron : 0. But d'Adrien Galy. La première période de ce match est à l'avantage du FCSM qui fait le jeu mais n'arrive pas à marquer. Nontron, par quelques contre-attaques, parvient à in-

quiéter les Sarladais. Le score nul est logique à la pause.

La deuxième mi-temps reprend sur le même tempo et il faut attendre la 75^e minute pour enfin voir une attaque se concrétiser. Julien Bourel efface deux défenseurs et adresse un centre parfait à Adrien qui, de la tête, crucifie le gardien. C'est le plus petit joueur du groupe, mais un héros pour son équipe, qui marque de la tête !

Le groupe félicite Denis Galy pour son arbitrage.

Il faut maintenant se concentrer sur le match contre Trois Vallées.

18 ans B. Première division. FCSM : 1 - Bergerac : 1.

13 ans B. Coupe de district. Périgord Vert : 1 - FCSM : 6. A Sarlande. Pour ce long déplacement proche de la Haute-Vienne, les petits Sarladais n'ont pas fait de détail. Après une première période brouillonne, ils ont su faire la différence. Il leur faut continuer de la sorte.

Benjamins. En excellence, l'équipe d'Alain l'emporte 4 à 3 face à Montignac, malgré quatre joueurs absents. Elle croit avoir fait l'essentiel en menant 2 à 0 à la pause puis elle double la mise. Mais, suite à une série d'erreurs défensives, elle offre trois buts à Montignac !

Il leur faudra être plus attentifs samedi pour éviter de sombrer à Trélissac.

En première division, la formation d'Adrien a réussi un superbe match et a remporté un très joli succès 3 à 2 face à La Ménaurie, une équipe très agressive.

Poussins. En plateaux à Lalin-de et à Saint-Cernin-de-l'Herm, les équipes A et B du FCSM ont remporté tous leurs matches, confirmant ainsi leurs places de leaders respectives à leur niveau.

Débutants. Une vingtaine de joueurs étaient présents au plateau de Carlux, alors que le club était prévu sur le terrain de Sauveboeuf.

Le week-end du club. Samedi 10 février, les poussins évoluent en plateau à La Canéda et à Carlux.

Les benjamins A se déplacent à Trélissac et les B à Carsac.

Les 13 ans A recevront Prignonieux à La Canéda et les B se rendront à Limeuil.

Les 15 ans affronteront Ville-neuve-sur-Lot à Marcillac.

Les 18 ans A iront à Creysse face à Trois Vallées et les B à Chancelade.

L'équipe A accueillera Trélissac à 20 h à la Plaine des jeux de La Canéda pour le derby choc des leaders.

Dimanche 11, la B recevra Vallée Gamage à 15 h à la Plaine des jeux de La Canéda, la C se rendra à Prignonieux et la D à Périgord Noir.

La vie des clubs. Dernièrement, au siège du club, avait lieu une sympathique réception entre dirigeants, joueurs et deux sponsors décidés à soutenir encore plus activement le FCSM.

Francis Delpeyrat et Marc Soubzmaigne – par ailleurs licencié du club –, ont respectivement offert un jeu de coupe-vent et de sweats d'entraînement, confirmant l'aide qu'ils apportent. Un geste qui permet de marquer leur présence sur les terrains de Dor-

ASPS

Patinage !

Dimanche 4 février, la première recevait La Ménaurie, équipe mal classée.

L'ASPS n'obtient que les deux points du match nul, ce qui est inquiétant pour la suite du championnat. Score final 1 partout. But de Laurent Quinzeling.

Si les joueurs veulent le maintien, ils devront aller le chercher aux entraînements et mouiller davantage le maillot. Il est en effet inconcevable que le club descende à l'avant-dernier niveau du district (D2). Dimanche 28 janvier, face à Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot, l'ASPS avait prouvé ses qualités face au leader de la poule. L'équipe doit rapidement retrouver ses vertus !

La réserve freinée. Les Portugais 2, auteurs d'une bonne saison, ramènent le match nul de Proissans, 1 partout. But, à la régulière, de João Chavès.

A ce sujet, le club ne pourra pas accepter longtemps certains comportements antisportifs à l'égard d'adversaires fair-play tels que la réserve de Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot.

Agenda. L'équipe 1 se rendra à Proissans/Sainte-Nathalène et la 2 recevra Saint-Crépin/Salignac/Borrèze 3.

Elan salignacois

Résultats

Samedi 3 février, vingt joueurs débutants participaient au plateau de Carlux. Ils ont passé un très bon après-midi et gagné de nombreuses rencontres sous un soleil radieux.

Les poussins A Arsenal et poussins B Barcelone se déplaçaient à Montignac et à Cénac. Ils ont remporté leurs différentes rencontres.

Les benjamins ont perdu leur match sur le petit score de 1 à 0, atteint durant les arrêts de jeu.

Les moins de 18 ans ont disputé une très bonne rencontre face à Thenon en gagnant par 6 à 0. Les buteurs sont Mathieu Chevalier, Marc Claude, Mathieu Saulière et Romain Lacombe.

A noter également le très bon match du gardien Antoine Raffin.

Agenda. Samedi 10 février, les poussins A Arsenal se rendront au plateau de Condat. Rendez-vous à 13 h 30 au stade de Saint-Crépin. Les poussins B Barcelone évolueront en plateau à Paulin. Rendez-vous à 14 h sur place.

Les benjamins se déplaceront à Saint-Cernin-de-L'Herm pour jouer contre La Ménaurie. Rendez-vous à 12 h 30 au stade de Saint-Crépin.

Les moins de 15 ans iront à Beaumont-du-Périgord. Rendez-vous à 13 h 45 au stade de Saint-Geniès.

Les moins de 18 ans affronteront Vergt sur ses terres. Rendez-vous à 13 h 45 au stade du Mascolet à Salignac.

dogne et d'Aquitaine, lesquels accueillent régulièrement le FCSM.

Le verre de l'amitié et un buffet clôturaient cette rencontre conviviale et amicale.

US Saint-Geniès/Archignac
La Chapelle-Aubareil

Résultats

L'équipe B se déplaçait à Sarlat pour un duel de mal classés face à La Canéda.

Après une bonne première mi-temps où deux buts de Moran et Mike permettent à l'Entente de regagner les vestiaires avec un point d'écart, 2 à 1, la seconde période voit les locaux inverser la tendance et prendre le dessus sur des visiteurs en manque de fraîcheur. Résultat final 3 à 2 pour La Canéda.

La A recevait ses voisins salignacois pour un derby qui a tenu toutes ses promesses.

Le début de rencontre est entièrement en faveur des visiteurs qui mettent une énorme pression sur les locaux. Salignac ouvre fort justement le score sur un très beau but signé Canto. Il le fallait pour que l'Entente réagisse et entre enfin véritablement dans ce match. L'égalisation de Guillaume transcende les locaux qui ajoutent un deuxième but par Yannick juste avant la pause.

La seconde période voit les locaux dérouler leur jeu et poser de gros problèmes à leurs adversaires. Marc ajoute un troisième but sur penalty. Malgré la réduction du score par Salignac, l'Entente se crée de multiples occasions et garde la mainmise sur le match. Score final 3 à 2 pour Saint-Geniès.

Bonne tenue des deux équipes et bon arbitrage.

Agenda. La réserve recevra Saint-Léon-sur-Vézère et l'équipe A se rendra à Sarlat pour affronter le premier de la poule, La Canéda. Matches à 15 h.

Union sportive Paulin
Nadaillac/Jayac/Borrèze

Bravo les filles !

Décidément, les félicitations vont régulièrement aux filles cette année.

Dimanche 4 février, après un match très équilibré contre Argentat, les filles l'emportent en championnat de Corrèze par 2 buts à 0. Félicitations à toutes pour leur combativité et leurs résultats.

La réserve s'est lourdement inclinée 4 à 1 à Marcillac contre une belle équipe. But de Bruno Ferreira.

Malgré la domination des locaux, les attaques paulinoises ont échoué trois fois sur la barre transversale ou les poteaux... Dommage.

A quatorze plus qu'à douze les choses auraient été plus faciles... Très bon accueil et excellent arbitrage du bénévole local.

L'équipe A se déplaçait à Rouffignac.

Comme à son habitude, elle se crée bon nombre d'occasions qu'elle ne concrétise pas. Les locaux se montrent également dangereux, essentiellement sur coup de pied arrêté. C'est d'ailleurs après un coup franc que l'arbitre sanctionne une faute dans la surface et accorde un penalty à Rouffignac.

Score final 1 à 0. Dommage, une nouvelle fois...

Agenda. Dimanche 11 février, pour le compte de la Coupe d'Aquitaine, les filles recevront en

Union sportive
Campagnac/Daglan
Saint-Laurent foot

Un dimanche sans

L'équipe première se déplaçait à Saint-Martial-de-Nabirat pour rencontrer Périgord Noir. Les locaux avaient visiblement choisi le registre physique pour disputer ce derby face aux jeunes de l'Entente peu préparés à ce genre de match d'une grosse intensité et assez viril.

Dès le début, les locaux se ruent sur les cages adverses et dominant, il faut toute la vigilance des lignes arrière pour éviter le pire. L'Union sportive Campagnac/Daglan/Saint-Laurent, malgré quelques occasions, ne parvient pas à se montrer dangereuse en première mi-temps qui se solde par un score vierge.

En début de seconde période, les locaux s'attachent à conserver leur domination et cherchent à ouvrir le score. Ils y parviennent à l'heure de jeu, suite à un penalty justifié. La rencontre se durcit et les locaux commettent de nombreuses fautes qui auraient dû être plus sévèrement sanctionnées par l'arbitre. Ils aggravent le score à la 88^e minute.

Il y a des jours sans, ce fut le cas ce dimanche. Plus que la défaite 2 buts à 0, c'est surtout le déroulement du match qui est à déplorer.

Le groupe est cependant à féliciter pour avoir fait preuve de solidarité et de sang-froid. Rencontre à oublier très vite.

La réserve recevait l'équipe de Carsac/Vitrac, première en championnat.

Très rapidement, les Carsacois prennent l'avantage sur deux beaux mouvements collectifs. Les locaux, gênés par la rapidité du jeu adverse, ont peu d'occasions de s'approcher du but. Ils ont tout de même deux opportunités de marquer par Thomas Labrousse et par Gervais dont la tentative est repoussée par le poteau. Les Carsacois inscrivent logiquement un troisième but avant la pause.

La deuxième période est plus équilibrée car les locaux s'imposent enfin dans la récupération de balle. Les occasions de but se font plus rares. Mickaël Pietrogiovana, décisif à plusieurs reprises dans les cages, empêche l'aggravation du score. Le résultat final de 3 buts à 0 pour Carsac/Vitrac est tout à fait logique.

Rencontre jouée dans un très bon esprit.

Les moins de 15 ans B, évoluant en entente avec Carsac/Vitrac, se sont imposés à Prignonieux sur le score de 5 à 2.

Agenda. Dimanche 11 février, pour la treizième journée de championnat, seule l'équipe première évoluera à domicile sur le terrain de Daglan en recevant l'Olympique Coux-et-Bigaroque. La B se déplacera à Tamniès. Coup d'envoi des deux rencontres à 15 h.

foot à 11 l'équipe d'Arlac, première de son championnat en division honneur ! Rencontre a priori très déséquilibrée, mais on compte sur la volonté et l'enthousiasme de ce groupe pour bien se comporter. Match à 15 h à Paulin.

Les garçons inaugureront la pelouse de Nadaillac. En lever de rideau, la B accueillera Carsac-Aillac/Vitrac et la A Terrasson.

AS Saint-Julien/Carlux

Les échos du Bourniou

Match très difficile

Equipe A. Condat : 0 - AS Saint-Julien/Carlux : 1. La journée fut assez rude.

Face à l'équipe de Condat, l'AS Saint-Julien/Carlux mène le jeu. A la 24^e minute, un penalty sur S. Delvar est tiré par S. Régnier qui le manque, mais il reprend aussitôt le ballon et ouvre la marque. Les locaux n'apprécient pas et quelques échauffourées démarrent. Heureusement, l'excellent arbitre sait tenir le jeu. Condat ne peut revenir au score et les visiteurs gagnent cette rencontre bien méritée, 1 à 0.

Equipe B. Terrasson FC 2 : 1 - AS Saint-Julien/Carlux : 1. Très bon match de cette formation remaniée qui n'a rien lâché pour revenir au score. But de L. Garrigou.

Très bon arbitrage de M. Barry.

Equipe vétérans. Les anciens ont repris le chemin du stade.

Pour leur première rencontre de l'année, ils se rendaient chez leurs voisins de Payrac. Résultat probant avec une participation toujours agréable et festive de tous ces "vieux crampons".

Prochaine rencontre, vendredi 9 février à Souillac.

Agenda. Dimanche 11, l'équipe A recevra Milhac-d'Auberoche et la B Marquay/Tamniès. Matches respectivement à 15 h et 13 h 15.

US Meyrals

La réserve remonte la première s'enfonce

Dimanche 4 février, les Meyralais avaient pour obligation de prendre des points pour améliorer leur situation au classement.

La réserve accueillait Plazac, auteur d'un carton au match aller.

Meyrals prend rapidement le contrôle des opérations. Mais après un premier quart d'heure difficile, les visiteurs ouvrent le score sur une balle détournée. Peu après les Meyralais ratent un penalty et finalement J. Garcia, d'une très belle tête, remet les compteurs à égalité, puis B. Gomez leur permet de prendre l'avantage. On pense que le plus dur est fait, mais, peu avant la fin, Plazac égalise. C'est sans compter sur la réaction d'orgueil des locaux qui, sur un superbe contre et une nouvelle tête de J. Garcia, enlèvent le morceau. Score final 3 à 2.

La première rencontrait Saint-Laurent-des-Hommes, bien classé en championnat.

Les Meyralais fournissent une prestation de qualité, menant trois fois au score grâce à T. Joinel (1 à 0), F. Dos Santos sur penalty (2 à 1), et B. Gascou, lequel trouvera deux fois la barre transversale. Les visiteurs ne lâchent malheureusement rien et à chaque fois reviennent rapidement au score.

Dans le dernier quart d'heure, les Coquelicots craquent nerveusement, encaissent deux buts et terminent à dix. Score final 5 à 3.

La situation devient préoccupante pour la A, engluée en queue de classement.

Agenda. Dimanche 11 février, l'équipe A se déplacera à Cours-de-Pile et la B à Bassillac.

Entente Périgord Noir
Cénac/Domme/Saint-Martial-de-Nabirat

Résultats



Samedi 2 février, bon comportement **des débutants** qui disputaient un plateau foot flash à Carlux.

Les poussins B organisaient leur plateau à Cénac. Après une victoire 4 à 0 face à Salignac B, ils s'inclinent 2 à 1 contre Meyrals B lors de la deuxième rencontre.

Les poussins A se rendaient à Montignac afin de disputer également un plateau. Ils ont malheureusement dû déclarer forfait à cause d'une épidémie de gastro-entérite ayant décimé leurs rangs.

Prompt rétablissement à tous ces jeunes gens.

Belle performance **des benjamins** qui font chuter le leader de leur poule, Limeuil, sur sa pelouse par 2 buts à 1.

Dimanche 3, **la réserve** a vu son déplacement à Salignac remis à une date ultérieure, ainsi seule **l'équipe 1** évoluait en recevant Campagnac/Daglan/

Saint-Laurent foot sur le terrain de Saint-Martial-de-Nabirat.

Elle s'impose sur le score de 2 à 0. Buts inscrits par José Moreira en seconde période.

Cette victoire face au leader de la poule permet à cette équipe de rester solidement ancrée en haut du classement.

Agenda. Samedi 10 février, plateau à Paulin pour les poussins B, avec deux rencontres face à Montignac C et Limeuil C. Les poussins A se déplaceront à Condat où, après avoir affronté leurs hôtes, ils seront opposés à Meyrals.

Les benjamins recevront Belvès sur le terrain de Cénac à 14 h 15.

Dimanche 11, La réserve accueillera Sarlat-Marcillac D à 15 h à Cénac, tandis que dans le même temps l'équipe 1 se rendra à Mazeyrolles pour affronter La Ménaurie.

Entente Saint-Crépin Salignac

Week-end morose

Dimanche 4 février, **l'équipe première** effectuait un long déplacement à Piégut-Pluviers face à une équipe qui avait besoin de points pour se maintenir.

Dans la première demi-heure, les jaune et bleu dominant et ouvrent le score suite à un lob sous la barre transversale de A. Ferreira, repris par C. Trémoulet, 1 à 0 à la pause.

En deuxième mi-temps, l'Entente domine également mais n'arrive pas à faire le break. A la 80^e minute, Piégut-Pluviers égalise sur un coup franc. Score final 1 à 1.

L'équipe réserve se rendait à Saint-Geniès.

Sur une reprise de volée de trente mètres, N. Cantelaube ouvre la marque, mais les locaux égalisent puis mènent 2 à 1 à la mi-temps.

En seconde période, Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil inscrit un troisième but, les jaune et bleu réduisent l'écart à cinq minutes de la fin. Score final 3 à 2 pour les locaux.

Coupe de Dordogne. Dimanche 28 janvier, l'équipe première s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe après s'être imposée à Saint-Julien-de-Lampon 3 à 2. A noter

le très beau but de la tête, avant les prolongations, de Frédéric Tessède. Le tirage au sort aura lieu le lundi 12 février à Périgueux.

Féminines à 7. Saint-Crépin/Salignac : 14 - Ribérac : 1. Composition de l'équipe : Louise, Anita, Sandrine, Myriam, Fabienne, Chrystelle, Virginie, Morgane, et Marion. Remplaçantes : Ingrid, Patou et Alexandra.

L'enjeu du match était la deuxième place du championnat et les filles de l'Entente s'attendaient à une opposition où la victoire serait loin d'être acquise. En accord avec les deux équipes l'effectif fut de neuf joueuses. Il est vrai que le coach de Ribérac est arrivé avec un effectif réduit en raison d'absences.

Dès les premières minutes, Marion marque un but qui est le premier d'une longue série.

Les locales montrent un festival de superbes actions. Le ballon circule à merveille dans les différentes lignes, et notamment chez les attaquantes qui évoluent sur le terrain avec facilité. Morgane inscrit un but du gauche, action assez rare pour être signalée et fait plusieurs passes décisives. Chrystelle marque son but après plusieurs tentatives infructueuses. Virginie score par deux

FC Carsac-Aillac/Vitrac
Ecole de foot du Périgord Noir

Week-end victorieux

Ecole de foot. Samedi 3 février, **les débutants** évoluaient en plateau à Carlux. Bonne prestation des joueurs d'Adrien et d'Albert.

Les benjamins recevaient Beaumont-du-Périgord à Vitrac où ils prenaient le jeu à leur compte. L'équipe s'est montrée collectivement solidaire et par de belles actions obtient la victoire 5 à 0 face à une formation qui n'a rien lâché. Tout le groupe est à féliciter pour ce match ainsi que le public venu nombreux.

Les 15 ans 1 accueillait Razac également à Vitrac. Rencontre très disputée par deux bonnes équipes qui pratiquent un beau football. Bien encouragés par le même public, les locaux l'emportent 4 à 1 avec un excellent esprit d'équipe et de belles phases techniques et collectives.

Les 15 ans 2 se déplaçaient à Prignonieux. Bien qu'en infériorité numérique, ils ont la mainmise sur le match et trouvent plusieurs fois le chemin des filets. Victoire 5 à 2.

Dimanche 4, **les seniors** se déplaçaient à Saint-Laurent-La Vallée pour affronter l'équipe B de Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot.

Les vert et blanc qui, dès le début, réalisent de belles phases techniques et tactiques ouvrent le score à la 6^e minute par Lionel. Nicolas gratifie ses coéquipiers d'un très beau deuxième but à la 19^e minute. Toute l'équipe pousse et, à la 44^e minute, Lionel alourdit le score. 3 à 0 à la mi-temps.

A la reprise, les locaux reviennent plus motivés mais font face à la défense des Carsacois qui essaient de retrouver le chemin des filets mais butent sur un excellent gardien.

Très bon état d'esprit des deux formations, match bien arbitré par l'officiel. Score final 3 à 0.

Agenda. Samedi 10 février, les débutants seront au repos. Les benjamins recevront FC Sarlat/Marcillac 2 à Vitrac. Match à 14 h 15.

Les 15 ans 1 se déplaceront à Montignac et les 15 ans 2 accueilleront Le Bugue sur le terrain de Saint-Laurent-La Vallée à 15 h 30.

Dimanche 11, les seniors rencontreront l'AS Proissans/Sainte-Nathalène à Carsac. Coup d'envoi à 15 h.

fois, Marion sept, Morgane trois, Chrystelle une et Louise inscrit un magnifique but d'une reprise sur un centre de Marion. Louise a laissé sa place à Ingrid dans les buts des locales. Une erreur de la défense permet aux visiteuses de sauver l'honneur. Avec 7 à 1 à la pause, les coaches Sylvie conseillent à leurs protégées de se faire plaisir, le principal étant acquis. Ce qui fut fait et de belle manière. Le public a pu apprécier ce match tant le plaisir de voir du beau jeu était supérieur au nombre de buts encaissés par les visiteuses.

Agenda. Dimanche 11 février, la réserve B recevra Rouffignac en lever de rideau à 13 h 15 et l'équipe fanion le deuxième de la poule Bergerac-La Catte à 15 h, la C se déplacera à l'ASPS.

L'équipe féminine accueillera Brantôme sur le terrain du Poujol, match à 15 h 30.

ESSIC Carlux

Ecole de football

Résultats. Samedi 3 février, bel engouement sur le plateau **débutants** qui avait lieu à Carlux. Onze équipes étaient présentes. L'après-midi se déroula fort bien à la plus grande satisfaction de tous et grâce à l'activité et à la compétence de F. Vacher et Q. Harriott, les responsables de l'événement.

En pratiquant un jeu agréable et collectif, **les poussins** ont obtenu de bons résultats à La Ménaurie. Victoire sur l'équipe locale 2 à 0 et match nul avec Limeuil, 2 à 2.

Les benjamins ont joué de malchance à Terrasson. Malgré une bonne partie, ils s'inclinent sur le score de 2 à 1 encaissant un penalty et un but provoqué par un défaut du terrain, ce qui tient plus du gag que de la volonté affirmée de conclure.

Agenda. Samedi 10 février, plateau pour les poussins à Carlux à partir de 14 h.

En championnat, les moins de 13 ans joueront en déplacement contre Pays de Beaumont et les benjamins recevront Montignac.

Tennis de table
sarladais

Un tournoi gratuit est réservé aux jeunes des écoles primaires. Les sélectionnés pourront disputer la finale départementale le dimanche 6 mai à Terrasson.

Une première sélection a eu lieu au Ratz-Haut, la deuxième se déroulera le vendredi 9 février à 18 h dans la salle du club à Madrazès à l'entrée du Tennis-club.

Renseignements auprès de Pascal Wauters, téléphone : 05 53 29 71 14.

Club hippique
la Vallée
des Châteaux

Résultats saison 2006

La cérémonie de remise des prix des meilleurs cavaliers d'endurance d'Aquitaine a eu lieu le samedi 3 février aux haras nationaux de Villeneuve-sur-Lot.

Le club hippique la Vallée des Châteaux remporte le titre de champion des clubs grâce à l'assiduité de ses cavaliers lors des compétitions.

Championnat d'Aquitaine Avenir. Le jeune Alexis Terral, âgé de 10 ans, sur son cheval Gris King, remporte le titre. 2^e, Marjolène Lombard, sur Jordany. 6^e, Manon Poncel, sur Falcon. 10^e, Alexis Terral, encore lui mais cette fois sur Maya. 12^e, Caroline Mathé sur Feeling.

Challenge encouragement. Catherine Escarmant, sur Malice de Fontbarre, monte sur la troisième marche du podium, tandis que Nicolas Boussat se classe 10^e sur sa jument Méduse de Fontbarre et 13^e sur sa jument Miss.

Les heureux compétiteurs se sont vu remettre de nombreux lots.

Agenda. Dimanche 11 février, la saison redémarrera à Allessur-Dordogne. Le club sera représenté par douze cavaliers.

Soc gymnastique de Sarlat

Une moisson de médailles



Lors du championnat départemental de Dordogne organisé dimanche 4 février à Boulazac, les gymnastes du Soc gymnastique de Sarlat ont brillamment participé à la première compétition de la saison.

Par équipe et en individuel, ces médailles récompensent le travail assidu fourni par les jeunes sportives lors des entraînements dirigés par Maguy Magnac et Sandrine.

Bravo à toutes ces jeunes filles, c'est de bon augure pour la prochaine compétition au niveau régional.

Résultats. Catégorie DR honneur benjamines/minimes. Classement par équipe : 2^e, Sarlat.

Classement benjamines individuel : 2^e, Léna Coustaty ; 3^e, Pauline Rétif.

Classement minimes individuel : 1^e, Esther Gallet.

Catégorie DR honneur poussines/benjamines. Classement par équipe : 1^e, Sarlat.

Classement benjamines individuel : 1^e, Julia Luana ; 2^e, Clarisse Faucher.

Classement poussines individuel : 1^e, Luisa Bourges ; 2^e, Léa Bruzek ; 3^e, Océance Saulière.

Catégorie DR challenges circuits poussines : Classement par équipe : 2^e, Sarlat.

Classement poussines individuel : 1^e, Charlotte Moreaux ; 2^e, Anaïs Balsan ; 3^e, Lisa Leborgne ; 5^e, Laura Magnac ; 7^e, Charline Dumontier.

Catégorie DR honneur TC : Classement cadettes individuel : 2^e, Solène Peybère.

Billard-club Le Tryo

Agenda

Dimanche 18 février, le club se déplacera chez les Licence IV. Souhaitons que l'équipe réitère le résultat du match aller. Rendez-vous au Tryo à 12 h, match à 15 h.

Lou Périgord Noir Boomerang club

Dans la continuité des sorties précédentes à Vézac et à Carsac, un troisième rendez-vous mensuel est donné.

Toujours dans l'optique de varier les lieux, ce mois-ci l'entraînement du Lou Périgord Noir Boomerang club aura lieu dimanche 11 février sur le terrain de football de Saint-Vincent-de-Cosse, en bordure de la route qui mène à Port-d'Envaux.

Cette séance sera l'occasion de découvrir cette activité, de vérifier par vous-même qu'un boomerang revient vraiment, de prendre un bon bol d'air apéritif et surtout de le lancer vous-même pour expérimenter la magie de son retour. Comme à l'accoutumée, le club se fera un plaisir de vous initier en vous prêtant des boomerangs faciles. Si vous avez déjà lancé et si vous en possédez un, amenez-le...

Le club a jusqu'à présent bénéficié d'une météo très favorable, il espère qu'il en sera encore de même. Que vous soyez curieux ou sportifs, vous serez les bienvenus.

Pour toute information complémentaire concernant le boomerang, sport, loisir ou activité culturelle, n'hésitez pas à téléphoner à Vincent Meyre, au 05 53 30 30 90, ou à Michel Chanaud, au 05 53 59 45 52.

DIVERS

❑ Artisans maçons FERAIENT divers TRAVAUX, neuf, rénovation, pierre, carrelage, chapes, cloisons sèches, isolation intérieure, etc. — Téléphone : 06 75 50 07 49 ou 06 16 09 14 38.

❑ Enseignante à la retraite DONNERAIT COURS de MATHÉMATIQUES 6^e, 5^e et 4^e, accepte césu. — Tél. 06 80 10 03 71.

Golf de Rochebois

Compétition

Dimanche 11 février aura lieu la compétition de la Saint-Valentin. Elle se déroulera sur 18 trous, en formule stableford.

Inscriptions avant le samedi 10 février à 17 h au club-house, tél. 05 53 31 52 80.

Tennis-club sarladais

Quand le thermomètre remonte, les Sarladais chutent !

Résultats du championnat du Périgord. Triste dimanche pour les équipes messieurs : quatre défaites et certaines absences...

L'équipe 1, en déplacement au CAP 2, s'incline 5 à 1. Seul François Lirand, 15/5, perle à 15/4 en trois sets. Le nul était encore possible mais le double est perdu en trois sets par Paul Damez et Mathieu Morand, dommage !

L'équipe 2, également incomplète, perd 4 à 2 à domicile face à Vergt. Victoires en simple de Jean-Paul Alibert à 30/1 et de Patrice Retif à 30/1. A noter le très bon match de Guy Gerrish, nouvelle recrue du club, qui s'incline en trois sets contre un faux 30/2. Remerciements également à Jean-Jacques Ferrière pour être venu aider l'équipe... De plus, le double improvisé fut écourté...

L'équipe 3 s'incline 5 à 1 à Monpazier. Seul Olivier Gauthier, 30/4, sauve l'honneur en perdant à 30/2. Jean-Paul Valette perd en trois sets à 15/5. Fabrice Merchadou obtient une balle de match avant de céder devant l'adversaire, Jean-Marc Cales n'a pas démérité et dispute même un tie-break. Belle combativité de cette équipe...

L'équipe 4 recevait Beaumont-du-Périgord. Défaite 4 à 2. Remerciements à Nouredine Jalal toujours partant même prévenu à la dernière minute et qui gagne à 30/1. Michel Lemasson réalise un bon match et s'impose face à un solide 30/2.

Tournoi. Du samedi 17 février au dimanche 4 mars se déroulera le 10^e Open de Sarlat. Tournoi ouvert jusqu'à 0 dans les catégories : + 35 ans, + 50 ans messieurs, + 35 printemps dames. Renseignements et inscriptions au club, tél. 05 53 59 44 23.

Fed Cup France/Japon. Elle se déroulera le samedi 21 avril à Limoges, le tarif ne sera connu que le lundi 12 février.

Dernières minutes... Annie Vaux vient de remporter son premier match à 15/5 en championnat individuel. Jean-Paul Alibert (15/5) s'impose facilement pour le premier tour à 30.

❑ RECHERCHE APPARTEMENT ou MAISON type T3, meublée(e), salon, cuisine, 2 chambres, sur Sarlat et 10 km aux environs, à louer du 25 février au 31 août. — Téléphone : 06 22 01 81 42.

❑ Sarl MG Bâtiments, CONSTRUCTION de maisons de 100 m², hors d'eau, hors d'air, 80 000 €. — Tél. 06 33 07 25 92.

❑ Bruno RICHARD, le bourg, 24250 Castelnau, grimpeur-élagueur (certifié d'Etat), TRAVAUX D'ÉLAGAGE, abattage et démontage arbres dangereux avec matériel adapté, devis gratuit, possibilité enlèvement des branches. — Tél. 06 83 50 95 74.

❑ URGENT, RECHERCHE GARDE de NUIT avec expérience de préférence, paiement césu. — Téléphone : 06 10 67 61 53.

❑ SARL DOUSSEAU, plomberie, sanitaire, débouchage canalisations, dépannage. Chauffage central, bois, fioul et gaz. Aérothermie. Planchers chauffants. Climatisation. Adoucisseurs. Devis gratuit. — Tél. 05 53 30 36 32.

❑ Dame sérieuse avec références FERAIT MÉNAGE, repassage, baby-sitting ou garde de personnes âgées sur Sarlat et ses environs, accepte césu. — Téléphone : 06 25 70 89 62.

LIVRAISONS DE FIOUL

Philippe CADIOT

Le meilleur service au meilleur prix

Livraisons 6 jours/7

Tél. 05 53 28 57 17

❑ Exploitant forestier ACHÈTE BOIS SUR PIED, toutes essences, toutes catégories. Achat et vente bois de chauffage. — Téléphone : 06 80 91 53 94 ou 05 53 28 13 21 (HR).

❑ Ludovic Dupuy, PLAQUISTE-CARRELEUR à Saint-Pompon. — Téléphone : 05 53 30 40 01 ou 06 84 44 35 05.

❑ CHERCHE GARAGE ou petit local à LOUER pour stockage, à Sarlat ou 35 km aux alentours. — Téléphone : 06 78 39 62 65 ou 05 53 28 30 38 (HR).

❑ Les Eyzies, RECHERCHE SERVEUR(SE) pour 6 à 9 mois. — Tél. 05 53 06 98 26.

❑ Dame FERAIT REPASSAGE, couture, garderait, accompagnerait personne, préparation et service de repas, gardiennage de maison ou d'animaux, accepte césu. — Tél. 06 73 78 13 44 (laisser message).

❑ Benoît VALIÈRE, chauffage, plomberie, ramonages. — 24250 SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT, téléphone : 05 53 30 46 43 ou 06 82 67 14 95.

❑ Homme sérieux, expérimenté dans ce domaine, FERAIT NETTOYAGE de vitres et vérandas, accepte césu. — Tél. 05 53 59 36 25 ou 06 31 57 63 74.

❑ MAGNÉTISEUR-GUÉRISSEUR, 30 ans d'expérience, brûlures, zona, toutes formes de douleur, mal-être, reconnaissance de soi, recherche de vos mémoires antérieures. — Tél. 06 71 03 29 38 (Nicolas, sur rendez-vous à Carlux).

❑ Famille périgourdine ACHÈTE MAISON ou terrain à bâtir, région sud Sarlat, agences s'abstenir. — Téléphone : 06 64 86 40 87 ou 05 53 59 43 38.

❑ Brasserie à Beynac RECHERCHE CUISINIER et AIDE-CUISINIER avec expérience, pour la saison. — Tél. 05 53 29 50 06.

❑ Femme avec expérience FERAIT MÉNAGE, entretien maison, repassage, accepte césu. — Téléphone : 05 53 31 06 37 ou 06 75 90 88 50.

ENTREPRISE P. CHAUSSE & Fils

Travaux publics et carrières

AU SERVICE DES PARTICULIERS

pour tous travaux de terrassement, brise-roche, fourniture de concassé castine, terre végétale, sable gravier, goudronnage

Tél. 05 53 29 70 16

❑ Ets BREL à Sarlat RECHERCHENT PEINTRE qualifié. — Tél. 05 53 59 02 48.

❑ Sébastien IRAGNE, certificat de spécialisation ARBORISTE-GRIMPEUR, élagage, abattage, taille raisonnée et soins aux arbres. — Pezin, 24200 Saint-André-Allas, tél. 06 07 63 26 82, fax : 05 53 28 53 29.

❑ MAÇONNERIE SARLADAISE. Petits travaux en tout genre : crépi intérieur et extérieur, joints apparents, carrelage, démolissage de toitures, remplacement et réparation de gouttières. Travaux effectués dans les plus brefs délais. Devis gratuits. — Tél. 05 53 30 32 26 (HR) ou 06 86 06 27 36.

❑ PERDU jeune CHIENNE beagle tricolore, tête marron, dos noir et blanc, sur Saint-Geniès. — Tél. 05 53 28 97 82.

❑ " CÉLINE L. " NETTOYAGE AUTO, intérieur/extérieur, avec véhicule de prêt. Pour professionnels et particuliers. Ma devise : PETIT PRIX, MAXI SERVICE. Sarlat et Souillac. — Tél. 06 86 43 67 33.

❑ Guillaume MAZÈRE, diplômé d'Etat, 24220 Vézac, jardins, espaces verts, entretien, création, semis de gazon, aménagement paysager avec maçonnerie, devis gratuits. — Tél. 06 87 30 31 29 ou fax 05 53 59 69 55.

❑ Homme, 15 ans d'expérience, disponible pour tous travaux : plomberie, électricité, peinture, maçonnerie, bricolage, carrelage et jardinage, accepte césu. — Tél. 06 78 39 62 65.

❑ SARLAT AFFÛTAGE & SOUDURE, Francis Pérusin, Sudalissant à Sarlat, vous propose ses services pour l'affûtage de tous vos outils, professionnels et particuliers, alimentaires, bois, espaces verts et métaux. Ainsi que les soudures sur alu, acier et fonte. Vente d'outils neufs. — Tél. 05 53 59 46 72 ou 06 08 64 12 14.

❑ Couple CHERCHE à LOUER maison avec terrain, 2/3 chambres, secteur Vitrac, Carsac, Cénac et environs. — Tél. 05 53 28 54 38 ou 06 08 48 88 63.

L'ESSOR SARLADAIS

Hebdomadaire d'information

siège social :

29, avenue Thiers - 24200 SARLAT

CPP n° 1008 C 83767

Propriétaire :

Madame Marie-Louise ARMAGNAC

Directeur de la publication :

M. Michel DELPECH

Rédactrice en chef : Josette DELPECH

Édité par :

IMPRIMERIE DU SARLADAIS
29, avenue Thiers - Sarlat

Imprimé par
ROTO GARONNE
47310 ESTILLAC

Tirage :
9 100 exemplaires
Dépôt légal
à parution

2005

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

Volley-ball sarladais

Résultats

Samedi 3 février, l'équipe minimes féminines affrontait les formations de Talence et de Libourne à 14 h au gymnase du collège La Boétie.

Malgré un jeu acharné, mais manquant de confiance, elles s'inclinent dans les deux rencontres. 25/17, 25/21 contre Libourne et 25/21, 25/14 face à Talence. Il faut les encourager à poursuivre leurs efforts pour les prochaines échéances.

Dans l'après-midi, l'équipe seniors La Canéda recevait Marmande.

Face à une équipe bien armée, ils s'inclinent trois sets à un, 11/25, 25/22, 16/25 et 16/25.

L'équipe seniors Sarlat 1 se déplaçait à Mareuil et rencontrait l'équipe placée juste devant elle au classement.

Ce fut un match disputé car il fallut cinq sets aux locaux pour remporter une précieuse victoire. Sarlat s'incline donc 29/27, 23/25, 15/25, 25/22 et 16/14.

Agenda. Samedi 10 février, les minimes se rendront à Libourne, en Gironde, pour rencontrer Bruges, L'Agja et Talence.

La Canéda se déplacera à Bon-Encontre, en Lot-et-Garonne.

Sarlat 1 recevra Bergerac au complexe sportif de la Plaine des jeux de La Canéda, match à 18 h.

DIVERS

❑ RECHERCHE PROFESSEUR d'anglais pour donner cours particuliers à domicile à enfant de 7 ans, secteur Beynac. — Tél. 05 53 59 56 31 ou 06 88 80 50 24.

BENNATI

Antiquités objets de décoration

ACHÈTE

meubles, tableaux, objets anciens
BEYNAC - 05 53 28 17 79

❑ Jeune homme sérieux FERAIT PETITS TRAVAUX de peinture : portails, boiseries, volets, murs et plafonds, tapisseries, etc., tonte de pelouses, accepte cesu. — Tél. 06 73 51 38 89.

❑ Jean-Pierre BORDAS, 17, allée des Acacias, 24200 Sarlat, tél. 05 53 30 38 77 ou 06 73 64 25 51, ponçage machine vitrification de parquets, planchers, escaliers, pose planchers flottants, collés ou cloués.

❑ DÉBARRASSE FERRAILLE et MÉTAUX, caves et greniers, toutes distances, épaves de voitures, matériel agricole et autres. — Tél. 06 86 06 27 36 ou 05 53 30 32 26 (HR).

❑ SARL DOUSSEAU, RAMONAGE toute l'année. Tarif TTC : insert tubé, 45 € ; petite cheminée ou insert à sortir ou non tubé, chaudière mazout, 60 € ; cantou et chaudière à bois, 65 € suivant état. Ces tarifs s'entendent pour les ramonages effectués annuellement. — Tél. 05 53 30 36 32 (laisser message si répondeur).

❑ RECHERCHE AIDE CUISINIER avec expérience pour la saison d'avril à septembre. — Téléphone : 05 53 59 56 31 ou 06 88 80 50 24.

❑ ARBORÉA ÉLAGAGE, taille raisonnée, abattage délicat, travaux sur corde. — Patrick Lopez, 24250 Daglan, ÉLAGEUR ARBORISTE, certifié taille et soins aux arbres, tél. 05 53 59 08 55 ou 06 77 10 68 29.

❑ Acheteurs français, allemands, anglais, hollandais, etc., RECHERCHENT entre particuliers MAISONS, appartements, terrains. Partenaire européen. — Appel gratuit au 0 800 14 11 60 (Réf. PHR 22).

❑ La mairie de Saint-Julien-de-Lampon RECHERCHE GÉRANT pour le snack du camping municipal, du 15 juin au 15 septembre. — S'adresser à la mairie, téléphone : 05 53 29 46 11.

❑ Jeune femme qualifiée et diplômée FERAIT GARDE de MALADES et TOILETTE, personnes âgées ou handicapées, de jour ou de nuit, week-end compris, accepte cesu. — Tél. 05 53 30 41 80 ou 06 86 44 26 35.

❑ PLÂTRIER-PEINTRE, intérieur et extérieur, revêtements de sols et murs, petits travaux divers, interventions rapides, devis gratuits. — Téléphone : 05 53 29 43 66 ou 06 83 50 57 50.

❑ Jeune agriculteur FERAIT COUPES de bois 50/50, débroussaillage ou autres aux environs de Sarlat, étudie toutes propositions, petits prix, accepte chèques emploi service. — Tél. 05 53 59 31 56.

❑ Dame sérieuse et motivée PROPOSE AIDE à DOMICILE : ménage, repassage, courses, jardinage, aide aux repas, paiement par chèques emploi service. — Tél. 05 53 31 29 95 ou 06 77 20 23 60.

❑ Pour tous TRAVAUX d'ENTRETIEN parcs et jardins : taille, tonte, débroussaillage, etc. — Tél. 05 53 28 49 25 ou 06 30 91 66 25.

LOCATIONS

❑ Sarlat, cité médiévale, MAGASIN de 100 m², bel emplacement, lieu de grand passage. — Téléphone : 05 53 31 03 03 (heures bureau) ou 06 73 64 44 72.

❑ Saint-Pompon, logement communal, à l'année, MAISON type F4 de 60 m² + combles non aménagés de 50 m², dépendance de 60 m², cour. — Téléphone à la mairie au 05 53 28 48 90 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h).

❑ Sarlat, quartier calme, à l'année si possible, CHAMBRE MEUBLÉE, entrée indépendante, parking, libre. — Tél. 05 53 59 21 49.

❑ Sarlat, quartier du Breuil, à 600 m du collège La Boétie, APPARTEMENT T3 de 80 m², chauffage central au gaz, 518 € mensuel. — Tél. 06 78 99 77 21.

❑ Commune de Cénac, à l'année, MAISON individuelle, 3 chambres, cuisine/séjour, salle de bain, W.-C., cheminée avec insert, garage, terrasse couverte, 1 500 m² de terrain clos et ombragé, libre le 1^{er} mars, 610 € mensuel. — Téléphone : 05 53 71 06 83 ou 06 70 73 25 42.

❑ Saint-Laurent-La Vallée, MEUBLÉ F2 en rez-de-jardin, neuf, terrasse, piscine, 450 € mensuel, eau, électricité et gaz compris + 1 mois de caution. — Tél. 05 53 28 46 15.

❑ Les Eyzie, rue du Musée, MAISONNETTE mitoyenne de 50 m², entièrement refaite à neuf, 4 chambres, séjour, cuisine américaine, salle de bain, W.-C. séparés, grand cellier, chauffage électrique, double vitrage, libre le 1^{er} mars, 450 € mensuel. — Tél. 06 88 68 31 64.

❑ Salignac, dans le village, grande MAISON de 120 m², 7 pièces, 4 chambres, remise, jardin clos, libre le 1^{er} mai, 650 € mensuel. — Tél. 05 53 28 90 14.

L'IMMOBILIER DU FUTUR

Nos locations :

Plain-pied avec terrasse, buanderie, 340 €. T1 bis, clair, salle de bain, cuisine équipée, 340 €. T2, gaz de ville, 305 €. T3, gaz de ville, 405 €. Duplex T2, 420 €. Magnifique duplex T3, lumineux, gaz de ville, 500 €. T3, garage, jardin, buanderie, 430 €. Maison T2 avec jardin clos, 490 €. Maison T3, perron et jardinet, 450 €. Maison T3 avec jardin, 495 €. Maison T3, gaz de ville, garage, 460 €. Maison T4 avec jardin, garage, 645 €. Maison T6, garage, jardin clos, immense sous-sol, 900 €. Meublés à partir de 300 €.

Pour toutes nos offres, nous contacter du lundi au vendredi au 05 53 31 11 77.

❑ Centre-ville Saint-Cyprien, APPARTEMENT de 120 m², 3 chambres, séjour, cheminée avec insert, cuisine aménagée et équipée, salle de bain, 550 € mensuel. — Tél. 06 84 32 31 05.

❑ Domme, MAISON avec jardin, 3 chambres, salle de bain, 2 W.-C., 500 € mensuel. — Téléphone : 05 53 28 35 20.

❑ Sarlat, 3 km du centre-ville, MAISON avec 4 chambres, cuisine, séjour, garage, cour clôturée, jardin, libre le 15 mars, 640 € mensuel. — Tél. 05 53 59 34 80 (HR).

❑ Sarlat, ville, grand APPARTEMENT F3, chauffage au gaz, libre le 1^{er} mars, 450 € mensuel. — Tél. 06 08 37 21 09.

❑ Sarlat, MAISON avec séjour, 2 chambres, salle de bain, débarras, cave, 2 garages, jardin avec abri, vide, libre le 1^{er} mars. — Tél. 05 53 28 98 51 ou 06 86 13 39 69.

❑ Sarlat centre-ville, en rez-de-chaussée, STUDIO avec coin-cuisine, salle de bain séparée, vide, libre. — Tél. 05 53 28 98 51 ou 06 86 13 39 69.

❑ Sarlat centre-ville, STUDIO F1, refait à neuf, libre. — Téléphone : 06 30 97 13 15 ou 05 53 59 48 33.

❑ Sarlat centre, avenue Gambetta, BUREAUX NEUFS de 30 m². — Tél. 05 53 59 06 26.

❑ A louer dans le vieux Sarlat, MAGASIN de 40 m² avec 2 vitrines. — Tél. 06 07 26 34 18.

❑ Sarlat centre-ville, dans résidence avec ascenseur, F2 de 55 m², grand séjour, kitchenette, chambre, salle de bain et W.-C. séparés, libre mi-février, 390 € mensuel hors charges. — Téléphone : 05 53 28 50 23.

❑ Sarlat, rue de la République, APPARTEMENT T2 de 45 m², état neuf, calme et lumineux, 385 € mensuel charges comprises. — Téléphone : 05 53 59 43 13 ou 06 33 26 17 77.

❑ Vieux Sarlat, place Malraux, APPARTEMENT T2 de 36 m² au 3^e étage, chauffage au gaz, libre le 1^{er} mars, 350 € mensuel charges comprises. — Tél. 06 64 16 96 68.

❑ Saint-Cyprien, au 1^{er} étage d'un immeuble, STUDIO, refait à neuf, 330 € mensuel ; au 2^e étage, APPARTEMENT type T2, 325 € mensuel ; au 1^{er} étage, APPARTEMENT type T2, 310 € mensuel. — Agence du Périgord à Saint-Cyprien, tél. 05 53 28 96 75.

❑ Sarlat centre-ville, à l'année, 2 F2 MEUBLÉS, très confortables et ensoleillés, 375 € mensuel et 400 € mensuel. — Tél. 06 80 48 75 99.

PÉRIFER 24 - Tél 05 53 59 06 09

Fer neuf - Récupération générale

TÔLES ONDULÉES

BARDAGE PREMIER CHOIX ou DÉCLASSÉ

Tous profils inox et tôles alu striées

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h
ZI de Madrazès - 24200 SARLAT

❑ Archignac, MAISON, intérieur refait à neuf, cuisine intégrée, salle d'eau, W.-C., séjour, salle à manger, 2 chambres, cour. — Téléphone : 05 55 92 08 31.

❑ Siorac-en-Périgord, APPARTEMENT F2 en rez-de-chaussée, confort + F3, libres. — Téléphone : 05 53 28 92 31 (HR).

❑ De février à juin, 2 F2 MEUBLÉS, 320 € mensuel et 350 € mensuel, eau et charges comprises. — Tél. 06 80 48 75 99.

❑ Sarlat, avenue de Madrazès, MAISON type F4 sur 2 niveaux, avec cave, parking et jardin privatif. — Téléphone : 05 65 21 68 03 ou 06 62 44 53 22.

❑ Dans le vieux Sarlat, MAGASIN, très bel emplacement. — Téléphone : 06 08 00 03 14.

❑ Entre Montignac-Lascaux et Les Eyzie, emplacement de 1^{er} ordre, LOCAL d'environ 70 m² à aménager pour FRITERIE ou SNACK. — Téléphone : 06 08 98 14 32 ou christine.nadal@skynet.be

❑ Sarlat, 2 km du Centre Leclerc, de mars à juin, MAISON T3, 320 € mensuel, eau et charges comprises. — Tél. 06 80 48 75 99.

❑ Veyrines-de-Domme, à l'étage, APPARTEMENT avec cuisine, séjour, salle de bain, 2 chambres, libre le 1^{er} mars. — Téléphone : 05 53 29 54 08 (lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h).

❑ Saint-Cyprien, BUREAU de 40 m², 150 € mensuel ; dans résidence de standing, bel APPARTEMENT de 80 m² environ donnant sur parc. Situation (rez-de-chaussée) et prestations idéales pour professionnel ou profession libérale. — Agence du Périgord à Saint-Cyprien, tél. 05 53 28 96 75.

❑ Montfort, 4 km de Sarlat, à l'année, LOCAL de 110 m² environ pouvant servir d'entrepôt. — Tél. 05 53 28 15 00 (HR).

❑ Sarlat, avenue de Selves, F1, libre ; avenue Gambetta, APPARTEMENT F4, libre le 1^{er} mars. — Tél. 05 53 59 25 78 ou 06 87 10 44 31.

❑ Vézac, APPARTEMENT T2, libre le 1^{er} mars. — Tél. 05 53 29 50 30 ou 05 53 29 42 03.

❑ Région les Milandes, MAISON avec 3 chambres, salon, salle à manger, cuisine, salle d'eau, garage. — Tél. 06 81 00 73 15.

❑ Sarlat centre, à l'année, APPARTEMENT duplex de 80 m², cuisine, séjour, chambre, terrasse, 470 € mensuel ; jusqu'en juin, dans grand parc, petite MAISON MEUBLÉE, tout confort, pour 1 ou 2 personnes, 390 € mensuel. — Tél. 06 89 77 73 03.

❑ Sarlat, rue de Cahors, à l'année, APPARTEMENT avec 2 chambres, chauffage central au gaz de ville, libre. — Tél. 06 08 80 99 11.

❑ Saint-Geniès, à l'année, STUDIOS meublés ou vides. — Tél. 05 53 28 90 88.

❑ Saint-Cyprien, LOCAL de 150 m², pouvant servir de rangement. — Téléphone : 05 53 29 23 22 ou 06 07 15 91 13.

❑ Sarlat, résidence Du Bellay, STUDIO de 27 m², complètement rénové, cuisine aménagée et indépendante, parking privé, 390 € + charges. — Tél. 06 83 07 35 21 ou 06 75 60 26 20 (HR).

❑ Simeyrois, APPARTEMENT de 120 m² en duplex, 3 chambres, chauffage central, jardin clôturé, libre le 1^{er} avril, 505 € mensuel + charges. — Tél. 06 72 90 33 69.

❑ Sarlat, rue de Cahors, à l'année, MAISON de ville type F5 de 110 m², jardin de 100 m², terrasse, salle de bain + salle d'eau, 4 W.-C., chauffage central au gaz de ville, possibilité garage, libre, 770 € mensuel. — Téléphone : 06 30 81 16 01 ou 06 10 99 75 01.

❑ Secteur Salignac, en rez-de-chaussée d'un bâtiment, LOCAUX de 90 ou 185 m², eau et électricité, idéal pour dépôt, stockage, atelier, bureaux, etc., accès facile à l'étage, LOGEMENT F4, très bon état, avec terrasse, cour et garage, libre fin avril. — Tél. 05 53 28 83 98.

❑ Salignac, MAISON neuve de 110 m², 3 chambres, grand séjour, cuisine équipée, salle de bain avec douche et baignoire, cellier, terrasse, extérieur avec possibilité de créer un jardin, libre le 1^{er} mars, 600 € mensuel. — Téléphone : 06 76 48 03 44.

❑ Sarlat, quartier collège, APPARTEMENT en rez-de-chaussée, 2 chambres, terrasse, parking, gaz de ville, libre le 1^{er} mars, 460 € mensuel + 1 mois de caution. — Tél. 06 31 85 65 49.

❑ Saint-Geniès, MAISON mitoyenne, séjour, coin-cuisine, 3 chambres, salle d'eau, W.-C. séparés, cour, libre, vide. — Téléphone : 05 53 28 98 51 ou 06 86 13 39 69.

❑ Saint-Cyprien, MAISON PÉRI-GOURDINE, 3 chambres + 2 en mansarde, 2 salles de bain, séjour, cuisine équipée, véranda, jardin, garages, 820 € mensuel + charges. — Téléphone : 06 83 42 75 22 ou 06 82 36 55 56

❑ URGENT, cause départ, Sarlat, rue de Cahors, APPARTEMENT T3, terrasse, libre le 1^{er} mars. — Tél. 06 13 19 65 71.

VENTES

❑ PORC FERMIER, entier, demi ou en colis ; conserves ; produits secs. — Pour renseignements ou commandes, tél. 05 65 41 59 56 (HR) ou 06 19 58 78 07.

❑ ERA IMMOBILIER, le numéro de notre gazette de février est à votre disposition, découvrez nos sélections du mois. — ERA APIM, tél. 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

❑ SALON en velours marron fleuri, 3 pièces, canapé convertible, 230 €. — Tél. 05 53 29 23 51 (HR).

❑ PEUGEOT 205 pour pièces, 1989, moteur en excellent état ; scooter MBK, prix à débattre. — Téléphone : 05 53 28 43 85 (HR) ou 06 86 41 56 70.

❑ 3 km au nord de Sarlat, TERRAINS de 2 500 m². — Téléphone : 05 53 59 15 20.

❑ PAILLE de BLÉ à Saint-Julien-de-Lampon. — Tél. 06 81 06 79 42.

❑ BOIS de CHAUFFAGE, chêne, en 0,50 ou 1 m, livré si petite quantité. — Tél. 05 53 28 51 91 (HR).

❑ Lot de 14 TERRAINS viabilisés, proches de Sarlat, de 1 012 à 2 890 m², bel emplacement en campagne, non isolé. — Agence Sarlat Immobilier à Sarlat, téléphone : 05 53 59 63 01.

❑ MERCEDES Classe C 180 Classic essence, millésime 2000, 68 000 km, 9 cv, 7 500 €. — Tél. 06 89 58 02 41.

❑ PEUGEOT 309 GL Profil essence, 1989, 200 000 km environ, grise, contrôle technique O.K., 900 € à débattre. — Téléphone : 06 98 34 17 93.

Réf. 8153/B. Sarlat, proche tous commerces et écoles, charmante MAISON, bien placée, comprenant 3 logements avec rapport locatif, terrasse, sous-sol, jardin de 1 380 m², idéal pour investissement, 295 000 € FAI.

Réf. 8216/B. Saint-André-Allas, CORPS de FERME sur 300 m² environ de jardin, à restaurer, comprenant grange, étable, four à pain. En position dominante avec très belle vue, cet ensemble se trouve dans un joli petit village, non isolé, 98 000 € FAI.

PAS-de-PORTE et commerces sur Sarlat et ses environs : nous consulter.

TERRAINS viabilisés à Castelnau : nous consulter.

ALEXANDRA BONORON
IMMOBILIER INTERNATIONAL
2, avenue Aristide-Briand, Sarlat
Tél. 05 53 59 34 86

❑ CITERNE à EAU galvanisée ; matelas et sommiers en 140, bon état ; chaudières à gaz, avec cumulus de 200 l, état neuf ; cuisinière Godin avec production eau chaude, peu servi ; meubles anciens ; terre végétale ; désileuse Luca 1401, tapis et galets neufs ; scie circulaire complète ; motobineuse, moteur état neuf. — Tél. 06 81 87 02 41.

❑ Réf. 2406 — Dans secteur boisé et calme, RESTAURANT avec coin bar, 65 couverts, cuisine équipée, possibilité d'agrandir, possibilité de faire une maison d'habitation, beau terrain de 6 500 m², un box à chevaux, 163 000 € AC — Agence Côté Ouest à Sarlat, téléphone : 05 53 29 44 26.

❑ PEUGEOT 806 1,9 I Turbo Diesel, 185 000 km, 7 places, autoradio CD, climatisation, crochet d'attelage, 7 000 €. — Tél. 05 53 59 58 82.

❑ Sarlat centre, MAISON de ville sur 2 niveaux avec cuisine, salon, chambre, bureau, salle d'eau, W.-C., grand garage, chauffage individuel au gaz, libre le 1^{er} mars, 530 € mensuel. — Téléphone : 06 03 22 63 10 ou 06 30 27 58 06.

□ Saint-Léon-sur-Vézère, cause départ, FONDS de COMMERCE de COIFFURE, chiffre d'affaires HT 37 608 €, prix 33 000 €. — Tél. 06 08 42 51 06 ou 05 53 51 97 42.

Dépannage Informatique
La solution à tous vos problèmes informatiques
à domicile
INSTALLATION INTERNET & WIFI
DEVIS GRATUIT
Gonzalo MIGUEZ
06 88 60 82 22 - 05 53 31 27 75
www.systemepc24.com

□ 7 km de Gourdon, MAISON RÉCENTE sur sous-sol en partie aménagé, 4 chambres, véranda, 2 salles d'eau, cheminée avec insert, terrain arboré de 7 000 m², dépendance de 100 m², 220 000 €. — Téléphone : 05 53 28 20 79 ou 06 30 74 74 95.

□ RENAULT 19, 1993, rouge, très bon état, nombreuses pièces changées, 2 600 €. — Téléphone : 05 53 31 11 41 ou 06 32 88 38 44.

□ PEUGEOT 406 Turbo Diesel break, 1999, très bon état, 4 pneus neufs, crochet d'attelage, prix à débattre. — Tél. 06 80 06 39 55.

□ CANAPÉ cuir, 3 places + fauteuil, couleur bordeaux, état neuf, 800 € ; téléviseur Sony, 70 cm, 200 €. — Tél. 05 53 31 11 14 (après 20 h) ou 05 53 28 49 33 (HB).

□ André CHAMBOT, artisan peintre, les Pechs à Sarlat, téléphone : 05 53 29 39 27, portable : 06 81 61 95 37. Peinture (int. et ext.), ravalement de façades, rafraîchissement façades et joints apparents pierre, crépis et reprise crépis, démoussage des toitures et traitement antimoississures des tuiles, boiseries, volets, lavage haute pression. Devis et déplacements gratuits.

□ RENAULT Laguna II 1,9 l dCi Privilège, 2001, 130 000 km, grise, moteur turbo neuf, excellent état, 12 000 €. — Tél. 06 71 24 15 14.

□ LITS JUMEAUX bateau, 90 x 140, literie en très bon état + armoire, 500 €. — Tél. 05 53 31 00 96 (après 20 h).

□ PEUGEOT 206 SW XS 2,0 l HDi, 136 000 km, jantes, bon état général. — Tél. 06 10 60 03 53.

□ SCOOTER Ovetto MBK, rouge, bon état, 700 €. — Téléphone : 06 61 64 00 72.

□ RENAULT Scénic 1,9 l dTi, direction assistée, vitres électriques, pare-brise antireflet, révisée, très bon état, 5 200 €. — Téléphone : 05 53 30 36 87 (HR).

□ ERA 1657 — Vallée de la Dordogne, belle MAISON en pierre, tout confort, 3 chambres, vue agréable, 196 500 €, honoraires inclus. — ERA APIM, tél. 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

S.A.R.L. R.C.G.
GOUDRONNAGE
TERRASSEMENT
POSE DE CASTINE
05 53 28 97 61
06 85 26 35 00

□ 2 RENAULT 4L à remettre en état de marche, une bleue et une crème ; charrue trisoc à planches. — Tél. 06 82 10 46 06.

□ TÉLÉVISEUR Radiola 68 cm, 150 €. — Tél. 05 53 59 28 17.

□ Saint-Pompon, TERRAIN à BÂTIR de 4 800 m² avec c.u., prix à débattre. — Tél. 06 89 84 63 51.

□ Domme, MAISON de style périgourdin, 2 chambres, véranda, garage, jardin, 110 000 € FAI. — Immobilière les Vallées à Beynac, tél. 05 53 59 48 82 ou 06 14 38 79 54.

□ PEUGEOT 103 SPX, bon état, 300 € ; blouson en cuir, fourré, taille XL, très bon état, 50 € ; tondeuse à gazon tractée + nombreuses pièces, prix à débattre. — Tél. 05 53 59 01 92 ou 06 85 51 55 67.

□ ERA 1650 — Sud de Sarlat, très agréable MAISON de CAMPAGNE, en excellent état, sur sous-sol, 2 chambres, vue exceptionnelle, 201 900 €, honoraires inclus. — ERA APIM, tél. 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

□ CHIOTS border collie, chien de troupeau, tatouage mère n° 250269600460707. — Téléphone : 05 53 59 15 21.

□ Région Cénac-Domme, MAISON sur 2 étages, toiture neuve, prix intéressant. — Tél. 06 81 87 02 41.

□ Sarlat, cité médiévale, MURS à VENDRE : magasin de 100 m² + 2 étages, bel emplacement, lieu de grand passage. — Téléphone : 05 53 31 03 03 (heures bureau) ou 06 73 64 44 72.

□ RUCHES complètes, excellent état, avec essaims. — Téléphone : 05 53 31 22 81 (HR).

T.P.H.
Terrassement
Assainissement
Emplissage - Castine
Devis gratuits
Pascal HANNIER
Le Grézier - 24370 SIMEYROLS
05 53 59 49 50 - 06 87 47 74 69

□ MOTO X-Limit MBK 50 cm³ pour pièces ; pot Conti, roue arrière et pneu neufs, 450 € à débattre. — Tél. 06 87 96 73 25.

□ OPEL Astra 1,7 l CDTi, novembre 2000, 142 000 km, contrôle technique vierge (02/07), climatisation, ABS, direction assistée, entretien suivi : distribution, vidange, freins, pneus (factures), pris argus 4 900 €. — Tél. 06 77 61 98 89.

□ CANAPÉ moderne, 3 places, tissu couleur jaune, avec housse, état neuf, 350 €. — Téléphone : 05 53 29 79 84 ou 06 15 97 14 92.

Boucherie - Charcuterie
Alain BRANCHAT
11, rue Fénélon - SARLAT
FOIRE AU PORC
du 13 au 22 février inclus
Rôti de porc le kg **4,95€**
Côtes de porc le kg **4,80€**
Jambon entier frais le kg **2,90€**
Viande pour pâté (prête à cuire) le kg **3,50€**
Chair à pâté le kg **5,30€**
Pensez à vos conserves
Commande au
05 53 59 03 81 ou 06 81 00 73 15

□ EXCLUSIVITÉ. Sarlat, proche centre-ville, MAISON exposée plein sud, belle situation avec vue, 3 chambres, terrasse dominante, sous-sol, 1 300 m² de jardin, 199 900 € AI. — Agence Sarlat Immobilier à Sarlat, tél. 05 53 59 63 01.

□ CITROËN ZX Reflex Diesel, 1994, petit prix. — Tél. 05 65 32 69 47 (HR).

□ RENAULT Scénic Air 1,9 l dCi, 2001, 63 000 km, contrôle technique O.K. — Tél. 06 84 19 00 70.

□ RENAULT Kangoo dCi, décembre 2002, 95 000 km, très bon état, contrôle technique O.K., 6 600 €. — Téléphone : 05 53 31 91 45 (HR) ou 06 84 37 05 78.

□ CITROËN C25, camping-car, 1982, bon état. — Téléphone : 05 65 41 05 03.

□ BILLARD Snooker René-Pierre, 6 trous, L. 2,31 m x l. 1,30 m x h. 0,79 m, 16 boules + accessoires, 1 000 € à débattre. — Téléphone : 05 53 29 32 53.

□ BARQUE 2,50 m + remorque + moteur Yamaha 2,5 cv, 4 temps, neuf, 900 €. — Tél. 06 76 85 37 66.

□ Cause déménagement, BUFFET 2 corps en merisier massif style Louis XV. — Tél. 05 53 59 65 89 (HR).

□ 5 min de Sarlat, PÉRIGOURDINE sur plus de 1 500 m² de terrain, en état d'achèvement, façade en pierre. — MG Bâtiments, téléphone : 06 71 26 92 35.

□ Sarlat, 800 m du Centre Leclerc, TERRAIN de 1 418 m², viabilisé, avec c.u., 35 000 €. — Téléphone : 05 55 29 41 30.

□ MITSUBISHI Pick-up L 200 GLS Turbo Diesel, 1997, 75 000 km, gris-vert métallisé, double cabine, 4 vitres + rétroviseurs électriques, direction assistée, climatisation, hard-top, jantes alliage, protection benne, très bon état général, contrôle technique O.K. — Tél. 06 07 05 20 36.

□ Isabelle HOSSEIN, décoratrice d'intérieur, vous propose un stage d'initiation aux techniques du Tadelackt, ciment teinté, badigeon à la chaux, les 19, 20, 21 février et les 22, 23, 24 février à Saint-Geniès. — Pour tous renseignements, tél. 06 10 64 66 74.

□ RENAULT 5 Lauréate, très bon état, petit prix ; tonne à lisier Scobel, très bon état, a uniquement servi d'abreuvoir pour bovins, prix intéressant. — Tél. 05 53 59 27 16.

□ Cause déménagement, TABLE 6 pieds et ses 6 chaises, possibilité de mettre 4 rallonges. — Tél. 05 53 59 65 89 (HR).

□ CHAUFFAGE d'APPOINT à pétrole, 50 €. — Tél. 06 75 60 26 20.

De tout pour tous **Service - Qualité**
FERMÉ du 17 au 24 février inclus
Cuves plastique 1 000 l **100€ HT**
Kärcher vapeur **1 000€ HT**
Grillages et clôtures divers galva/vert
Ets FAURE - 24590 JAYAC
Tél. 05 53 28 84 53 - 06 07 40 21 59 - Fax 05 53 29 83 09

□ PIANO quart-de-queue Schmidt Flohr, cadre métallique, longueur 1,50 m, caisse en noyer blond, 2 500 €. — Tél. 06 82 53 48 94.

□ Cause retraite, ROTALABOUR Machio, 2 m ; charrue Naud, 3 corps, non-stop ; semoir à maïs Nodet Gougie, 2 rangs. Le tout en bon état. — Tél. 05 53 59 61 72.

□ RENAULT Express 1,9 l Diesel, 1996, 117 000 km, très bon état, 3 500 € à débattre. — Téléphone : 05 53 31 95 13 (le soir).

□ BUFFET ANCIEN en noyer, 2 portes, 2 tiroirs, L 1,50 m, P 0,56 m, H 1,35 m, 700 €. — Téléphone : 05 53 07 12 46.

□ RENAULT Scénic II 1,5 l dCi 100 ch Sport dynamique, 2004, 68 000 km, très bon état, 13 700 €. — Tél. 05 53 59 22 41 (HR).

□ GAZINIÈRE Brandt, couleur marron, 4 feux, four à gaz, très bon état, 150 € ; clic-clac, couleur orange/bordeaux, avec 2 coussins, matelas 13 cm d'épaisseur, état neuf, 200 €. — Tél. 05 53 50 58 82.

Locations, Chambres d'hôtes, Gîtes
Augmenter vos réservations par Internet
Votre Site tout compris pour 349€
Exemple de réalisation : www.villa-mega.com
08.73.74.63.60 **Devis Gratuit**
Créations Internet en Sarladais
WWW.INNOVACOMM.FR

□ VOLVO V40 1,9 l Diesel Titanium 115 ch, 146 000 km, toutes options, très bon état, 8 000 €. — Tél. 06 86 44 37 88 ou 05 53 29 78 69.

□ POËLE à PÉTROLE ; canapé en cuir. — Tél. 05 53 31 98 38.

□ RENAULT Scénic 1,9 l dCi, 2005, 40 000 km, noir nacré, parfait état, 16 000 €. — Tél. 05 53 28 21 43.

□ BOULES de FOIN, 120 x 120 ; orge Nevada, première année. — Tél. 05 53 29 24 20 (HR uniquement).

L'@TELIER DU PC
L'INFORMATIQUE A VOTRE SERVICE
- REPARATION - VENTE - FORMATION -
LE PONTET - SARLAT
TEL : 05.53.28.49.43
FAX : 05.53.59.18.94

□ Cause cessation d'activité, BANQUETTES, chaises bistro en rotin, tables, etc. — Tél. 05 53 59 37 09 (HR).

□ Marcillac, 7 km de Sarlat, beau TERRAIN de 8 525 m², avec c.u. pour 2 maisons, permis de construire délivré, sur place : mobile-home 6 personnes avec terrasse en bois, abri de jardin, toutes viabilités faites, chemin en castine, four à pain authentique restauré, belle vue dégagée, 14,50 € le m². — Tél. 06 60 03 04 40.

□ Proche de Sarlat, TERRAIN de 1 500 m² avec permis, 30 € le m². — MG Bâtiments, tél. 06 33 07 25 92.

□ RENAULT Supercinq, bon état. — Tél. 06 79 42 57 57.

□ Réf. 2386 — EXCLUSIVITÉ. Sarlat, secteur sauvegardé, IMMEUBLE à rénover, boutique avec deux vitrines, libre + 3 niveaux d'environ 20 m², 137 500 € AC — Agence Côté Ouest à Sarlat, téléphone : 05 53 29 44 26.

MATÉRIEL NEUF et d'OCCASION
Tôles couverture/bardage - Alu striées - inox
Groupes électrogènes
Cuves métal et inox diverses
Tubes profilés - Fers divers...

□ PLAQUE de CUISSON Arthur Martin, neuve, à gaz, 4 feux, électronique, couleur marron, 150 € ; canapé, 3 places, en velours vert, + fauteuil, 130 €. — Téléphone : 05 53 31 30 40.

□ Cause déménagement, GAZINIÈRE Sauter, 3 feux à gaz, 1 plaque électrique, four multifonctions, pyrolyse, état neuf, achetée en mai 2005. — Tél. 06 74 15 72 97.

□ RENAULT 18 TL essence, 1982, 107 005 km, première main, bleue, intérieur beige, état exceptionnel, batterie et échappement neufs, pneus récents, contrôle technique O.K., 1 270 € à débattre. — Tél. 06 17 43 54 88.

□ EXCLUSIVITÉ. Orliaguet, TERRAIN arboré de plus d'un hectare avec 2 c.u., eau, très bien exposé, calme, pas de voisin proche ni de vis-à-vis, 106 000 € AI. — Agence Sarlat Immobilier à Sarlat, téléphone : 05 53 59 63 01.

□ 4 JANTES + 4 pneus neige, 195/65 R 15 (Peugeot 406), prix à débattre. — Tél. 06 79 76 36 03.

□ 9 km au nord de Sarlat, MAISON neuve de 100 m² habitables, sur sous-sol de 113 m², avec terrain de 2 000 m², livraison fin juin. — Tél. 06 08 05 11 43.

□ ARCEAUX pour serres + quelques épées, l. 4,50 m x L. 100 m + 50 m de canalisations goutte-à-goutte, non livrés, sur Sarlat. — Tél. 05 53 59 31 56.

□ 7 km au nord-est de Sarlat, TERRAINS constructibles, plats, exposition sud, 2 000 m² : 36 000 €, et 2 500 m² : 40 000 €. — Téléphone : 05 53 59 18 57 ou 06 70 73 57 63.

□ RENAULT Clio Be Bop 1,9 l Diesel, 1996, 200 000 km, bon état. — Tél. 05 53 04 35 80 (le soir).

Rénov' Futur
Devis Gratuits
Couverture Zinguerie
Tél./fax : 05 53 28 19 91
Portable : 06 86 99 23 63
06 72 90 48 87

□ RENAULT 21 Manager Diesel, 1992, 276 000 km, 6 cv, blanche, 1 500 €. — Tél. 06 72 39 25 79.

□ Cause déménagement, ARMOIRE 2 portes en merisier massif style Louis XV. — Téléphone : 05 53 59 65 89 (HR).

□ ERA 1654 — Nord de Sarlat, proche d'un bourg tous commerces, MAISON PÉRIGOURDINE récente, 4 chambres, terrain de 7 500 m², 267 500 €, honoraires inclus. — ERA APIM, tél. 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

□ Cause décès, SALLE à MANGER Louis XV en merisier massif : enfilade 4 portes, table + 6 chaises, bar, bibliothèque et argentier, portes vitrées, 1 700 € le tout ; sèche-linge, bon état, 100 €. — Téléphone : 05 53 31 07 28 (HR).

France Service INFORMATIQUE
24200 Saint-André-Allas
Dépannage Installation Maintenance Conseils
www.france-si.fr
PROFESSIONNELS DU TOURISME
OFFREZ UNE CONNECTION WiFi à vos clients
109,90 € TTC
dans la limite des stocks disponibles
L'installation pour 1 € de plus
08 74 51 52 03
ligne ADSL non surtaxée

□ VÉLO Gitane pour femme, bon état. — Téléphone : 06 80 10 03 71 ou 05 53 59 28 98.

□ Domme, MAISON de plain-pied, 2 chambres, véranda, terrasse, piscine, garage, terrain de 1 000 m², belle vue, idéal investissement locatif, 145 000 € FAI. — Immobilière les Vallées à Beynac, tél. 05 53 59 48 82 ou 06 14 38 79 54.

□ BLOUSONS homme et femme ; canapé bleu Alcantara ; commode en pin. — Tél. 05 53 28 27 34 ou 06 76 68 91 89.

□ LOT DE 3 VOLETS ROULANTS mécaniques, 3 x 2,15 m, 2,095 x 2,150 m, 2,100 x 1,055 m, excellent état, lames plastique, blancs, avec mécanisme complet, 100 € les 3. — Tél. 05 53 59 48 06.

□ La Canéda, de particulier à particulier, MAISON sur 1 500 m² de terrain clôturé, 5 chambres, 2 salles de bain, 3 W.C., cuisine équipée, salon, cave, piscine, arrosage intégré, citerne de 23 m³, portail électrique. — Tél. 06 08 26 29 52.

La Cigale et la fourmi



Superette
BIO

Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30
et le samedi de 9 h à 18 h sans interruption

Fermé le lundi

GRAND PARKING

Saint-Cybranet

Tél : 05 53 29 19 49

Les plus beaux sites naturels de l'Ouest américain

Film d'Eric Courtade

Cinéconférence Connaissance du monde Lundi 12 février à 14 h 30 et 20 h 45 au cinéma Rex

Le conférencier — De racines toulousaines, Eric Courtade est un passionné qui aime avant tout partager et communiquer.

Après des études supérieures il débute sa carrière en 1983 en obtenant la Dotation Kodak Grands Reportages pour son premier reportage en multivision : "USA out city limits" : "USA, une fois sorti des villes", un reportage de fond sur les Etats-Unis, visant à faire découvrir au public français une Amérique hors des sentiers battus... de l'époque. Après avoir collaboré sur différents films avec Alain de La Porte, il choisit un sujet peu connu du public auquel il veut faire découvrir une région des Etats-Unis : "New York face au nord-est des Etats-Unis"...

Le film — Merveilleuse Amérique ! Une formule si souvent employée et pourtant si véridique. L'Amérique a toujours fasciné. Elle a de tout temps frappé les esprits de tout un chacun pour de multiples et diverses raisons.



Elle ne peut laisser indifférent. Mais ce qui marque et marquera toujours le plus se trouve dans

l'incroyable diversité des paysages qu'elle recèle et qui attire chaque année plusieurs dizaines

de millions de visiteurs. L'Amérique des origines... Celle de notre planète à ciel ouvert.

Eric Courtade, qui parcourt ce continent depuis vingt ans pour le photographe, fort de son expérience et de sa connaissance de ce territoire, a choisi de consacrer dix-huit mois de sa vie à filmer les plus beaux panoramas qu'offrent les Etats-Unis. Entre les somptueux et étonnants ballets de baïlines à Cape Cod et les gigantesques glaciers d'Alaska, le Far West mythique s'offre à ses caméras sous un jour qu'il a voulu différent : celui des ombres et des lumières. Ses deux seuls partenaires furent le temps et la lumière, celle de la pureté d'un soleil levant ou couchant mais qui donne inexorablement aux paysages une autre dimension, une autre grandeur. C'est ce choix qui donne à ce film original un caractère inédit et pur. Un véritable bol d'air où découverte, émotion et rêve se succèdent habilement. Bref, un spectacle d'évasion total et de soleil caressant, un chatoyant cocktail de couleurs, un rendez-vous magique avec l'Amérique grandeur nature !

LES Jours Utiles

Du 1^{er} février au 31 mars



Master
À PARTIR DE
16 250 € HT*
Soit 4 050 € HT d'économie



Renault Master 2017, 1700 cm³, 100 ch, 1000 km/mois

RENAULT VÉHICULES UTILITAIRES : ON GAGNE TOUJOURS À TRAVAILLER AVEC LE N° 1
Renault Master 2017, 1700 cm³, 100 ch, 1000 km/mois, 1700 cm³, 100 ch, 1000 km/mois, 1700 cm³, 100 ch, 1000 km/mois.
*Prix de vente HT de 16 250 € au 31/01/2018 sur le nouveau Master Commercial LT17 2802.5, 100 ch. Offre non cumulable, réservée aux utilisateurs professionnels (hors loueurs et flottes), valable du 1^{er} février au 31 mars 2017. Consommation mixte (l/100 km) : 8,9. Émissions de CO₂ (g/km) : 232. www.entreprises.renault.fr

LE VRAI TALENT,

C'EST DE DURER

RENAULT



DANS LE RESEAU RENAULT

Concessionnaires et Agents participants